

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTRÉAL, VENDREDI 11 MAI, 1894

No 11

## ÇA ET LA

Le tarif Wilson est encore loin de sa rédaction définitive. Lorsqu'il aura été adopté par le sénat des États-Unis, il lui faudra revenir devant la Chambre des Représentants qui l'amènera de nouveau. Puis une conférence aura lieu entre les deux chambres, et de cette conférence seulement sortira le tarif définitif. D'ici là, il est difficile de se faire une idée même approximative des droits qu'auront à payer les produits canadiens à leur entrée chez nos voisins. Tout fait présager que les nouveaux droits ne pourront guère être établis à temps pour servir à nos exportations avant l'automne. Entre temps, voici ce que l'on propose au sénat, par voie d'amendement: Beurre, 4c la livre; fromage, 4c la livre, lait frais, 3c par gallon; choux, 2c la pièce; œufs, 3c la douz.; foin, \$2 la tonne; miel, 10c le gallon; oignons, 20c le minot; pois, 20c do; patates, 15c le minot; paille, 15 p.c.; volailles, 2c la livre; volailles mortes, 3c.

Comme argument en faveur de la réimposition du droit d'exportation sur les billots canadiens, M. Wm Little rapporte qu'un membre du congrès américain, représentant le Michigan, aurait déclaré ce qui suit: "On importe chaque année, au Michigan, pour être travaillé, près de 500,000,000 de pieds de bois carré canadien." M. Little ajoute que, d'après sa propre expérience, cinq des principales villes du Michigan vouées à l'industrie du bois, ne vivent que du bois canadien; ce sont les villes de Bay City, Saginaw, Tawas, Alpena et Cheboygan." Pendant que nos forêts fournissent ainsi la matière première à l'industrie du Michigan, les scieries canadiennes sont fermées, faute d'ouvrage.

Parmi les amendements récents proposés par M. Foster à son tarif, figure la réduction du droit sur le pétrole de 7 1/2c et à 6c le gallon. Ce droit est encore à peu près pro-

hibitif, surtout lorsque l'on considère que le pétrole se vend aux États-Unis de 6 à 10c le gallon.

La grève des chapentiers, qui demandent 20c de l'heure et la journée de 9 heures de travail, nous paraît avoir été mal avisée. Ce n'est guère au moment où la construction subit une crise que les ouvriers peuvent espérer obtenir une augmentation générale de salaire. Nous n'avons pas de données suffisantes pour nous faire une opinion sur le résultat définitif de la lutte; nous croyons que ceux des entrepreneurs qui ont des contrats à exécuter, se laisseront peut-être décider à accorder ce que les ouvriers demandent, mais ceux qui, comme il y en a beaucoup actuellement, n'ont pas de travail devant eux, préféreront sans doute attendre, pour passer des contrats, que le marché du travail soit plus calme et plus sûr. Les grévistes en seront bien avancés!

## A propos d'un projet de traité

entre la France et les États-Unis, où les vins de France seraient l'objet d'un dégrèvement considérable, le *Journal des Débats* répond par les lignes suivantes à ceux qui prétendent qu'il les vins français ne seront jamais, en Amérique, qu'un objet de luxe:

"Les vins français peuvent être, aux États-Unis comme ailleurs, ou bien un objet de luxe, ou bien un objet de consommation générale et populaire. Ils sont et resteront un objet de luxe si les droits dont ils sont frappés en élèvent tellement le prix qu'ils ne soient plus qu'à la portée des gens les plus riches. C'est aujourd'hui le cas aux États-Unis, comme c'était le cas, autrefois, en Angleterre, lorsque les droits y étaient de \$1.20 le gallon. Mais les droits ont été abaissés à 25c. le gallon. A partir de ce moment, les vins français ont été mis en Angleterre à la portée du grand public. Il en résulte qu'aujourd'hui nos vins y sont à peu près au même prix qu'à Paris, et que le consommateur anglais peut y avoir du vin

de France de qualité convenable moyennant 20 à 25c. la bouteille.

"Si les droits n'existaient pas, on pourrait vendre aujourd'hui à New-York des vins de consommation populaire à partir de 11 à 12c. la pinte et graduellement à des prix plus élevés, à mesure qu'il s'agirait de qualités plus fines. Mais, même à 11c. la pinte, il serait possible de livrer des vins de Bordeaux tout à fait naturels. N'est-il pas évident que de tels prix placeraient les vins de France à la portée des ouvriers des États-Unis et leur fourniraient ainsi une boisson saine et bienfaisante? Il en serait ainsi encore si les droits de douane aux États-Unis étaient modérés; mais la situation change du tout au tout lorsque nos vins sont frappés, comme aujourd'hui, d'une taxe de 60c. le gallon, soit plus que le double de la valeur de nos vins ordinaires. Et dès lors, sous l'influence de ces droits élevés, le vin devient un objet de luxe."

## LE SÉQUESTRE OFFICIEL

Lors de l'entrevue des délégués des chambres de commerce avec le gouvernement, au sujet de la loi de faillite, la fonction du séquestre a soulevé les protestations des délégués, se souvenant du rôle joué par le syndic officiel sous le régime de la loi de faillite de 1875. Le syndic officiel du temps, dit-on, n'était, la plupart du temps, que le pourvoyeur du syndic définitif. On prétend même que le syndic officiel faisait la chasse aux faillites, allait jusqu'à conseiller aux marchands, un peu gênés, de se mettre en faillite, pour amener des affaires au bureau où il était attaché.

On craint que ces abus ne se répètent avec la nouvelle législation qui donne au séquestre officiel des pouvoirs très étendus en attendant la nomination du syndic des créanciers. La nomination du séquestre par le gouvernement ne va pas non plus aux représentants du commerce qui s'attendent, assez naturellement, à voir cet emploi rempli par des partisans besoigneux.

Ce sont de ces détails qui, sans attaquer le fonds d'une mesure, en rendent quelquefois l'utilité très problématique et il est bon que le gouvernement tienne compte des représentations qui lui sont faites à ce sujet. Nous avons constaté, dans l'ordonnance des procédures ayant lieu à la suite de la nomination du syndic ou liquidateur définitif, le désir évident du gouvernement de laisser autant de latitude que possible aux créanciers. Qu'il montre donc les mêmes bonnes dispositions dans la réglementation de l'administration des biens du failli dans l'interim, entre la cession et la nomination du curateur.

Le séquestre officiel pourrait, par exemple, être un fonctionnaire de l'ordre judiciaire, le shérif ou le protonotaire du district. Cette solution a été proposée par quelques uns des délégués des Chambres de Commerce. Nous y voyons un inconvénient, c'est que le shérif ou le protonotaire ne seront pas toujours compétents pour continuer le commerce du failli, et pourraient s'en laisser imposer par un créancier intriguant, ou même par un candidat liquidateur.

On a demandé aussi que le séquestre officiel ne put être nommé liquidateur par les créanciers. C'est une solution plus pratique, d'autant plus que le séquestre étant officier de la cour, s'en tiendrait alors plus strictement aux opérations nécessaires pour conserver le gage des créanciers, c'est-à-dire l'actif de la faillite. Il faudrait cependant trouver le moyen, avec cette disposition dans la loi, d'empêcher une entente secrète entre le candidat à la liquidation et le séquestre. La disposition de la loi qui prescrit la nomination d'un seul sequestre par district judiciaire, à moins qu'il n'y ait presse d'affaires, a cela de bon, qu'elle placerait ce fonctionnaire dans une position tout à fait indépendante des liquidateurs de profession.

Nous l'avons déjà dit et nous nous y tenons; cette disposition qui met l'actif du failli tout d'abord sous le contrôle d'un fonctionnaire du tribunal, est, en soi, de nature à rassurer les créanciers. Les détails de sa nomination et l'incompatibilité que l'on voudrait établir entre ses fonctions et celle de liquidateur, ne doivent pas faire oublier ce point. Il s'agit donc, surtout, de rédiger la loi de manière que le séquestre officiel soit compétent et inoffensif.

La nomination par le gouvernement, est, sans contredit, une protection contre l'intrigue possible de

la part du failli ou d'un créancier, mais elle ne garantit aucunement la compétence de la personne qui sera nommée. Ne serait-il pas possible d'obvier à cet inconvénient en faisant revivre en partie une disposition de la loi de 1869 qui attribuait aux chambres de commerce la nomination des syndics officiels et en faisant nommer le séquestre par le gouvernement, mais sur la recommandation de la chambre du commerce du district?

C'est ce qui se pratique encore actuellement pour les charges d'inspecteurs des divers marchandises.

Que cet officier, ainsi nommé par le gouvernement sur la recommandation des commerçants, ne puisse être ensuite nommé liquidateur, cette incompatibilité nous paraît rentrer assez bien dans l'ordre d'idée qui a inspiré la rédaction du projet de loi, puisque l'on fait du séquestre un officier de justice et que l'on n'en nomme qu'un seul par district, sauf dans les districts où un seul ne pourrait suffire. Dans ce cas, c'est le juge qui désigne le séquestre pour chaque faillite en ayant soin de partager également la besogne entre chacun de ces fonctionnaires.

Il est évident, par conséquent, que l'intention du gouvernement est de faire du séquestre un véritable fonctionnaire au même titre que le shérif ou le protonotaire et, cela étant, il est naturel qu'il soit inéligible à une charge où il serait, non plus officier du tribunal, mais mandataire des créanciers de la faillite.

La question des honoraires du séquestre officiel a aussi soulevé des objections. Evidemment il faut réduire autant que possible les frais d'une liquidation forcée afin de ne pas rendre pire la situation des créanciers; mais il est de principe que tous les frais et déboursés faits dans l'intérêt général des créanciers, doivent avoir priorité sur les réclamations particulières; il ne s'agirait donc ici que de faire établir soit par la cour du district, soit par le gouverneur général en conseil, un tarif d'honoraires suffisant pour rémunérer le séquestre sans obérer l'actif de la faillite. Il y aurait, croyons-nous, économie sur ce point à ne pas faire faire par le séquestre un inventaire régulier des affaires du failli; on pourrait, jusqu'à la nomination du liquidateur, se contenter d'exiger du failli une liste assermentée de ses créanciers, pour faire les convocations, et un état sommaire, aussi assermenté, de son actif et de son passif. On ne demanderait, alors, du séquestre que la conservation de l'actif pour

les créanciers qui, ayant nommé leur liquidateur, auraient à décider eux-mêmes des frais à faire pour arriver à une liquidation équitable.

En résumé, nos solutions aux problèmes posés sont celles-ci; que le séquestre soit nommé par le gouvernement sur la recommandation du commerce; qu'il soit purement et simplement un officier judiciaire, indemnisé par des honoraires tarifés et dont les fonctions seront uniquement de conserver les biens du failli pour ses créanciers, son administration ne devant dépasser la limite de la garde de ces biens que dans le cas où des mesures conservatoires deviendraient nécessaires. Et, enfin, que le séquestre ne puisse en aucun cas, être nommé liquidateur.

## LA COMMISSION DU HAVRE

Nous venons de recevoir le texte d'un projet de loi modifiant les pouvoirs de la Commission du Havre de Montréal. Ce projet a été déposé au sénat par l'honorable M. Bowell.

Il devra sans doute être étudié par les chambres de commerce et autres corporations qu'il intéresse particulièrement; en attendant, nous signalerons certaines dispositions qui méritent une mention spéciale:

1o Dans la constitution du personnel de la commission, le représentant de la Chambre de Commerce du District de Montréal est assimilé au représentant de la Chambre de Commerce de Montréal et de la Halle au blé, et reste en charge pendant quatre ans; la charge du titulaire actuel expirant le 1er août 1897.

2o La commission est autorisée à emprunter un million de piastres seulement, au lieu des trois millions qu'elle a demandés.

3o La commission est autorisée à faire tout ce qui est nécessaire pour la police du port de Montréal. Ces pouvoirs doivent naturellement comprendre—quoiqu'il n'en soit pas fait de mention spéciale—celui d'organiser et d'entretenir une police spéciale; d'autant plus que l'article 25 du projet de loi semble soustraire le Havre et ses annexes à la juridiction des règlements de la cité de Montréal et, par conséquent, à la surveillance de la police civique.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

## LES TRAMWAYS ELECTRIQUES

Pour tous ceux qui ont fréquemment l'occasion de se transporter d'un point éloigné de la ville à un autre; pour les ouvriers qui logent dans les faubourgs, pour tous ceux, en un mot, qui se servent des tramways, le nouveau service des tramways électriques constitue un immense progrès sur l'ancien et la preuve en est facile à trouver dans l'augmentation des recettes de la compagnie.

Mais il y a une horrible compensation dans le nombre d'accidents qui se produisent dans les rues fréquentées de la ville. Quelque soit l'avantage matériel qui résulte d'un progrès de ce genre, il est impossible d'admettre que nous consentions à acheter cet avantage au prix de sacrifices humains tels que nous en voyons presque tous les jours.

S'il était démontré que l'on ne peut nous donner un bon service de tramways sans écraser deux ou trois enfants par semaine, il n'est pas un homme qui ne fut prêt à demander le retour aux omnibus traînés par des chevaux. On nous dit bien, il est vrai, que c'est une affaire d'habitude, que la population n'est pas encore accoutumée à la rapidité du mouvement des nouvelles voitures électriques; et que, lorsque l'on y sera habitué, on prendra ses précautions en conséquence et que les accidents deviendront beaucoup plus rares. Il y a peut-être du vrai, là-dedans, mais, en ce qui concerne les enfants surtout, il faut prendre des précautions autant contre leur imprudence que contre leur défaut de connaissances.

Il doit y avoir moyen, nous en sommes convaincus, de concilier le progrès acquis avec la sécurité de la population. D'abord, il est nécessaire que les personnes à qui le moteur d'une voiture est confié, connaissent parfaitement le fonctionnement de la machine compliquée qui leur est confiée. Demander que l'on n'emploie que des ingénieurs électriciens, serait exorbitant, car on n'en trouverait pas assez pour le service, d'abord, et ensuite, il faudrait les payer trop cher pour les finances de la compagnie. Mais, prendre un individu qui n'entend rien à l'électricité ni aux machines et après quinze jours seulement d'apprentissage, lui confier la charge d'un moteur, c'est, il nous semble, une imprudence coupable, comme le prouvent les accidents fréquents qui surviennent.

Il faudrait ensuite trouver un appareil protecteur à placer à l'avant

du tramway. Différents appareils de ce genre ont été brevetés récemment et l'on devrait exiger de la compagnie qu'elle fasse les frais de se procurer le plus pratique.

Enfin, il faudrait que les préposés aux moteurs eussent l'instruction formelle de renverser le pouvoir moteur, lorsqu'ils ne peuvent éviter autrement un accident. On nous informe que leurs instructions leur défendent d'avoir recours à cette manœuvre excepté à la dernière nécessité. On conçoit que le renversement du pouvoir moteur ne soit pas une chose à recommander pour une bagatelle; la transmission du mouvement étant faite par des engrenages, et le pouvoir agissant directement sur ces engrenages, sans l'intervention de pistons ou autre appareil qui pourrait amortir le choc, le renversement du pouvoir donnera nécessairement un choc de nature à causer des dommages aux appareils de transmission, si la voiture avait en ce moment, une vitesse acquise considérable ou si elle descendait une côte. Mais ce renversement peut amener l'arrêt immédiat, instantané, de la voiture et il faut choisir entre les dommages causés à l'appareil moteur d'une voiture électrique et la vie d'un être humain.

La compagnie—corps sans âme—préférerait-elle risquer la vie d'un enfant plutôt que de risquer les dommages possibles à son outillage, qu'il y aurait un moyen de lui faire comprendre que c'est une économie mal entendue. Qu'on lui fasse payer—non pas ce qu'elle vaut, la vie humaine est inappréciable,—mais une bonne somme pour chaque vie sacrifiée à sa rapacité et elle aura bien vite compris qu'il est plus économique de payer \$50 à \$100 de réparations à une voiture que \$5,000 à \$10,000 aux parents d'un être humain écrasé par cette voiture.

## TÉMOINS.

Il y a quelque chose qui choque dans l'association d'idées que forme le mot "témoin" employé dans les expropriations, avec le rôle que jouent ces prétendus témoins. Un témoin, dans le sens ordinaire du mot, est quelqu'un qui vient affirmer sous serment un fait qui est à sa connaissance personnelle. Le témoin doit, essentiellement, être désintéressé pour que son témoignage ait une valeur quelconque, et le fait de payer des témoins, dans un procès civil, plus que leurs frais de déplacement et la modique somme

de \$1.00 par jour allouée par la loi, suffirait, s'il était porté à la connaissance du tribunal, pour faire perdre sûrement sa cause à la partie qui s'en rendrait coupable.

Eh bien pour quelqu'un qui est imbu de ces idées et qui a le respect du serment, n'est-il pas répugnant de voir dans les affaires d'expropriation, la ville de Montréal, d'un côté, nommer des "témoins" pour déposer en sa faveur devant les commissaires d'expropriation, et leur allouer un salaire dépassant de beaucoup la somme fixée par la loi; et, de l'autre côté, un groupe d'architectes, d'entrepreneurs, d'agents d'immeubles traiter à forfait avec le propriétaire, moyennant trois pour cent de l'indemnité qui lui sera accordée? N'est-ce pas subversif de la conception que l'on a de la nature d'un témoignage et de nature à troubler le sens moral chez ceux qui ne l'ont pas très clair?

Au fond, la question se résume pourtant en l'emploi impropre du mot de témoin. La procédure d'expropriation est tout simplement un arbitrage; les commissaires sont les arbitres, les prétendus témoins sont tout simplement des experts que chaque partie fait entendre pour appuyer ses prétentions. Or il est parfaitement légitime pour une partie de payer un expert pour défendre ses droits, tout aussi bien qu'un avocat, l'expert étant un avocat chargé d'exposer la partie technique de la cause et l'avocat étant un expert chargé de la partie légale.

On dira peut-être que c'est une puérité de soulever à ce sujet une question de mots et que l'emploi du mot "expert" au lieu de celui de "témoin" ne changera rien à la chose. En effet, rien ne sera changé à la procédure, ni aux résultats, mais, au moins, on ne laissera pas le public sous l'impression que l'on peut légitimement intéresser des témoins au succès d'une cause en leur assurant un tant pour cent de la somme obtenue. Et nous croyons que le sens moral de notre population est une chose assez importante pour qu'on se donne la peine de faire ce changement.

## LE SUCRE DE BETTERAVE

Une nombreuse et importante délégation, composée de l'honorable Ls. Beaubien, ministre de l'Agriculture à Québec, l'hon. A. Desjardins, sénateur, et MM. Bergeron, M.P., Beausoleil, M.P., Dupont, M.P., Grandbois, M.P., Turcotte, M.P., Lippé, M.P., Lachapelle,

M.P., Amyot, M.P., Dugas, M.P., et plusieurs autres, accompagnait l'autre jour MM. Théodule Lefebvre, propriétaire et Alfred Musy, gérant de la fabrique de sucre de betterave de Berthier, auprès des honorables MM. Foster, Ouimet et Wallace. L'objet de la délégation était de représenter au gouvernement la nécessité de continuer pour une période d'au moins dix années, la prime de deux cents par livre en faveur du sucre de betterave fabriqué dans le pays.

La parole a été portée par les honorables MM. Beaubien et Desjardins, par MM. Dupont, Beausoleil, Lefebvre et Musy.

L'honorable M. Foster s'est minutieusement enquis de tout ce qui concerné la culture de la betterave et la fabrication du sucre.

Il a été clairement démontré aux ministres :

1o Que la culture de la betterave est éminemment rémunératrice pour le cultivateur à qui elle rapporte de cinquante à quatre-vingt dix piastres par acre ;

2o Qu'elle améliore le sol et le rend capable d'une plus grande production des céréales ;

3o Qu'elle fournit dans la pulpe un excellent aliment pour les vaches qui, avec cette nourriture, donnent plus de lait qu'avec aucune autre.

4o Que les fermiers canadiens s'accoutument peu à peu à cette culture ; mais qu'il faudra encore plusieurs années pour la rendre parfaite.

5o Que la culture de la betterave est destinée, dans une grande mesure, à remplacer celle des grains et du foin qui ont cessé de rémunérer le cultivateur tout en épuisant le terrain.

6o Qu'elle est une aide et un complément de la production du beurre et du fromage qui a pris de si grands développements dans le pays.

7o Que la fabrication du sucre de betterave est actuellement impossible sans une prime assurée pour dix ans au moins, parce que le rendement des betteraves n'est pas suffisant, ne dépassant pas en moyenne huit pour cent, soit cent soixante livres de sucre par deux milles livres de betterave. La betterave coûtant cinq piastres la tonne, la graine, les instructeurs, les agents et la perte dans la pesée au moins une piastre la tonne, la fabrication trois piastres et demie la tonne, soit un total de neuf piastres et demie pour produire cent soixante livres de sucre valant à 4½ la lb. sept piastres et vingt cents, il est évident que cette industrie ne peut s'établir

ni prospérer sans protection. Le gouvernement donne actuellement deux cents la livre de prime, formant trois piastres et vingt cents par tonne. Le fabricant ne fait qu'un profit de quatre-vingt-dix cents par tonne sur un capital de deux à trois cent mille piastres.

8o Le capital requis pour établir une usine à sucre ne peut être moindre que \$200,000.

Personne ne risquera cette somme pour l'érection de nouvelles usines, à moins d'avoir la certitude d'une protection permanente et uniforme d'au moins dix années.

9o Avec cette garantie, deux nouvelles usines seront immédiatement construites dans la province de Québec et plusieurs autres dans Ontario.

10 La prime actuelle renouvelée d'année en année ne peut que maintenir la fabrique actuelle sans aucune espérance d'en faire surgir d'autres et sans grand bénéfice ni pour le public ni pour les propriétaires.

11o Cette protection cessera d'être nécessaire aussitôt que le perfectionnement de la culture de la betterave aura porté le rendement de sucre à dix ou douze pour cent.

Dès lors l'industrie pourra vivre et prospérer sans protection. Elle doublera la richesse agricole du pays.

Les honorables ministres ont paru frappés de ces faits et de ces arguments qu'ils ont écoutés avec attention et intérêt.

La question sera soumise au conseil des ministres dans le courant de la semaine, et nous espérons qu'elle sera résolue dans l'intérêt de la classe agricole et de l'industrie sucrière nationale. — (*Le Canada*).

## LE MARCHÉ DES FOURRURES A LONDRES

Jules Verne a fait un roman auquel il a donné le titre de "AU PAYS DES FOURRURES" et dont il a placé la scène dans un territoire appartenant, nominalemeut au moins, au Canada, sur les bords de la Baie d'Hudson. Notre pays abondait autrefois en animaux à fourrures ; il en reste encore quelques uns dans nos bois et nos colons qui s'en vont chercher des terres nouvelles vers le nord peuvent encore augmenter les revenus de leurs premières années d'exploitation par la vente des pelleteries provenant de leur chasse de l'hiver. Cependant, les chasses fructueuses ne se font plus guère que sur les territoires inexplorés où la compagnie de la Baie d'Hudson, a

seule quelques établissements à demi civilisés. Mais si la partie du Canada que nous habitons ne produit plus autant de fourrures qu'autrefois, elle en consomme bien davantage et elle va les chercher, pour la plupart, comme les autres pays du monde, d'ailleurs, à Londres. C'est à Londres que nos fabricants de fourrures vont acheter leur matière première dont une grande partie, du reste, y a été expédié du Canada. Il sera donc intéressant pour ceux qui travaillent, ceux qui vendent et ceux qui portent les fourrures, de lire un compte rendu de leurs pérégrinations à travers le monde.

Si grande est l'importance de notre commerce de fourrures, dit un correspondant du *Times* de Londres que, à peine un hiver est-il passé, nous faisons activement nos préparatifs pour le suivant. De fait, les pelleteries vendues pendant la dernière quinzaine aux salles de ventes de MM. C. M. Lampson & Cie, dans College Hill, ont été recueillies pour la plus grande partie pendant l'été et l'automne de l'année dernière. Mais le fait même que l'on achète maintenant des fourrures pour l'hiver prochain, devra paraître étonnant au lecteur qui ne sait pas encore que Londres est le grand marché de fourrures du monde entier et que, les fourrures réunies ici de tous les coins du globe vont être distribuées également dans les cinq parties du monde. Pendant ces voyages elles passent en bien des mains. Quelques unes, par exemple, de celles que l'on vient de vendre aux ventes de mars, sont destinées à la grande foire de Paques à Leipsick où elles seront achetées par des marchands russes, français, allemands, grecs, autrichiens ou autres, qui n'ont pu assister aux ventes à l'enchère de Londres. D'autres seront expédiées en Août à la foire de Nijni-Novgorod et n'arriveront à leur destination que juste à temps pour l'hiver.

Il y a chaque année à Londres quatre séries de ventes, dont celles de mars sont les plus importantes. On y trouve tous les genres de pelleteries connues du commerce et les catalogues de ces ventes forment des volumes qui contiennent quelquefois jusqu'à 300 pages, avec 9000 lots différents. On peut bien affirmer sans exagération qu'on ne peut trouver en aucune autre ville du monde un tel assortiment de fourrures. On y trouve les peaux de renards de toutes les sortes, les peaux d'ours de tous genres : aux ventes de la dernière quinzaine, il y avait 4972 peaux d'ours noir. Depuis la der-

nière guerre de l'Afghanistan, on a découvert une nouvelle source d'approvisionnements, et nous recevons maintenant du Thibet quantité de peaux de tigres à long poil. On peut également trouver ici de très belles peaux de lion. Une peau de lion, entr'autres, avec la tête complète s'est vendue £150 (\$600).

Quoiqu'il n'y ait pas une minute perdue du matin jusqu'au soir, la vente des pelleteries demande quinze grands jours. La plupart des courtiers de la cité ont des lots à vendre, mais le plus fort de la besogne retombe sur les épaules de MM. Lampson & Cie, et de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Lampson & Cie ont le contrôle d'au moins les deux tiers du stock, en y comprenant les consignations des Etats-Unis et de l'Alaska. Ce sont les consignations les plus considérables et les plus riches, dont les Russes sont les meilleurs acheteurs. Les prix payés par les marchands russes sont parfois incroyables.

De toutes les fourrures, la plus dispendieuse est celle de la loutre de mer, et chaque année, comme elle devient plus rare, elle augmente de prix. L'année dernière il a été payé £220 pour une peau et, aux dernières ventes, on a obtenu £210 d'une peau qui n'était pas si belle que celle de l'année précédente, car la hausse moyenne sur ces fourrures, cette année, a été d'au moins 15 p.c. Lorsque l'on paie de pareilles sommes pour une fourrure, qui mesure tout au plus deux verges de

longueur par trois quarts de verge de largeur, le public se demande, naturellement, à quel usage elles sont destinées. Or l'amour de la fourrure est tel chez les Russes, qu'on n'y trouve aucunement extraordinaire de voir un noble payer £50 pour une pièce de dimensions suffisantes pour faire un collet de pardessus; car c'est à cet usage surtout que l'on emploie la loutre de mer à qui l'on attribue la propriété spéciale d'empêcher l'haleine de geler.

Après la loutre de mer vient le renard argenté, dont une pièce a été vendue jusqu'à £120. Cet animal, que l'on trouve au Canada, fait mentir son nom; sa fourrure et son duvet sont, en réalité, noirs, entremêlés seulement de quelques poils blancs ou argentés, et les plus belles peaux n'ont aucune trace de blanc. Le renard argenté comme la loutre de mer, se vend presque uniquement à la Russie pour collets de manteaux de dames.

La collection de martres zibelines (*sables*) de Russie offerte en vente cette année était moins nombreuse

que de coutume; mais comme elle contenait nombre de peaux inférieures et teintes, elle a été vendue en baisse de 15 à 30 pour cent. Comme valeur intrinsèque, les plus belles de ces

peaux ne le cèdent guère à la loutre ni au renard argenté, car, quoiqu'elles ne soient pas de plus d'un cinquième de la grandeur des deux autres, elles ont atteint jusqu'à £38 la pièce. Jusqu'à ces dernières années, les peaux les plus foncées ou du bleu le plus sombre, recueillies dans la contrée connue dans le commerce sous le nom de Takutsky étaient reçues comme tribut ou accaparées par les hauts personnages de la cour de St-Pétersbourg, aussi on les désignait sous le nom de martres de la couronne.

Mais, depuis quelque temps le commerce a pu s'en procurer quelques bons lots qui, naturellement, ont été expédiés à Londres où elles ont trouvé des acheteurs disposés à les payer un prix très élevé, parmi les marchands de fourrures d'Angleterre, de France et d'Amérique.

Les Chinois teignent et élargissent une autre sorte de martre qu'ils passent pour le *sable* mais on reconnaît la peau teinte au duvet qui reste d'une couleur crème car, il est impossible de lui donner la nuance bleuâtre caractéristique du *sable*. Pendant quelques années il n'y eut aucune demande pour l'hermine et lorsque, il y a une couple d'années, la demande se réveilla et qu'on rechercha les hermines, les Chinois informèrent les marchands qu'ils avaient renoncé à chasser ces animaux dont la peau n'était pas vendable. Cette année cependant il en est venu plus de 10,000 au marché et elles ont été rapidement vendues au double du prix qu'elles auraient rapporté le printemps dernier; et nous pouvons compter trouver l'hermine très en vogue l'hiver prochain.

Les fourrures suivantes se vendent exclusivement sur le marché de Londres avant de passer entre les mains des fabricants: le putois, le vison, le chat sauvage, la fouine, le renard rouge, l'opossum d'Australie et beaucoup d'autres. Toutes ces fourrures qui forment ce que l'on pourrait appeler les fourrures populaires à cause du nombre énorme qui s'en vend et du rôle qu'elles jouent sur le marché de Londres, ont eu à subir une baisse par suite de la dépression générale du commerce dans le monde entier et de la récente crise financière aux Etats-Unis. Quoiqu'elle ne soit pas la plus précieuse, intrinsèquement, la peau du loup marin est la plus importante de toutes les pelleteries pour le

marché de Londres; elle fournit à elle seule la presque totalité des ventes du mois d'Octobre. Des arrangements ont été faits, récemment, pour faire mettre sur le marché, à cette date, toutes les peaux de loups marin prises dans l'année. Les conditions imposées par les Etats-Unis à la compagnie concessionnaire des îles Pribyloff, avant la querelle entre les Etats Unis et l'Angleterre, avaient causé une hausse très rapide dans les prix; en 1890, le prix moyen payé pour chacune de 21,000 peaux de loup marin d'Alaska, fut de 146s, 6d, contre 67s, l'année précédente, et le prix extrême fut 165s, mais, l'année suivante, quoiqu'il n'eût été reçu que 13,000 peaux de l'Alaska, le plus qu'on pût obtenir fut 125s et la moyenne de l'année dernière a été 108s, 4d, par peau. Cette caisse est encore attribuée à la crise financière générale et aussi à l'augmentation de la pêche du loup marin dans le Nord-Ouest, qui est devenue la plus considérable de toutes, ayant fourni plus de 100,000 peaux l'année dernière, tandis qu'elle ne donnait pas plus d'un cinquième de ce nombre il y a quelques années. La pêche la plus considérable d'une année a été celle de 1887, où 227,378 loups marins furent capturés; mais à ce moment-là la pêche de l'Alaska était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui.

Comme qualité, le loup marin de l'Alaska, tient toujours le premier rang, sa fourrure étant plus épaisse que celle des loups marins des îles de Cuivre et du Nord-Ouest. Quoique beaucoup soient capturées par des équipages américains sur les côtes américaines; presque toutes les peaux de loup marin sont envoyées en Angleterre pour y être vendues; elles y sont également façonnées et teintes, l'outillage possédé par Londres pour cette industrie étant beaucoup plus perfectionné que celui des Etats-Unis.

Il est probable que l'abondance des capitaux en Angleterre et la facilité avec laquelle on y obtient du crédit, sont aussi parmi les causes qui attirent à Londres les consignations de fourrures; mais il est certain que, comme marché central de ces articles, Londres est incomparable. Les ventes de fourrures de toutes sortes, aux quatre enchères annuelles, de janvier, mars, juin et octobre rapportent entre trois et demi et quatre millions sterling. Les seules ventes importantes qui se tiennent en dehors de l'Angleterre, à part celles des deux villes mentionnées plus haut, sont celles de Irbit, en février, où se vendent la plus grande

partie des fourrures communes de Russie, mais c'est, comparativement, un marché local qui se tient par delà les monts Ourals, hors de la portée de la plupart des marchands. Un autre marché se tient à Kiatchka, sur la frontière entre la Sibérie et la Chine, mais nous ne connaissons encore que peu de choses sur ce pays encore peu exploré, et encore moins fréquenté par les marchands; de sorte que l'on peut dire sans crainte de se tromper que Londres est le marché du monde entier, pour les fourrures comme pour beaucoup d'autres produits.

### MODES ET NOUVEAUTÉS

L'Allemagne, dit un confrère, fabrique plus de bas que tout autre pays; l'Angleterre fait les meilleurs bas et la France, les plus jolis. Les bas anglais sont supérieurs par le tissu, surtout les bas de coton et ceux de fil; rien ne vaut pour durer le bas de coton anglais. Le bas anglais n'a pas de couture à la jambe mais il en a deux sous le pied, la semelle étant rapportée. Le bas français n'a qu'une couture, il est tricoté tout d'une pièce, puis cousu. Il est toujours assez étroit pour s'ajuster comme un gant. Les Allemands emploient le modèle français, mais leur jauge est plus large, les chevilles sont larges et les mollets bombés; ce sont des bas pour des dames corpulentes. Le bas français, du bon numéro, ne fait presque jamais de pli sur la jambe, tandis que le bas allemand fait toujours des plis, à moins d'être fortement étiré et assujéti par la jarretière, ce qui affaiblit le tissu.

### ASSEMBLÉE DES INSPECTEURS

#### DE FABRIQUES DE FROMAGE ET DE BEURRE

Les inspecteurs nommés par les syndicats de fabricants de beurre et de fromage, se sont réunis hier, à l'Université Laval; ils avaient été convoqués par la société d'industrie laitière de la Province; à cette assemblée, outre les inspecteurs, assistaient entre autres, M. de la B. Taché, M. J. C. Chapais, M. G. A. Gigault sous-commissaire d'agriculture, qui y avaient été spécialement invités.

On a recommandé fortement aux inspecteurs d'accomplir leurs devoirs avec la plus grande attention, de ne pas craindre de faire aux fabricants des critiques sérieuses quand il y aurait des défauts, des

imperfections à réformer dans leurs opérations; on leur a rappelé que de la rigoureuse attention dans l'accomplissement de leurs fonctions, dépendait en grande partie le maintien de la réputation de primauté que le fromage de notre Province a conquise sur les concurrents du monde entier, à l'exposition de Chicago.

Comme la mouche à cornes peut encore apparaître cette année, et que, l'année dernière, elle a été dans certaines localités la cause de diminution d'un quart de la production laitière, dans le mois d'août surtout, on a engagé les inspecteurs à recommander fortement, à insister auprès des fabricants, pour leur faire préparer eux-mêmes l'émulsion de pétrole et à en distribuer aux cultivateurs, patrons des fromageries et des fabriques de beurre, de crainte que, par négligence, les propriétaires de vaches n'en préparent pas; le coût de cette préparation est bien peu de chose, comparé aux très grands dommages qui en résulteraient tant aux fabricants qu'aux patrons, s'ils négligeaient de s'en servir. — (*L'Événement*).

### LE HAVRE DE QUÉBEC.

Nous avons sous les yeux le rapport de la Commission du Havre de Québec pour l'année 1893.

Les commissaires actuels sont: MM. Edmond Giroux, président; Victor Châteauevert, M.P.P.; Arthur J. Turcotte, M.P.; Julien Chabot, R. R. Dobell, William Rae, Hon. John Sharples, Félix Carbray, M.P. P., et R. H. Smith.

Le rapport rend compte des opérations de la Commission pendant l'année écoulée.

La construction par le Pacifique Canadien des élévateurs à grains sur la jetée Louise; les travaux d'amélioration au brise-lames et à plusieurs quais de la Commission; les réparations faites aux entrepôts et les \$32,000 dépensées pour mettre le quai des Commissaires en état de recevoir les navires et vapeurs tirant jusqu'à 30 pieds d'eau, sont les principaux travaux qui se sont faits pendant l'année écoulée.

En 1893, les revenus de la Commission accusent une diminution de \$4,899.44 sur 1892 et le surplus des recettes sur les dépenses est de \$36,767.84.

En 1893, quatre pilotes ont subi leur procès devant les commissaires: deux ont été acquittés et deux condamnés: Elzéar Godbout, à dix mois de suspension, pour avoir

échoué le SS. "Vandhram" sur l'île aux Pommes.

Cyrille Lapointe a été dépossédé de sa licence pour avoir occasionné une collision entre les SS. "Blue Star" et "Lycia."

Le rapport contient, cette année, un extrait du *Transport*, de Londres, une revue maritime, sur les travaux du Havre à Québec. — *La Semaine Politique*.

### A PROPOS DU CHOCOLAT

L'Europe doit l'introduction du chocolat aux premiers conquérants espagnols. On le traita d'abord comme une médecine et c'est sous cette étiquette qu'il pénétra en France; il obtint dès l'abord les suffrages de la faculté de médecine dont il est toujours resté un des favoris.

En 1684, Foucault prenait pour sa thèse de baccalauréat: *An chocolati usus salubris?* (L'usage du chocolat est-il sain?) sa thèse est un dithyrambe, un éloge enthousiaste de la fève mexicaine. Il déclare cependant que si on le prend pour le plaisir qu'il donne, il faut se restreindre à deux tasses par jour. Les bilieux doivent le prendre avec de la tisane de chicorée et les constipés devront y ajouter de la rhubarbe. Il faut s'en abstenir pendant la canicule. Le chocolat est très bienfaisant pour ceux dont l'estomac est affaibli par les coliques, la diarrhée, les borborygmes et des selles trop copieuses. Il est si nutritif qu'aucune soupe ou bouillon ne peut aussi longtemps soutenir l'existence.

Le docteur Blegny, en recommande l'usage dans les cas de "rhumes et fluxions de poitrine, inflammation de la gorge, insomnie, choléra morbus, diarrhée et dysenterie." De son côté, le Dr. Hecquet, doyen de la faculté disait en 1712 que le chocolat ne pouvait guère être considéré comme ayant les qualités ou méritant le titre de breuvage; mais qu'on doit plutôt le classer parmi les bouillons et les consommés, tellement il est nourrissant et capable par lui-même de soutenir la vie et la vigueur même du plus robuste. Nicolas Audy, un des collègues de Hecquet, affirmait en 1713 que le chocolat guérit même la phtisie, "mais, ajoute-t-il, pas en règle générale".

Dans ce concert de louanges il y avait naturellement de temps en temps une note discordante; le chocolat avait lui aussi, ses ennemis et ses détracteurs. Le célèbre médecin anglais, Lister, écrivait en 1698 que

c'était " un apéritif dangereux et en même temps une sorte d'aliment grossier, bon tout au plus pour l'estomac d'un Indien." Le Dr. Duncan, en 1705, condamnait le chocolat. Contrairement au Dr. Sangrado, de facétieuse mémoire, Duncan ne prescrivait que des boissons chaudes.

La Princesse Palatine abhorrait le chocolat à l'égal du thé et du café et l'accusait de toutes sortes de désordres, voire même de crimes diététiques et hygiéniques. Dans une lettre datée du 10 novembre 1716, elle allait jusqu'à l'accuser d'avoir gâté les dents de la reine Christine.

Mais la plus formidable accusation portée contre le chocolat émane, chose étonnante, d'un manufacturier de chocolat. Dans ses réclames, il faisait ressortir le fait que, lorsqu'on a retrouvé les restes des compagnons de Franklin, morts de faim dans les glaces du pôle nord, ils avaient encore avec eux une abondante provision de chocolat, ce qui prouvait que le chocolat n'avait aucune vertu alimentaire. Il est vrai qu'il ajoutait que cela dépendait de la manière dont ce chocolat avait été préparé et que le sien, mais le sien seul, constituait un aliment parfait.

### LA CHICORÉE.

La chicorée sauvage dont la racine séchée et pulvérisée est si souvent mêlée au café, est une solanée à racines pivotantes qui croît à l'état sauvage dans presque toutes les régions tempérées. On en fait une culture spéciale pour sa racine en Angleterre, en Hollande, en Belgique, en France et en Allemagne. On la cultive aussi sur quelques centaines d'arpents en Californie et un Français, M. de Rouffignac, a établi il y a quelques années, dans les territoires du Nord-Ouest, une ferme pour la cultiver en grand et une usine pour préparer les racines pour le commerce.

En culture, la chicorée atteint une hauteur de 5 à 6 pieds ; elle croît rapidement à une basse température, grandissant d'environ 7 pouces par trois semaines.

Elle fleurit en août et en septembre et ses fleurs en étoiles d'un bleu vif, émaillent partout les bords de nos routes, des fossés, etc.

Le sol le mieux adapté à la culture de la chicorée est une terre argileuse profonde et friable. La culture est peu compliquée ; il n'y a guère qu'à la semer, soit à la volée, soit en rangs—cette dernière méthode donnant les plus grosses racines — et à

arracher les racines, ce qui se fait en novembre.

À l'analyse, la racine de chicorée donne le résultat suivant : eau, 9.09 sels solubles 4.20 ; substances extractives solubles, 41.29 ; substances résineuses et gommeuses solubles, 5.22 ; dextrine, 6.12 : matière saccharine, 11.36 ; cellulose, 19.40 ; caramel, 2.10 ; carbone, 1.18, huiles empyreumatiques, 0.04.

Les propriétés toniques de la racine de chicorée étaient connues longtemps avant que le café eût pénétré en Europe, de telle sorte que les premiers voyageurs qui ont parlé du café, en ont comparé l'effet à celui de l'infusion de racines de chicorée. La popularisation du café comme breuvage a eu pour résultat de répandre également l'usage de la chicorée, que l'on mêle au café pour donner à l'infusion de la couleur, de l'amertume et du corps.

La préparation des racines pour le commerce se fait de la manière suivante : On choisit les racines les plus vieilles, les plus fortes et les plus blanches ; on les lave, on les coupe en petites tranches et on les fait sécher au four. Puis on les fait rôtir. La rôtissoire pour la chicorée est une sorte de double cône tronqué en acier laminé, de trois pieds de long et d'un diamètre de trois pieds au milieu, diminuant à un pied seulement à chaque extrémité. Deux rôtissoires de ce genre sont employées pour chaque fourneau, elles sont promeuées dans le fourneau au moyen d'une petite voie ferrée sur laquelle roule la monture où elles sont fixées. En même temps, un engrenage communiquant avec un arbre de transmission qui va d'un bout à l'autre du fourneau, les fait tourner constamment sur leur axe.

On met dans chaque rôtissoire de 200 à 400 livres de racines séchées avec une certaine quantité d'huile d'olive ou de suif pour empêcher de brûler et on fait tourner au dessus d'un feu de coke pendant 1½ heures, à raison de 12 à 16 révolutions par minute.

Lorsque le rôtissage est à point, on amène devant la bouche du fourneau, une table munie de roues, qui est de la hauteur exacte de la voie où se meuvent les rôtissoires et l'on fait passer ces dernières du fourneau sur la table montée sur rails, que l'on pousse rapidement à la chambre de refroidissement. Là, on décharge les rôtissoires, et on les recharge de racines sèches pour les ramener au fourneau.

La chambre de refroidissement, pavée de brique ou de ciment, a environ 30 pieds carrés. Lorsqu'elle

est refroidie, on envoie la chicorée à la machine à broyer, où elle passe entre des rouleaux qui l'écrasent et la réduisent en poudre plus ou moins fine. Une toile sans fin la reçoit au dessous des rouleaux et la transmet à un sas d'environ 20 pieds de long dont les mailles varient de 4 à 40 au pouce. La chicorée broyée, passant sur ce sas qui tourne à raison de 28 à 30 révolutions par minute, se trouve automatiquement séparée en différentes grosseurs et tombe en dessous de l'appareil dans des sacs ouverts qui l'attendent. Il ne reste plus qu'à l'emballer dans des barils et elle est prête pour le marché.

Nous n'avons pas de données exactes du rendement de l'établissement de M. de Rouffignac ; mais l'exploitation de Californie, sur environ 400 arpents, donne, dans les bonnes années, un profit de \$300 par arpent. La chicorée sèche se vend \$200 la tonne ; broyée, elle varie entre 5 et 6c la livre. Sur le marché de Montréal, elle se vend aux détailliers entre 9 et 10c la livre et les détailliers la vendent 15c.

### NOTRE FROMAGE.

Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises la concurrence que nous préparent les colonies australiennes avec leur fromage subventionné. Notre confrère, *La Presse*, écrivait à ce sujet hier l'article que nous reproduisons ci-après. Nous approuvons fort le conseil de varier la fabrication, mais nous le croyons un peu prématuré. La production n'a pas encore atteint le point où elle ne pourra plus se placer en Angleterre, même en concurrence avec le fromage d'Australie ; et nous demandons qu'on nous permette de perfectionner tout à fait notre Cheddar, avant de nous lancer dans une autre fabrication, pour laquelle il y aura tout à apprendre, tout à faire. Il faudra, sans doute, en venir à un jour ou l'autre et il n'est pas mauvais de préparer les esprits un peu à l'avance ; mais encore une fois, nous ne croyons pas à une urgence immédiate.

On lit dans le *Mail* :

#### FROMAGE D'AUSTRALIE

Les producteurs et les exportateurs de fromage canadien, apprendront avec intérêt que Victoria, l'une des colonies australiennes cherche maintenant à s'emparer d'une partie de la demande de l'Angleterre pour ce produit. Sa première exportation, environ quatorze cents boîtes, est arrivée à Londres et a été vendue à des prix égaux et dans quelques cas supérieurs—à ceux obtenus pour les fromages canadiens. La qualité et la condition des fromages australiens sont données comme excellentes. Naturellement ce fromage étant frais et

arrivant à une époque de l'année où le stock des fromages canadiens est faible sur le marché, il obtient—en dehors de son mérite—des avantages qu'il n'obtiendrait pas à une autre époque de la saison. Victoria n'hésite pas en affaires, comme elle l'a prouvé par le rapide développement de ses exportations de beurre sur le marché anglais, alors qu'elle avait contre elle une forte concurrence et les habitudes peu changeantes du marché. Maintenant que ses exportations de beurre peuvent se défendre elle-mêmes, le gouvernement a dirigé son attention sur l'exportation du fromage. La prime accordée au beurre est supprimée et remplacée par une prime de 6 sh. par *cwt*—soit près d'un centin et demi par lb—accordée sur tous les fromages vendus à l'étranger au-dessus de 50 sh. par *cwt*. Plusieurs fromageries nouvelles ont été établies et tout fait croire que la colonie de Victoria fera une concurrence sérieuse aux autres pays exportateurs de fromage. Le fait que sa production sera mise plus tôt sur le marché que les fromages du Canada ou des États-Unis est tout en sa faveur. Que ce fromage soit meilleur ou plus mauvais, ou plus ou moins vendable que les qualités actuellement importées en Angleterre, il est certain qu'il en fera baisser les prix. Le Canada a établi sa réputation et obtenu la première place pour ses fromages sur le marché anglais grâce à leur supériorité et peut garder cette supériorité. Il peut conserver sa place, s'il ne peut empêcher l'abaissement des prix.

Notre confrère de Toronto est peu encourageant comme on le voit.

La Presse n'a cessé depuis de longues années de mettre les cultivateurs canadiens en garde contre cette concurrence fatale des colonies australiennes, et leur a indiqué les moyens à prendre pour se protéger ou tout au moins pour en atténuer les effets.

Les beurres d'Australie, grâce à la politique de primes adoptée par ses gouvernements, se sont fait, en très peu de temps, une place considérable sur le marché anglais et on peut être certain que la lutte pour l'exportation des fromages sera conduite avec autant d'énergie.

Il faudra tout d'abord compter avec cette prime de un centin et demi par livre, qui permettra aux fromageries australiennes, de vendre ses fromages, à qualité égale, au-dessous des nôtres. Une pareille prime sur l'exportation canadienne représenterait plus de deux millions de piastres, somme que nos froma-

gers auront de moins à encaisser en supposant que les prix se maintiennent aux taux actuels, moins la prime.

La Presse n'a cessé de mettre sous les yeux de ses lecteurs—et elle le faisait il y a encore quelques jours—la statistique établissant que l'augmentation des exportations de fromage canadien était plus attribuable à la diminution des exportations de fromage américain qu'à une augmentation correspondante de la consommation en Angleterre.

Dans ces conditions, on comprend toute l'importance de la mesure prise par le gouvernement de Victoria et l'effet désastreux qu'elle peut avoir sur l'exportation de nos fromages et surtout sur leurs prix.

La Presse a toujours recommandé aux cultivateurs de varier les produits de notre industrie laitière et surtout de fabriquer d'autres fromages durs que le cheddar.

Elle a demandé qu'on étudie la fabrication du fromage de gruyère, du fromage de Hollande, du gorgonzola ; on n'en a rien fait et on est arrivé au moment, prédit par La Presse, où cette étude s'impose si on veut que la surproduction du Cheddar ne réduise considérablement les bénéfices des cultivateurs.

L'industrie laitière a sauvé la province ; toute diminution de fabrication, de revenu, de bénéfices sera ressentie par la province entière.

Le traité franco-canadien en nous ouvrant le marché français, qui somme pour des millions de piastres de fromages durs, nous aidera considérablement et pourra absorber les produits nouveaux dont la fabrication devrait être depuis longtemps établie parmi nous.

Il nous permettra également de développer la fabrication du lait concentré et nous mettra à même de faire progresser notre industrie laitière et d'en écouler les produits sans trop souffrir de la formidable concurrence nouvelle que nous allons rencontrer sur le marché anglais.

Il est regrettable que la Société d'Industrie Laitière n'ait pas montré dans cette affaire de traité de commerce autant d'énergie que l'Association des vigneron de l'Ontario.

La mise sur le traité des fromages, concédée par le gouvernement français, dépend de la décision que le gouvernement canadien prendra sur ce point, et en présence du silence des intéressés le gouvernement serait presque justifiable en laissant tomber cette partie du traité dans l'oubli.

La Presse ne peut que signaler

aux cultivateurs le danger qui les menace ; à eux et surtout à la Société d'Industrie Laitière à prendre les mesures nécessaires pour protéger les intérêts de la plus grande branche de notre industrie laitière et du plus important de nos revenus agricoles.

#### LA LIQUEUR PHOSPHATIQUE ANCHOR

ou

#### ANCHOR WEAKNESS CURE

La formule véritable, la seule formule certaine du tonique qui convient aux organisations physiques modernes est enfin trouvée, et c'est la "Liqueur phosphatique ANCHOR" qui en a doté la thérapeutique.

On ne saurait croire jusqu'à quel point ce remède est précieux pour les gens dont le système nerveux est fatigué et même épuisé.

Ce tonique est très agréable à prendre et renferme sous une forme admirablement combinée pour l'absorption et délicieuse au goût, tous les éléments minéraux du sang et des tissus, ainsi que tous les agents actifs des meilleures plantes tonifiantes.

La découverte d'un pareil remède était devenue nécessaire à une époque comme la nôtre, que l'on peut appeler l'époque des maladies nerveuses sous toutes les formes, résultat de l'état de fièvre et d'anxiété continuelle dans lequel nous vivons.

Au delà de deux cents médecins ont témoigné à l'heure présente des vertus curatives de la LIQUEUR PHOSPHATIQUE ANCHOR. En ont témoigné également les Sœurs de la Congrégation de Saint-Roch, du Bon-Pasteur, de l'Hôtel-Dieu, du Sacré-Cœur de Jésus, et le directeur de l'école primaire la plus considérable de Québec.

Aussi est-ce avec un sensible plaisir que nous annonçons à nos lecteurs que la "Compagnie de médecine Anchor" a ouvert à Montréal, No 1626 rue Notre-Dame, ancienne librairie J. M. Valois, une succursale dont M. Gustave Piché a pris la direction.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs et à nos amis, qui ont besoin d'un tonique réparateur et d'une vertu reconnue, de se procurer la liqueur phosphatique ANCHOR, qui est en vente chez tous les pharmaciens.

Le surintendant du Pacifique à Farnham a reçu ordre de réduire les dépenses de 75 p. c. En conséquence, il a été obligé de réduire le temps de travail des employés à deux jours par semaine.

Le village de Hatley Nord a l'intention d'offrir aux MM. Hovey une subvention pour les engager à laisser dans ses limites leur établissement de fabrication de lard et de saindoux.

Le comité des chemins du conseil de ville de Montréal demande des soumissions pour la fourniture de tuyaux en terre cuite vernie, de radiers en terre cuite vernie, de brique, ciment, bois, fiches, ferronnerie, fonte et charbon. Les soumissions devront être adressées au bureau du greffier de la cité et seront reçues jusqu'au 16 mai à midi.

# LA BANQUE D'EPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE  
MONTRÉAL

Le bureau de direction de la banque d'Epargne vient de soumettre aux actionnaires de cette institution un état complet des opérations de l'année écoulée.

Ce document, que l'on pourra lire plus loin, est très important et il fait voir que durant l'exercice financier de 1893 la banque d'Epargne a fait des affaires au montant de cinquante-neuf millions de dollars. Chose digne de mention, c'est qu'elle n'a eu aucune perte à enregistrer durant ces douze mois.

Ce résultat qui est excessivement satisfaisant, témoigne hautement en faveur de M. le gérant Barbeau et du bureau de direction qui ont déployé dans leurs fonctions de la sagesse, de la prudence et un profond sens des affaires.

Il suffit de dire que les directeurs de cette banque sont MM. Edward Murphy, R. Bellemare, W. H. Hingston, James O'Brien, J. A. Ouimet, E. J. Barbeau, F. T. Judah, John H. R. Molson, J. A. Chapleau, sir Joseph Hickson. Aussi ont-ils été tous réélus pour l'année courante.

Le défaut d'espace nous empêche de faire de plus longs commentaires et d'ailleurs il vaut mieux laisser à nos lecteurs le plaisir d'analyser ce rapport.

## QUARANTE-SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL

Montréal, le 1er mai 1894.

Aux actionnaires de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Messieurs,

Les Directeurs ont l'honneur de vous soumettre le résultat des opérations de la Banque, pour l'année finissant le 31 décembre 1893, en vous présentant un état général de ses affaires.

Les profits nets, durant cette année, ont été de \$126,401.60 qui, ajoutés à la balance de l'année précédente, élèvent le compte de profits et pertes à \$292,668.57. Sur cette somme, deux dividendes ont été payés et \$100,000.00 placés au fonds de réserve, laissant un reliquat de \$112,668.57.

Le fonds de réserve est maintenant de \$400,000.00. L'année 1893, comme vous le verrez, a produit de très beaux résultats, grâce aux taux rémunérateurs d'intérêt obtenus pour les prêts et à l'absence de toute perte.

La moyenne des transactions, durant cette année, s'est élevé à cinquante-neuf millions de dollars.

La moyenne des dépôts individuels a été de \$177.93; elle était de \$185.03, en 1892.

Le nombre des comptes ouverts, au 31 décembre dernier, était de 48 747 ou 578 de plus que l'année précédente.

Dans toutes nos succursales, les affaires n'ont pas cessé de progresser.

Comme de coutume, une inspection minutieuse des livres a été fréquemment répétée durant l'année.

Le certificat des auditeurs et le bilan vous sont soumis avec ce rapport.

Vous êtes priés d'élire des directeurs et des auditeurs pour l'année courante.

Le tout très humblement soumis.

EDWARD MURPHY,  
Président.

Etat des affaires de la Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal, le 31 décembre 1893.

PASSIF		
Montant dû aux déposants.....	\$8,673,773 93	
Montant dû au Receveur Général.....	93,341 86	
Montant dû au Fonds de Charité.....	180,000 00	
Montant dû aux comptes ouverts.....	58,024 20	
Profits et pertes.....	112,668 57	
Fonds de réserve.....	400,000 00	
Capital payé.....	600,000 00	\$10,117,806 56
ACTIF		
Valeurs en actions du Dominion du Canada et intérêt accru.....	\$1,530,000 00	
Débiteures du Gouvernement Provincial, de la Cité de Montréal et autres Municipalités.....	2,224,496 37	
Prêts temporaires aux Corporations municipales et au Gouvernement Provincial.....	460,911 00	
Prêts garantis par des valeurs collatérales.....	4,271,519 58	
Bâtisses de la Banque (bureau central et succursales).....	100,000 00	
Fonds de charité placés sur débiteures municipales approuvées par le gouvernement fédéral.....	180,000 00	
Autres valeurs.....	60,684 17	
Espèces en caisse et dans les Banques.....	900,197 41	\$10,117,808 56
Nombre de comptes ouverts.....	48,747	
Somme moyenne due à chaque déposant le 31 décembre 1893.....	\$177 93	
		H. BARBEAU, Gérant.

### AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

J. E. P. RACICOT.

St Pie, Quebec.

Les soussignés vendront par encan, à leur bureau, No 97 rue St Jacques, Montréal.

Vendredi, le 1er Juin 1894, à midi.

les propriétés ci-dessous, savoir :

1. Un lot de terre situé paroisse de St Pie, comté de Bagot, rang St François, côté sud-ouest, de la contenance de 4 arpents de front par 15 arpents de profondeur, plus ou moins, désigné comme étant les lots numéros deux cent dix-neuf et deux cent vingt-deux (219 et 222) au plan officiel de la dite paroisse de St Pie, avec les bâtisses dessus érigées.
2. Un lot de terre situé dans la dite paroisse de St Pie, rang St François, côté sud-ouest, de la contenance de 2 arpents de front sur 15 arpents de profondeur, plus ou moins, formant une superficie d'environ vingt-neuf arpents et trente perches; désigné comme étant le numéro deux cent vingt-trois (No 223) du plan officiel de la dite paroisse de St Pie avec les bâtisses dessus érigées.

KENT & TURCOTTE.

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs,

# REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal 10 mai, 1894.

## FINANCES.

La situation générale du marché monétaire est toujours facile, quoique la spéculation chez nous, reprenne de l'activité et fasse remonter les totaux des bordereaux présentés à la Chambre de Compensation au niveau de ceux de l'année dernière, les banques ont encore amplement des fonds pour tous les besoins légitimes de leur clientèle et même au delà. Elles s'en tiennent cependant encore au taux de 4½ p. c. pour leurs prêts à demande, sur garantie de titres, et de 6½ à 7 p. c. pour les escomptes au commerce.

A Londres, sur le marché libre, le taux de l'escompte est de 1½ p.c., le taux de la banque d'Angleterre reste à 2 p.c.

A New-York, les prêts remboursables à demande se font à 1 p.c. d'intérêt et quelquefois même au-dessous de ce taux.

Le change sur Londres est soutenu, il n'y a encore pour ainsi dire pas de traites commerciales sur le marché.

Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de 9½ à 9¼ et leurs traites à 60 jours à une prime de 10¼, 10½. Les transferts par le câble sont à 10¼ de prime. Le change à vue sur New-York est de ½ à ¼ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5 16½ pour papier long et 5 15½ pour papier court.

La bourse a eu de l'activité cette semaine avec un ton beaucoup plus ferme; plusieurs valeurs ont même acquis de la hausse.

La banque de Montréal a fait hier 225½; elle clôture à 227 vendeurs et 225 acheteurs. La banque des Marchands clôture à 166 vendeurs et 160 acheteurs; elle a fait hier 164. La banque du Commerce, a fait 140½; la banque Ontario, clôture à 119 vendeurs et 118 acheteurs. La banque du Peuple a eu deux ventes la semaine dernière à 125.

La banque d'Hochelaga a été vendue hier à 130.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	132	125
" Jacques-Cartier....	125	116
" Hochelaga.....	135	130
" Nationale.....	93	86
" Ville-Marie.....	90	.....

Les Chars Urbains ont été très actifs et, après être restés quelque temps à 137 et 138 ils ont remonté jusqu'à 142½ puis sont revenus à 139½, et finalement, ils ont fait hier 141, 141½, 140½ et 140.

Le Richelieu a été coté hier 73, puis 72 et 70. Le Gaz qui ouvrait lundi à 169 est descendu à 166½ et clôture à 169 vendeurs et 166½ acheteurs, ex-dividende. La Royale Electrique est à 135; le câble à 140; le Pacifique à 66; le Télégraphe à 147½ et le Bell Téléphone à 148½.

Les compagnies de coton ont eu des ventes aux cours suivants: Dominion Cotton Co, 108; Montreal Cotton Co, 118.

## COMMERCE

Les affaires ne sont pas brillantes, généralement; il y a, pour ce temps de tranquillité, plusieurs causes, qui, quoique distinctes et n'agissant pas sur les mêmes localités, travaillent cependant de concert et dans la même direction. A la campagne, il y a absence de moyens de réaliser de l'argent, les grains

le peu qu'on en avait, sont vendus; le foin ne se vend pas. Il n'y a qu'une source de laquelle on puisse attendre des fonds, c'est l'industrie laitière dont les travaux ne font que commencer. Les cultivateurs, ayant eu une petite récolte l'année dernière, sont forcés de pratiquer l'économie et, d'ailleurs, ils sont retenus sur la terre en ce moment par les travaux des semailles.

Dans les villes, le travail n'a pas été rémunérateur l'automne dernier et il a manqué, cet hiver, dans bien des lignes. En sortant de l'hivernement, et avec une perspective peu assurée de travail profitable pour l'été, la clientèle ouvrière n'achète que le strict nécessaire. De côté et d'autres, le commerce en souffre et les négociants de gros se voient souvent obligés d'attendre le règlement de comptes échus. Il ne faudrait pas, cependant, s'exagérer l'importance de ces symptômes, graves si l'on veut, mais qui peuvent fort bien n'être que passagers et dont une bonne récolte de grains, une bonne saison de beurre et de fromage sauront bien venir à bout.

La campagne dans notre région est très belle; les grains lèvent drus et vigoureux, l'herbe croît dans les prairies avec une vigueur luxuriante qui promet une grosse récolte de foin. Malheureusement, la question se pose, que fera-t-on de ce foin? Espérons que le tarif Wilson nous permettra de l'écouler aux Etats-Unis. Il vaudrait peut-être mieux acheter des apimaux pour les nourrir avec ce foin; mais nous n'espérons pas faire entrer encore cette idée dans l'esprit de nos cultivateurs qui, d'ailleurs, n'ont pas tous les ressources nécessaires pour la mettre en pratique.

**Alcalis.**— Quelques exportations de potasses ont eu lieu cette semaine; le Sarmatian en a pris 25 barils pour Glasgow et l'Austrian, 15 barils pour Londres. Des arrivages par bateaux à vapeur en ont apporté une centaine de barils, de sorte que les existences restent à peu près les mêmes et les prix ne haussent pas. Nous cotons: potasses premières, de \$4.10 à \$4.15; secondes, \$3.70; perlassée, \$5.40 à \$5.50 par 100 lbs.

**Bois de construction.**— Les marchands de la ville qui ont eu besoin ces jours-ci de se réassortir, se sont aperçus que les scieries avaient déjà presque tout vendu leur disponible en *culls* et que certaines sortes vont être assez rares sur le marché. Cela concorde bien avec nos informations précédentes, et confirme nos prévisions d'un marché ferme pour la saison.

Les commandes ne sont pas nombreuses aux clos; mais on vend un peu plus à la campagne.

**Charbon et bois de chauffage.**— Le commerce de charbon a fixé les prix du charbon dur pour livraison cet été; ces prix sont les mêmes que ceux de l'année dernière: \$6.00 pour le *stove* et \$5.75 pour le *egg*. La grève des mineurs, qui persiste, aura peut-être pour effet de faire hausser ces prix dans le cours de la saison, et nous conseillons volontiers à nos lecteurs de donner leur commandes au plus tôt.

Les premiers arrivages de charbons mous ont aussi fait baisser les prix qui sont revenus à peu de chose près au niveau de ceux de l'année dernière.

Toujours de la rareté dans le bon bois sec qui se vend à des prix fermes.

**Cuir et peaux.**— Il y a eu un peu plus de demande de la part des fabricants, cette semaine, mais ce n'a été que pour

de petits lots. On peut cependant considérer le mouvement comme satisfaisant pour la saison. Québec continue à exporter des vaches fendues. Les prix de ces cuirs se tiennent assez bien, mais les cuirs à semelles sont toujours faibles. Les petits cuirs et les dongolas sont mieux tenus.

Les peaux vertes abondent et se vendent aux prix antérieurs; les peaux lourdes sont un peu plus faibles, on ne les paie que 4/6 la livre. Les veaux et les agneaux sont abondants et sans changement.

**Drapes et nouveautés.**— Petite semaine d'affaires dans la nouveauté; le détail en ville fait à peine une bonne journée de ventes par semaine; le reste du temps, il végète. La température est froide, le travail n'est pas abondant etc.

**Epiceries.**— Le commerce d'épicerie a conservé son activité normale et, quoi que les paiements soient un peu plus lents, par suite des déboursés que font les épiciers pour payer leur licence, on ne se plaint pas trop de la condition générale des affaires.

Le sucre moulu (granulé) est en baisse de 1/2; les autres sont stationnaires; mouvement peu prononcé dans les sirops.

Le commerce de thé est encore sous l'influence des thés à bon marché et de mauvaise qualité qu'on nous a passés de New-York. Les cafés sont sans changement.

Dans les conserves alimentaires, on signale une organisation des fabricants de conserves de saumon, en Colombie Britannique, pour vendre à des prix uniformes. Comme nos maisons n'ont pas encore commencé à acheter, on ne sait pas au juste quel effet cette combinaison aura sur les prix.

Les empois et féculés, articles combinés, ont baissé de 1/2 sur toute la ligne.

L'huile d'olive de Barton et Guestier est très rare; nous en haussons le prix de 50c.

**Fers, ferronneries et métaux.**— Un peu plus d'activité dans la ferronnerie, mais le marché des fontes est lourd; le fer en barre se vend assez souvent au-dessous des cours réguliers et les tôles sont sujettes à des accès de faiblesse, de même que les ferblancs. On trouvera dans nos prix courants la liste des prix du marché pour les tuyaux de fer, avec le taux de l'escompte.

**Huiles, peintures et vernis.**— Depuis la dissolution de la combinaison des peintures et huiles, le prix des huiles de lin va toujours en baissant, non pas que le marché justifie cette baisse, mais pour faire concurrence aux voisins. Nous baissions aujourd'hui l'huile de lin et l'essence de térébenthine de 1c par gallon.

L'huile de pétrole américaine par suite de la diminution de 1.1/5c, sur le droit de douane est cotée en baisse; à 15 1/2c pour 10 quarts, 15 1/2c pour 5 quarts et 16c pour 1 quart.

Rien de changé aux peintures ni aux verres à vitres.

**Salaisons.**— Le marché du lard frais, du porc sur pied est en baisse, mais les fabricants de salaisons tiennent leurs prix fermes. On peut encore, pour le moment, acheter, dans le marché aux anciens prix, mais lorsque l'approvisionnement actuel sera épuisé, il faudra payer de \$1.00 à \$1.50 de plus par quart.

Les graisses, saindoux, jambons etc, sont soutenues.

## Revue des Marchés

Montréal, 10 mai 1894.

### GRAINS ET FARINES

#### MARCHÉS DE GROS

*Mark Lane Express* du 7 mai, dans sa revue hebdomadaire du marché anglais dit :

“ Les blés anglais ont baissé de 4d et les blés étrangers de 6d, à l'exception du blé de Californie qui est tenu ferme, par suite de la diminution des arrivages. Le blé de Manitoba est coté 25s 3d le *quarter* et le blé roux d'hiver, 22s. Le maïs a été faible; l'américain mêlé se vendant 17s 2d. L'orge a baissé de 9d. L'avoine est soutenue. Au marché de ce jour, les prix sont en faveur des acheteurs sur toute la ligne. Les blés d'automne et l'orge se maintiennent bien. Les farines américaines sont fermes et les farines anglaises, faibles. Le maïs baisse de 3d.”

Une lettre de L. Norman & Cie, de Londres, en date du 23 avril, contient ce qui suit: “ Depuis notre dernier rapport du 16 courant, le commerce de blé a été soutenu, spécialement pour les blés blancs, vu qu'il n'y avait pour ainsi dire pas de vendeurs de blé de Californie à expédier. L'augmentation de la quantité à flot, résultant des énormes expéditions de Russie et de La Plata, a quelque peu pesé sur le marché, aujourd'hui, mais les cours n'ont pas varié.

“ Blé. Les blés de Russie sont en bonne demande et offert plus libéralement. Les blés de La Plata sont encore en demande, mais les vendeurs sont réservés. Les blés américains ont varié, en harmonie avec les variations de New-York et de Chicago, mais il s'y est fait peu d'affaires, ce qui s'est vendu ayant réalisé 22s 9d c. i. f. Londres, pour blé roux d'hiver, expédition en avril. Pas d'offres de blés des Indes. Blés durs de Manitoba, pas de changement dans les cours depuis notre dernier rapport; on a encore pris 25s 9d c. i. f. Londres, pour des lots en route ou à expédier.

“ Avoine—Le commerce de la semaine dernière a été tranquille et les prix difficiles à soutenir.

“ Orge—La saison du maltage étant terminée, il ne se fait rien en orge à malter. Pour les orges à moulée la demande a quelque peu diminué et on cote une baisse de 3d.

“ Pois—Il y a quelque demande à Londres pour des pois disponibles, mais pas à faire en stock à expédier. Les vendeurs demandent 25s, 3d pour prompt expédition, et les acheteurs offrent 24s 9d.

“ Foin—Avec une meilleure perspective pour la récolte en Angleterre par suite des pluies, le marché du foin étranger est très bas. De fortes quantités de foin anglais qui ont été tenues en réserve par les fermiers, sont maintenant mises sur le marché. On peut acheter du foin canadien, sain, livré, à £4, 11s, 3d, sur n'importe quel quai de la Tamise, tandis que les vendeurs à expédier demandent £4, 5s c. i. f. sans trouver d'acheteurs.”

Voici maintenant nos renseignements de source française. Le *Marché Français* du 21 avril, dit :

“ Sur nos marchés de l'intérieur, la culture paraît vouloir se décider à offrir plus couramment ses blés; la situation des récoltes en terre est toujours satisfaisante.

“ A la Bourse de Commerce de Paris, la tendance est un peu plus soutenue

pour les farines douze marques, qui ont regagné environ 20 centimes; le blé reste calme, le seigle est en baisse, l'avoine calme.

"A Berlin, le blé et le seigle sont calmes, avec demande restreinte et presque sans changement dans les prix.

"A Londres, le blé est plus ferme; le maïs calme avec demande restreinte; l'orge est dépréciée, l'avoine plus offerte.

"A Vienne et Budapest, le blé sur printemps a fléchi d'environ 20 centimes par 100 kilos."

L'Economiste Français, de la même date, dit :

"Les pluies qui, d'abord, n'avaient été que partielles et peu abondantes, se sont enfin généralisées et, par suite, les inquiétudes sérieuses qui étaient motivées par la sécheresse persistante des semaines précédentes, se sont évanouies. A l'heure actuelle, le temps est généralement à giboulées et l'on signale de tous côtés des averses qui font beaucoup de bien aux récoltes; encore quelques jours semblables et toutes les craintes disparaîtront. L'aspect de la campagne est partout magnifique; les blés en terres sont généralement superbes."

Les rapports télégraphiques et postaux s'accordent à constater une excellente perspective de la récolte des céréales et du foin en Europe. Il est donc inutile de se faire de plus longues illusions; nous ne pourrions vendre ni grain, ni foin à l'Europe cet automne, aux prix actuels. Il faut, par conséquent, si l'on veut être logique, calculer dès maintenant ses affaires en prenant pour base un prix réduit pour les grains et les fourrages.

Car ce ne sont pas les Etats-Unis qui nous aideront à soutenir les prix. La aussi la récolte promet beaucoup. Le rapport du gouvernement de Washington sur l'état des récoltes au 1er mai, sera publié trop tard pour que nous en donnions connaissance à nos lecteurs dans ce numéro. Mais on est à peu près certain qu'il constatera une amélioration d'au moins 1 p.c. dans l'apparence des récoltes. Prime, de Chicago, publie un rapport assez incohérent. La température, dit-il, est restée froide, nuageuse et humide, dit-il, dans la région du maïs. Les pluies de la semaine dernière ont retardé les semailles de blé de printemps dans le Nord-Ouest. Il y en a maintenant à peu près 50 p.c. en terre. On signale de partout une diminution cette année dans les superficies ensemencées. Dans le Minnesota et le Dakota du sud, la plus grande partie des semailles est faite. Le blé de printemps semé au commencement d'avril, a souffert considérablement de la gelée. La diminution des emblavements dans le Minnesota et le Dakota est évaluée à 25 p.c. Dans le sud de l'Illinois, on dit que le blé d'hiver va épier dans quelques jours et il y a une bonne perspective que la moisson puisse commencer au milieu de juin.

Sur les marchés de spéculation aux Etats-Unis, les cours ont continué à baisser, le blé sur mai étant descendu hier à 57 à Chicago et à 59½ à New-York. Ceux qui ont la manie de spéculer sur des marchés aussi fantasques que ceux de Chicago et de New-York et le revendre le même jour à Chicago avec bénéfice, le fret d'une ville à l'autre étant beaucoup plus considérable que la différence des cours. Mais il faudrait pour cela traiter en disponible et être prêt à

payer comptant sur livraison, ce qui n'est pas à la portée de tous ceux qui spéculent sur marge.

Les cours de clôture ont été: à Chicago, blé sur mai 57c; sur juillet 58½c; sur septembre 60c; A New-York, blé sur mai, 59½c; sur juillet, 61½c; sur septembre, 63½c

"Le blé du Manitoba, dit le Commercial de Winnipeg, est coté nominativement de 63½ à 64c à flot à Fort William, pour No 1 dur, mais il ne se fait à peu près rien pour l'exportation. Quelques chars ont été achetés à la campagne à des prix élevés, mais les marchés de la campagne sont à peu près clos. Les stocks à Fort William le 21 avril étaient de 2,370,341 minots, contre 3,260,207 minots il y a un an. La température est enfin favorable aux semailles, quoiqu'il y ait eu de la pluie. Il fait chaud et la végétation prend un bon élan; le seul inconvénient, c'est l'excès d'humidité. Quoique plus tardives que de coutume, les semailles vont être en avance d'une semaine au moins sur celles de l'année dernière."

Dans certaines parties d'Ontario, dit le Monetary Times, les cultivateurs écrasent leur blé et le donnent à leurs bestiaux, plutôt que de le vendre 55c le minot. Le prix du blé d'hiver No 3 d'Ontario ne dépasse pas 56 à 57c ici et personne, encore, ne paraît fort désireux de l'acheter à ce prix. Le blé du printemps est en meilleure demande et se vend facilement aux prix cotés. Les pois qui paraissent avoir du mouvement pour l'exportation semblent avoir été tous expédiés. Dans tous les cas, ils sont rares et plus chères, portant des prix de 57 à 59s. L'orge à moulée vaut de 38 à 40c. Le maïs vaut dans les 47 à 49c et est aussi en demande.

A Toronto on cote: blé blanc 57 à 60c, blé du printemps 60 à 61c; blé roux, 58 à 60c; pois No 2, 55 à 56c; orge No 2, 39 à 40; avoine No 2, 33 à 34c.

A Montréal, le marché des grains est encore très calme, car il nous est impossible de tenir compte des quelques ventes de blé No 2 roux d'hiver en éleveurs à Chicago, comme étant des transactions du marché de Montréal. L'exportation n'a encore donné aucune activité à notre marché. Les steamers qui sont partis et ceux qui partent cette semaine n'ont chargé que du blé, expédié de Chicago, et du maïs. Aussi la situation de l'avoine, des pois, de l'orge et du sarrasin est toujours assez précaire. Cependant, comme les stocks sont très faibles et les détenteurs en mesure de les garder, il n'y a pas de baisse, à proprement parler, dans les cours.

L'avoine se vend dans les prix de 40 à 40½c. par gros lot; un lot d'un char peut quelquefois être vendu 41c. pour le marché local, mais c'est une exception. Par contre, il a été vendu deux ou trois chars à 40½c. Ces prix sont pour l'avoine No 2 d'Ontario. On peut compter de ½ à ¾ de moins pour notre meilleure avoine.

Le marché des pois à Liverpool a baissé de 1d, hier. Ici, il n'y a aucune demande pour cet article en gros; mais il est possible que si l'on offrait des pois en petites quantités à 72c par 66 lbs, on n'aurait aucune difficulté à les vendre.

L'orge se maintient dans les prix de 47 à 48c par 48 livres, pour l'orge à moulée.

Le sarrasin n'a pas de demande; le maïs est peu demandé.

Les farines n'ont aucun changement à

noter; les marchands qui les ont en mains, demandant toujours les prix antérieurs et se laissant aller à accorder aux acheteurs une bonne réduction, lorsqu'il s'agit de commandes qui en valent la peine.

Les farines d'avoine restent fermes. Le son et le gru sont toujours rares et l'on commence à parler d'importations de Chicago. La moulée est un peu plus abondante, mais elle se vend encore à des prix fermes.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 60
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2.	0 58 à 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 77 à 0 78
" " No 2 dur...	0 75 à 0 76
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 39 à 0 41
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés .....	0 52 à 0 53
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 71 à 0 72
Orge, par minot.....	0 47 à 0 48
Sarrazin, par 50 lbs .....	0 48 à 0 50
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 60 à 3 80
Patente du printemps .....	3 65 à 3 85
Patente Américaine.....	5 00 à 5 10
Straight roller.....	3 00 à 3 15
Extra.....	2 60 à 2 80
Superfine .....	2 50 à 2 60
Forte de boulanger (cité).....	3 45 à 3 50
Forte du Manitoba .....	3 40 à 3 50

EN SACS D'ONTARIO

Medium .....	\$1 45 à 1 50
Superfine .....	1 15 à 1 25

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 25 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils .....	4 30 à 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 30 à 0 00

FRETS

Les frets ont peu varié, sauf ceux du foin qui ont dû baisser pour permettre aux exportateurs de placer leur foin en Angleterre, au moins au prix coûtant. On cote :

Pour Londres, par vapeurs: grains, par quarter [480 lbs] 1s 6d; farines en sacs, par tonne de 2,240 lbs, 10s; mardriers, par standard, 37s 6d; bétail vivant, par ligne régulière, 45s, par autres vapeurs 37s 6d.

Pour Liverpool, par vapeurs: grains, 1s 7½d; farines, 8s; mardriers 37s 6d; bétail, 40s.

Pour Glasgow, par vapeur: grains, 1s 6d; farines, 8s 6d; mardriers, 35s; bétail, 40s.

Pour Avonmouth: par vapeurs, grains 1s 6d; farines, 10s 6d; mardriers, 35s; bétail, 35s.

Pour Belfast, par vapeurs; grains 2s; farines 12s 6d; mardriers, 45s.

MARCHÉ DE DÉTAIL

Sur nos marchés de détail, les cultivateurs ont mis en vente une quantité assez considérable d'avoine et un peu de sarrazin; ces grains se sont vendus à des prix bien tenus, l'avoine, de 85 à 95c la poche et le sarrazin, de 95c à \$1.00 la poche.

En magasin les commerçants vendent l'avoine à \$1.00 par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé-d'inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.  
 Les pois No. 2 valent 65 à 70c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.  
 La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.  
 L'orge No. 2 de la province vaut de \$1.05 à \$1.10 par 96 lbs.  
 La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.  
 La farine d'avoine vaut \$2.25 à \$2.30 par 100 lbs.

**BEURRE**

**MARCHÉ DE LONDRES**

On écrit de Londres à la date du 28 avril :

“ Les tinettes de beurre de premier choix sont en bonne demande, mais la plupart des maisons ont sur les bras, sans pouvoir les vendre quelques tinettes de qualité légèrement inférieure. Le marché clôture tranquille. Il s'est fait un peu plus d'affaires en beurres d'Irlande dont la qualité s'améliore. On s'attend à recevoir, d'ici à une huitaine, des beurres de vaches aux pâturages. On cote : Beurre de Danemark, 108 à 110s.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

La baisse continue et il est encore assez remarquable qu'elle n'aille pas plus vite, car on a rarement vu des prix comme ceux de ces jours derniers se maintenir aussi longtemps après l'ouverture de la saison. Il fallait que le marché fut bien dépourvu de tout beurre de bonne qualité, comme ça été le cas, en effet.

Les arrivages augmentant, avec la pluie qui fait renaître les pâturages, les prix sont faibles pour les beurres de beurrieres que l'on détaille actuellement à 21c. la livre. Les commerçants ont des offres de tous côtés à 20c. la livre, livré ici, pour la semaine prochaine, de sorte qu'il faut coter le prix à la beurrierie dans les 19½ à 19¾c. pour les premiers jours à venir, et probablement un peu moins cher vers la fin de la semaine prochaine.

Le beurre de ferme des townships est naturellement en baisse par suite de la baisse sur le beurre de beurrieres ; on le vend aux épiciers dans les prix de 20 à 21c. Le beurre de l'ouest est difficile à vendre entre 18 et 19c. en tinettes, et à 17c. en rouleaux, la saison pour ces derniers étant à peu près close.

**FROMAGE**

**MARCHÉ DE LONDRES**

Le *Grocers' Gazette* de Londres dit : “ La demande de la consommation en fromage se maintient assez bien, mais il n'y a pas d'animation dans le marché, les prix étant trop élevés pour permettre aucune spéculation. Les détenteurs demandent des prix extrêmes pour tout ce qui est fancy par suite de la rareté de l'article. Les qualités moyennes sont en bonne demande, le marché clôture ferme. On cote, septembre extra fancy coloré, très rare, de 60 à 62s; blanc, 59 à 60s, très fin 58 à 59s, beau à bon 50 à 56s.”

**MARCHÉS DE NEW-YORK**

Ogdensburg, N. Y., 5 mai.—Le marché s'est ouvert ce matin pour la saison avec 20 meules en vente. Pas d'offre.

Canton, N. Y., 5 mai.—Il s'est vendu ici 300 meules de fromage à 10½c et 200 tinettes de beurre à 17c.

Little Falls, N. Y., 7 mai.—Les ventes de fromage ont été aujourd'hui : 157 meules à 10c ; 1,334 à 10½c ; 956 à 10¾c ; 333 à 10¾c ; 407 à 11c ; 1,282 en consignment.

Utica, N. Y., 7 mai.— Les ventes ont été aujourd'hui : 430 meules à 10c ; 60 à

10½c ; 1,090 à 10¾c ; 60 à 10¾c ; 215 à 11c ; 73 à 11½c ; 1,796 à commission.

**MARCHÉS D'ONTARIO**

Brockville, Ont., 3 mai.—La production d'avril dans ce district a été d'environ 4,000 meules ; presque tout a été vendu par contrat à 10½c. A l'ouverture du marché pour la saison, ce matin, on a mis en vente 1,181 meules qui ont été vendues comme suit : 401 blanc, à 10.13/16c ; 105 à 10.15/16c ; 132 coloré à 10.13/16c et 217 à 10½c.

Ingersoll, 8 mai.—On a mis en vente aujourd'hui 1,200 meules, qui comprennent la production jusqu'au 12 mai, mais il n'y a pas eu de transaction. Les acheteurs ont offert 10.3/16 et 10½c, mais les fromagers demandaient de 10½ à 10¾c.

Napanee, 9 mai.—Il y avait en vente aujourd'hui 190 fromages blancs et 305 colorés ; les ventes ont été 155 à 10.9/16c et 35 à 10½c.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

Le câble cote le marché de Liverpool à 59s 6d par 112 livres.

Notre marché s'est ouvert avec des prix très élevés ; lundi était le premier marché tenu sur le quai.

MM. Duguay, Clément, Hébert et quelques autres avaient en vente quelque chose comme cinq cents meules de la dernière quinzaine d'avril et ils s'attendaient sans doute à en obtenir 10c. et c'était à peu près tout ce que le marché pouvait leur donner. Mais l'ambition d'acheter les premières expéditions de fromage a mis un peu hors de leurs sens deux ou trois exportateurs qui, en chérissant les uns sur les autres, ont fini par faire monter les prix à un chiffre très agréable pour les vendeurs, mais sur lequel il ne faudrait pas absolument compter pour répéter ces ventes. Les prix payés ont varié de 10½ à 10¾.

Le marché anglais est en ce moment très favorable ; la production de l'année dernière étant à peu près épuisée, il va pouvoir absorber nos premiers envois et les faire passer immédiatement dans la consommation. Mais cet état de chose ne saurait durer que jusque vers le mois de juillet, à ce moment, la fabrication anglaise va être dans son plein et, comme les pâturages ont eu assez de pluie cette année, il est probable que la production, stimulée par les hauts prix de l'année dernière, sera très considérable. Il faudrait donc, pour profiter des conditions actuelles du marché, vendre nos fromages de mai et de juin aussi rapidement que possible et ne jamais spéculer sur une hausse possible en gardant plus de quinze jours de fabrication à la fromagerie.

**ŒUFS**

Les œufs frais valent aujourd'hui de 10½ à 11½c comme la semaine dernière. Les paqueteurs en prennent chaque jour des quantités qui soulagent d'autant le marché.

**FRUITS**

Les fruits se vendent bien ; les prix pour les détailliers n'ont pas varié, sauf les oranges qui sont un peu plus fermes et les citrons qui ont baissé.

La vente aux enchères de la cargaison du “ Phoenix ” a eu lieu mercredi de la semaine dernière ; 30,000 boîtes de citrons et 8,000 boîtes d'oranges ont été vendues à des prix en baisse de 25c pour les citrons et en hausse de 50c pour les oranges. Les acheteurs étaient nombreux et comprenaient des marchands de Boston, de Chicago, de Hamilton, de London, de Toronto et de Québec. Une autre vente aux enchères a eu

lieu lundi dernier. Aujourd'hui a lieu la vente de la cargaison du “ Fremona.”

**POMMES DE TERRE.**

La demande pour les Etats-Unis se maintient et les prix sont aujourd'hui de 60c la poche de 90 lbs, au char et de 70 à 75c la poche, par plus petits lots, livrés à domicile.

A Boston on cote les Hébrons de 83 à 85c ; les Roses 80c ; les Rouges du Dakota, 68 à 70c et les blanches 70c.

**FOIN PRESSE ET FOURRAGES**

A Boston on cote :  
 Choix à fancy en grosses balles..... \$17 00 à \$20 00  
 Choix à fancy en petites balles..... 15 50 à 16 00

Beau à bon..... 15 00 à 15 50  
 Pauvre à ordinaire..... 13 00 à 14 00  
 Mélé..... 11 00 à 13 00  
 Paille de seigle..... 13 50 à 14 00  
 “ d'avoine ..... 8 50 à 9 00

Arrivages de la semaine 293 chars de foin et 23 chars de paille ; semaine précédente 305 chars de foin et 17 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 68 chars sont pour l'exportation, ce qui en laisse 225 pour le marché local.

La condition du marché est virtuellement la même que la semaine dernière et nous ne changeons pas nos cotes. Le marché est tranquille. Nous ne voyons aucune perspective de meilleurs prix dans un avenir prochain.

A Montréal, le marché local est faible, mais sans pouvoir être coté plus bas, pour le foin pressé, tandis qu'il reste très fermé pour le son et la moulée.

L'exportation est à terre. Les exportateurs qui ont acheté 5,000 tonnes livrables en mai à \$10 00 et \$10.25 vont boire un bouillon amer.

Les apparences des prairies indiquent une récolte très abondante pour cette année de sorte que, les marchés d'Europe étant trop bas pour exporter, on ne sait que faire du foin.

**Nous cotons au détail :**

Foin presse No 1, la tonne.....	10 00 à 10 50
do do No 2 do.....	9 00 à 9 50
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	3 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	22 00 à 23 00
do No 1 do.....	21 00 à 22 00
do No 2, do.....	60 00 à 19 00
Gru blanc do.....	20 00 à 20 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
do No 3, do.....	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do.....	00 00 à 00 00
do (Ontario) do.....	21 00 à 00 00
do au char.....	18 50 à 19 00
Blé-d'inde jaune tu ulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, 100 lbs.....	1 75 à 00 00
Blé d'inde broyé la tonne.....	00 00 à 24 00

**MARCHÉ AUX BESTIAUX**

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est.  
 Bêtes à cornes..... 500  
 Moutons ..... 50  
 Agneaux du printemps..... 100  
 Veaux..... 500

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens :

Bêtes à cornes, 1ère qualité la lb. 4 à 4½c  
 “ 2e “ “ 3½ à 4c  
 “ 3e “ “ 1½ à 2c  
 Moutons..... “ 3½ à 4c  
 Agneaux..... “ 4 à 4½c  
 Veaux..... la tête \$2.00 à \$10.00  
 Porcs sur pied, les 100 lbs. \$5.00 à \$5.10

MM. E. DUROCHER ET CIE, 97 rue des Commissaires, Montréal, ayant obtenu l'agence des principaux moulins à farine du Manitoba et du Haut-Canada, pourront satisfaire toutes les demandes, soit de la ville ou de la campagne pour la farine, le son, le gru, la moulée, les pois à soupe, etc., etc.

## Renseignements Commerciaux

## CONSTITUTIONS DE COMPAGNIES A FOND SOCIAL

London, Ont. — The Parisian Steam Laundry, demande une charte.

Montréal. — Ames Holden Co, chaussures, a obtenu une charte.

Medicine Hat, Man. — The Medicine Hat Printing & Publishing Co, a obtenu une charte.

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal. — Fisher Nolda & Co, agents. Fraser, Viger & Cie, épicerie.

Spackman & Co., clavigraphie.

Bouchard & Co., provisions.

O. Contant & Cie, peintres.

C. A. Duclos, restaurant.

Manchester Waterproof Co.

Biffin & O'Shaughnessy, meubliers.

Sarnia Ont. — Maxwell & English, nouveautés.

Toronto. — Mason & Thompson, écurie de louage.

Windsor Ont. — Connelly & Kendel, agents d'assurance.

Ancienne Lorette P. Q. — Jacques Alain Cie, meuniers.

Québec. — La Compagnie d'Industrie Laitière de St Charles.

Waterloo Q. — Hubbard & Cie, instruments de musique.

St Jean N. B. — Slipp et Harding, farines etc.

West Shefford Q. — Long & Hayes, ouehers.

Hamilton Ont. — Snoddy & Cook, plombiers.

St Thomas Ont. — Barnes et Smith, hôtel.

Egan Bros, épiciers.

Montréal. — Mayer et Paquette, entrepreneurs.

N. Morin & Cie, commerçants; Parkin & McLeish, pharmacie; Standard Pant Company; Echo Printing Company; Montreal Suspender Co.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal. — Dubois & Martin, buanderie; Jos. Dubois et Médéric Martin.

Fraser, Viger & Cie, épicerie; Alex. D. Fraser seul.

N. Laverdure & Cie, bouchers; Narcisse Laverdure et Alire Laverdure.

Spackman et Achbald, clavigraphie; Lovell Mc I. Spackman et Chas. Archbald.

Amiot et Hervieux, nouveautés; Ovide Amiot et Alexandre Hervieux.

Blouin frères, épicerie; Jules Artur et Albert Blouin.

Louis Cailloux & Cie, commerçants; Louis Cailloux et Grégoire Lépine.

C. A. Duclos, hôtel; Chas. A. Duclos, et John F. Henan.

Gardiner & Cie, bouchers; Thomas S. Gardiner et Wm. Nightingale.

John McConniff & Co, courtiers maritimes; John McConniff et J. B. Whelan.

Metropolitan Plate Glass Insurance Co, Chas. C. Corneil; Alphonse de L. Quesnel et Chas. Alfred Sharpe.

Bazinet et Desbiens, nouveautés; Théo. phile Bazinet seul.

Bouchard & Cie, provisions; F. X. Bouchard, seul.

A. J. Cloran & Cie, épicerie, Catherine Kennedy, seule.

Lefebvre & Rasconi, agents; Léonidas Lefebvre et Napoléon Rasconi.

D. Lesser & Cie; chapellerie, Moses Lesser, seul.

Pinard, Boisvert et Ouellet, doreurs etc.

Aristide Pinard, Aristide Boisvert et Horace Ouellet.

A. Bourdeau & Cie, épiciers, L. Duquette épouse de A. Bourdeau, seule.

F. Carstens & Co, montres, écrins etc, Marguerita D. Carstens, seule.

J. Desjardins & Cie, tailleurs, Mme L. Brossard, épouse, de Jos. Desjardins, seule.

Granger & Morin, Epiciers, Eugène Granger et Rodolphe Morin.

Levesque et Lefebvre, peintres; Chas. Levesque et Philippe Lefebvre.

West Shefford. — Lang et Hayes, bouchers; Wm L. Lang et Fred V. Hayes

Québec. — J. B. Poulin & Cie, boulangers; Caroline Drolet, épouse de J. B. Poulin, seule.

Sherbrooke. — Rousseau & Cie, bouchers; Herbert W. Rousseau et Jules H. Rousseau.

Québec. — D. Bolduc & Cie, commerçants; David et Louis Bolduc.

A. Brulotte & Cie, cordonniers; Alfred Brulotte, père et fils.

St-Thomas d'Aquin. — Girouard et Proulx, magasin général; Adélaré Girouard et Arthur Proulx.

Ste-Marie de Monnoir. — Leduc & Lapalme, pharmaciens; J. P. Leduc et J. A. Lapalme.

Trois-Rivières. — Rivard & Frère, épicerie; Hormisdas et Désiré Rivard.

## INCENDIES.

Greenville Ont. — J. C. Morden, magasin général, incendié.

Montréal. — Royal Electric Co., incendie partiel; assurée.

A. Roncari, confiseur; dommages.

Lévis. — Désiré Bégin, tanneur, incendie partiel.

Rat Portage, Ont. — Ontario & Western Lumber Co., stock en partie brûlé.

Montmagny Q. — Price Bros & Co., scierie incendiés.

Bowmanville, Ont. — N. C. Mackie, magasin général incendié.

Stayner, Ont. — John Coleman, hôtel incendié.

## DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS.

Dame Honora O'Connell épouse de Wm. S. Dockrill, plombier de Montréal.

Dame Philomène Skilling, épouse de Fortunat Montreuil, cultivateur, de Notre-Dame de Lourdes.

Dame Mathilda Trenholme, épouse de George C. Bishop, lithographe, de Montréal.

## DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de Croteau frères & Cie, de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 19 mai, D. Arcand, curateur.

Dans l'affaire de D. E. Viau, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 22 mai. Chas. Desmarteau, curateur.

## CURATEURS

Québec. — J. B. E. Pampalon, failli; Henry A. Bédard, curateur.

Laprairie. — R. Beauvais et Frère, faillis; Chas Desmarteau, curateur.

Montréal. — Wm Samuel, failli; A. W. Stevenson, curateur.

## FAILLITES

## QUÉBEC

Montréal. — The Macdonald Manufacturing Co. (Dame Bessie Macdonald) a reçu une demande de cession.

Cunningham et Robertson, fabricants de moulures, ont fait cession, passif \$17.825. Assemblée le 18 mai.

Jérôme Lecoûte et fils, entrepre-

neurs, ont fait cession; passif \$8,000. Assemblée le 14 mai.

Wighteman Sporting Goods Co., cession; passif \$6,000. Assemblée le 11 mai.

Arthur Marleau, épicier, a fait cession; passif \$1,500. Assemblée le 16 mai.

Stanstead. — M. A. Chamberland, magasin général, cession.

Québec. — Paul Biarnes, commerçant, demande de cession.

Bowen Bros & Co, bijoutiers, cession. P. Peltier & Cie, nouveautés, cession.

Milan. — Duncan McLeod, magasin général, cession.

St-Janvier. — F. X. Labelle, magasin général, cession à Lamarche & Olivier.

Lévis. — Elzéar Bédard, épicerie, demande de cession.

## ONTARIO

Beansville. — W. C. Mackie, magasin général; cession à C. B. Armstrong.

Greenbank. — D. Perkins & Co., magasin général; cession à W. Ross.

Toronto. — Geo. Adams, confectons; cession à Henry Barber.

W. Calvert & Co., nouveautés, cession. J. J. Noël, confectons; cession à J. B. Laing.

W. J. Hallan, ameublement; cession à Thos. R. Barton.

The J. E. Bryant Co, imprimeurs etc., en liquidation.

Brantford. — J. W. Batchelor, marchand tailleur, cession à Ed. Harley.

Lindsay. — Patterson & Co., nouveautés, cession à Henry Barber.

London. — O. McCallum, drogueries, cession à Alfred Robinson.

Stayner. — John Patrie, magasin général, cession à Joël Hallworth, jr.

Fort Perry. — Samuel Graham, forgeron, cession à J. H. Brown.

Tilsonburg. — J. F. Mowat, bijoutier, cession.

Webbwood. — H. F. McQuire, magasin général, cession à D. Blackley.

York. — Alex. Davis, épicerie et nouveautés; cession à John M. Whaley.

Claremont. — Wm. Reith, magasin général; cession à H. W. McMahon.

London. — Richard Elson, boucher; cession à Alfred Robinson.

## MANITOBA

Winnipeg. — James O'Connor hôtel; cession.

Minnedosa. — Robert McLenaghan, magasin général; cession.

Treesbank. — J. W. Erratt, magasin général; cession.

## EN DIFFICULTÉS

Foxboro, Ont. — J. N. Laird, magasin général; assemblée de créanciers.

Penetanguishene, Ont. — Dyson & Gillespie, nouveautés etc.; demande à composer.

Port Arthur, Ont. — W. H. Arthur, nouveautés; demande du délai.

Della, Ont. — C. A. Lafliche, tailleur; demande à composer.

Rock Island. — Q. Sauvé frères, magasin général; demandant à composer.

Toronto. — C. Parsons & Co, cuirs en gros; offert 20 p.c. à leurs créanciers.

Coteau Station. — L. A. Sauvé, magasin général; offre 60 p.c.

Coldwater, Ont. — D. B. Denison, hôtel; saisie par le propriétaire.

Montréal. — J. G. Gauthin, libraire; vente par huissier.

St-Hilaire, N. B. — J. P. Michaud, magasin général; offre à composer.

Glanceo, Ont. — Jos. E. Roome, chaussures etc.; a composé.

Hull. — C. Charlebois & Cie, chaussures; demandant à composer.

## Chronique de Québec

Mercredi, le 9 mai 1894.

Je regrette qu'un malentendu et le jour de fête légale qui tombait au milieu de la semaine dernière n'aient empêché de vous faire parvenir à temps pour publication la lettre que je vous destinais:

J'y aurais entretenu vos lecteurs de la manie des déménagements qui s'empare de tant de gens à cette saison de l'année, soivent à leur préjudice, dans le seul but de satisfaire ce besoin de changement et de nouveauté qui est en nous. D'autres, au contraire, et c'est le grand nombre, se trouvent forcés de déguerpir, soit par ordre du propriétaire, ou dans le but d'opérer une économie, ou pour avoir plus d'espace pour la famille grandissante; et c'est un spectacle qui fait mal à voir que celui de tant de meubles, lingerie, batteries de cuisine, etc., suintant d'usage, entassés pêle-mêle, dans d'immenses voitures, se heurtant un moment au passage pour se disperser dans tous les quartiers de la ville. Mais le temps des déménagements est passé, et je ne vous donne qu'une information puisée à bonne source: c'est que le nombre des logements inoccupés ne dépassera guère cette année trois cents; tandis qu'il était d'au moins cinq cents durant l'année dernière.

Par suite d'une surtaxe imposée, il y a quelques mois, sur les propriétés immobilières, le prix des loyers avait déjà considérablement haussé. Le conseil de ville ne désire pas s'arrêter en chemin, et, pour faire face aux dépenses municipales de l'année courante qui dépassent de beaucoup \$600,000.00, il se propose d'augmenter encore la taxe immobilière de 1 p.c. Cette mesure est nécessaire pour combler partie du vide de la caisse municipale et faire cesser si possible l'ère des déficits.

On signale quelques mutations d'immeubles, entre autres la vente judiciaire de la propriété McGreevy, située rue Dalhousie, en plein quartier des affaires, pour la somme de \$17,000.

Elle en avait coûté plus de \$30,000 il y a quelques années.

Les immeubles de la succession D. Guay & Cie ont aussi été vendus par le curateur la semaine dernière, l'une a rapporté sept mille et quelque cents piastres et l'autre une jolie propriété privée a été adjugée pour la somme de deux mille piastres.

La belle saison a amené à Québec beaucoup de gens de la campagne et beaucoup de produits agricoles qui se vendent à des prix assez rémunérateurs.

### EPICERIES

Le commerce des épices est florissant. On remarque même plusieurs établissements nouveaux dans la ligne ce printemps; dans d'autres quartiers, on voit les vieux marchands agrandir leur local afin d'étendre leur commerce; en un mot la perspective me paraît brillante et une bonne saison d'affaires est en vue. Les prix sont stationnaires aux cotes suivantes:

**Sucres:** Jaune, 3½ à 4½c; Powdered, 5½c; Cut Loaf, 6½c; ¼ qt, 6½c; boîtes, 6½c; granulé, 4½c; ¼ quart, 5½c; ext. ground, 6½c; boîte, 6½c; du pays, 9c la lb. frais.

**Sirops:** Barbades, tonne, No 1, 33 à 34c; No 2, 31 à 32c; tierce, 35 à 36c; quart, 36 à 37c.

**Fromage:** 11 à 12c.

**Beurre:** Frais, 18 à 21c; marchand, 16 à 17c.

**Œufs frais:** 11 à 12c. en abondance.

**Huile de charbon:** 11½c.  
**Raisins:** Valence, 5½ à 5½c; "Crown Layers" 5c; récolte 1892, 5c; Currants, 4½c. à 5.

**Vermicelle:** en boîte, 5½c lb. en qt. 5c lb.  
**Vermicelle de Québec:** Boîte 5c. lb, Quart 4½c lb.

**Riz** \$3.50 à \$3.60; "Pot Berley" \$4.25.

**Amandes:** Tarragone, 13c, do Escallées, 27c. lb.

**Conserves:** Saumon, \$1.35 à \$1.40; Homard, \$1.50 à \$1.75; Tomates, \$1.00 à \$1.05; Blé d'Inde, \$1.00 à \$1.05; Pois \$1.00 à \$1.05; Huître, \$1.45 à \$1.50; Sardines Domestique, ¼ bte 5c; Do importées ¼ bte 9 à 12c, ½ bte 14 à 18.

**Sel:** En magasin, 50 à 55c; fin, ¼ de sac 35 à 39c; gros sac, \$1.45 à \$1.50.

**Alcalis:** Soda à laver, \$1.00 à \$1.10; do à pâte \$2.50 à \$2.75; Empois, No. 1, 4½; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35.

**Allumettes:** cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.90 à \$4.00; Telephone, \$3.70 à \$3.80; Dominion, \$2.40; Lévis, \$2.25 à \$2.40.

### FRUITS

Le marché est encore très restreint. Les ananas cependant ont fait leur apparition à des prix abordables ainsi que d'autres fruits cotés ci-dessous. L'activité ne se fera sentir ici que dans 3 semaines dans cette ligne:

**Oranges:** par 126, \$2.50 à \$2.75; par 150, \$3.00 à \$3.25; par 176, \$3.50; Valence, caisse de 420 rare, \$7.00.

**Citrons:** \$2.00 à \$3.25; Prunes évaporées, 12c; Cocos, \$5.00 le cent; Prunes, 6c; Figues, 10 à 10½c; Dattes, 6c.

**Ananas:** \$1.00 à \$1.50 dz.; Bananes, \$1.50 à \$2.00 la branche; Pommes de conserves \$6.00 à \$6.50 rare.

**Choux:** nouveau, \$3.50 le crate. Patates, 25 à 28c le minot.

### FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

On est en pleine saison des affaires dans cette ligne. Aussi les chargements sont en abondance à destination de tous les ports intermédiaires du Bas du fleuve.

Les prix cependant ont subi peu de changements, la collection est assez satisfaisante.

**Farines:** Superfine, \$2.60 à \$2.90; Fine, \$2.40 à \$2.50; Extra, \$3.00 à \$3.20; Patent \$3.60 à \$4.75; Forte, \$3.80 à \$4.00; S. Roller, \$3.25 à \$3.50.

**Grains:** Avoine par 34 lbs 37½ à 40c; Ontario, 40 à 43c; Son \$1.00 à \$1.05c; Orge 55c; Gruau \$4.25 à \$4.50; fèves \$1.35 à \$1.50; Pois No. 1, 80 à 90c; No. 2, 75 à 80c.

**Graines:** Mill Can., \$2.00 à \$2.50; de choix, \$3.25; Américain, \$2.00 à \$2.25; Trèfle blanc, 18 à 22½c; do Rouge, 8 à 12c; Alsike, 12 à 16c. Blé 85 à 95c.

**Lards:** Short Cut, \$16.00 à \$17.00; Do en carcasse "Ontario" 6½ à 7c; Canadien, 6 à 7c; Saïndoux en seaux, \$1.65 à \$1.75; chaudière, 9½c.

**Huiles:** Loup-marin "straw" 32 à 35; de morue, 36 à 38c.

La semaine commerciale a été bonne dans à peu près toutes les catégories d'affaires. Deux remarques cependant: D'abord, il y a malheureusement encore beaucoup d'ouvriers inoccupés, preuve que l'activité n'est pas générale, ensuite, l'argent ne circule pas en grande abondance, et les échéances ont été un peu pénibles. Cependant, en prévision de la reprise des affaires, les renouvellements ont pu s'effectuer dans de bonnes conditions.

Il n'y a pas à se cacher toutefois que certains comptoirs d'escompte, en dehors des banques, ont subi de lourdes pertes par suite de faillites imprévues et que le

commerce doit s'entourer de précautions pour éviter des catastrophes.

C'est l'éternelle question du crédit et des billets escomptés à des intérêts usuraires qui se présente et crée des embarras. Telles maisons de commerce que je pourrais citer, payent d'un bout de l'année à l'autre des intérêts d'au moins 10 p. c. sur l'argent nécessaire à leur exploitation. D'autres, dont la marge d'escompte aux banques est restreinte et toujours remplie, sont aux mains de spéculateurs qui, pour se couvrir de pertes éventuelles, exigent des commissions scandaleuses. Le plus clair du bénéfice se trouve ainsi absorbé d'avance et la faillite survient avec son inévitable cortège de ruines.

Presque chaque semaine fournit des exemples de cet état de choses qui ne saurait se continuer sans causer un préjudice sérieux au commerce de Québec.

Et, puisque j'en suis à causer faillites, je crois devoir dire un mot des discussions de la presse quant à ce qui concerne la vente des biens de l'insolvable.

Trois modes de vente sont généralement en usage: 1o par soumission; 2o à l'enchère, en bloc à tant dans la \$; 3o à l'enchère par lots à la convenance de l'acheteur.

Le premier mode n'est guère employé et n'a pas donné satisfaction, parce qu'il favorise la fraude ou du moins, la fait craindre ou soupçonner.

La vente à l'enchère en bloc, est préconisée par bien des gens, mais offre également de grands inconvénients. D'abord il faut remarquer que les personnes directement et immédiatement intéressées à la vente des biens de l'insolvable sont ses créanciers. Or, l'expérience constate que, neuf fois sur dix, les intérêts du créancier sont sacrifiés dans une vente en bloc parce que le nombre des acheteurs est très restreint à cause des sommes considérables à déboursier. D'un autre côté, l'acquéreur "en bloc" qui est le plus souvent un marchand établi, à la suite d'une adjudication avantageuse, est en mesure d'offrir aux acheteurs des réductions importantes et de faire une concurrence ruineuse à ses confrères dont il désagrège la clientèle.

Il n'en est pas ainsi dans la vente à l'enchère, par lots, à la convenance de l'acheteur. Il est vrai que les adjudicataires achètent à meilleur marché que les prix courants, mais il faut bien compter; 1o Que cette concurrence est accidentelle et non permanente comme celle du marchand acquéreur "en bloc." 2o Que le nombre des faillites est relativement petit diminuant ainsi les inconvénients des ventes à réduction; 3o enfin, que les créanciers qui, en définitive méritent protection, réalisent, par ce dernier système, une moyenne d'environ 40 p.c. de plus que par les autres modes.

Je crois pouvoir parler avec connaissance de cause sur cette question, et je n'hésite pas à dire que le système des ventes à l'enchère par lots à la convenance de l'acheteur, s'il est judicieusement appliqué, donne le plus de satisfaction à tout le monde.

C'est le meilleur parti à tirer d'un mal nécessaire.

L. D.

### CHAMBRE DE COMPENSATION DE MONTREAL

BORDEREAUX BALANCES

Total pour la sem. terminée le 10 mai 1894.....		
\$11,397,609	\$1,563,920	
Sem. Corresp. 1893.	11,374,410	1,474,969
" " 1892.	12,211,752	1,739,759
" " 1891.	10,866,309	1,416,300

**GRAINES, FOURRAGES et BLÉ DE SEMENCE !**

— AUSSI —

**FARINES de toutes qualités.**

Essayez la célèbre marque "COLUMBIA," farine paten-tée de choix  
C'est la plus avantageuse pour le commerce.

S'adresser à

**D. E. DROLET, 50 et 52 rue Dalhousie,**

**QUEBEC**

**GRAINES de SEMENCES**

BLÉ, ORGE, AVOINE, SARRASIN, MIL, TRÈFLE,  
ALSIKE, LENTILLES, POIS, FÈVES,  
BLÉ D'INDE, Etc.

**FARINES** en quarts et en poches de toute sorte.

**Lard, Saindoux, Mess Pork, Short Cut**

**P. G. BUSSIERE & CIE, 6 et 7 Rue Dalhousie, Quebec.**

**MELASSES BARBADES DE CHOIX**

**A LA TONNE**

**SIROP RAFFINÉ en Barils, SIROP RAFFINÉ en demi-barils,**

**MORUE VERTE No 1 en Quarts,**

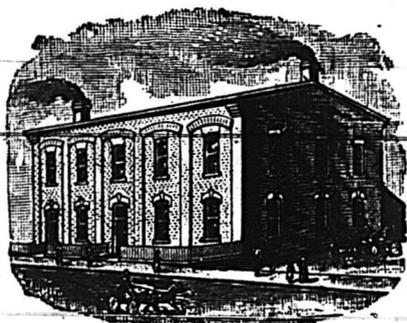
**MORUE VERTE No 2 en Quarts.**

**HARENGS DU LABRADOR No 1 en Quarts.**

— A VENDRE PAR —

**WHITEHEAD & TURNER**

**Épiciers en Gros, Québec.**



BUREAUX ET MAGASINS

**CAMPBELL & BRODIE**

**QUEBEC.**



**LE FROMAGE CANADIEN EN AVANT !**

**1892-93—A CHICAGO—1892-93.**

Les "BLUE STAR" ont remporté 26 prix sur 28 échantillons exposés !!

**J. N. DUGUAY**

**LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.**

Agent des Fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY"; sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission, 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits aux prix du gros, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes; ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement et s'assurent, par le fait, la durée de cette industrie, la seule payante aujourd'hui.

Les ventes sont assurées à des prix avantageux, les marques "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les plus recherchées en Angleterre. La marque "Blue Star" est réservée aux Fromageries de la Rive-Sud et la "Jersey Lily" à celles de la Rive-Nord.

Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal emballé ne peuvent faire partie de ces combinaisons.

**J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.**

Demandez le Tabac en Feuille

**"VIRGIN," de WALKER**

Le plus beau et le meilleur dans toute la Puissance du Canada.  
En ballots de 50 lbs et de 100 lbs.

**Dattes, Figs et Raisins de toutes sortes.** Demandez nos prix.  
En vente en gros par

**N. RIOUX & CIE, Quebec.**

**Tabac Canadien en Feuilles**

**UNE SPÉCIALITÉ**

CHYZ

**DROUIN FRERES & CIE**

**QUEBEC**

**MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS**

— N'ACHETEZ PAS VOS —

**TAPISSERIES**

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

**FORGUES & WISEMAN**

134 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre,

**QUEBEC.**

**Les "POMPES DROLET" brevetées**

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre:  
pour les approvisionnements d'eau en général,  
et pour tous autres usages.

**POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES**

Les pompes les plus économiques et les meilleures  
dans le marché canadien.

ET DEMANDEZ LE CATALOGUE.

**F. X. DROLET,**

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 10 MAI 1894.

Allumettes.		Prix en gros	
Télégraphe, la caisse.	\$3 70		
Tiger	3 40		
Telephone	3 80		
Star No 2	2 50		
Carnaval	2 80		
Parlor	1 75		
Louiseville	\$2 50 à 2 65		
Dominion	2 25		
<i>Allumettes Nelson.</i>			
Steamship	la caisse.	2 65	
Railroad		2 75	
Articles divers.			
Briques à couteaux, doz.	\$0 37	0 40	
Bouchons communs gr.	0 20	0 30	
Bleu Parisien	0 11	0 13	
Brûleurs pour lampes			
No 1, doz.	0 90	1 00	
No 2, " "	0 00	0 80	
No 3, " "	0 00	0 70	
Bougie Paraffine, lb.			
" London Sperm	0 00	0 11	
" Fournier.	0 16	0 19	
" trouées	0 00	0 21	
" couleur.	0 00	0 23	
Chandelles, lb.	0 12	0 18	
Cartes à jouer, doz.	0 40	2 00	
Camomille, lb.	0 23	0 35	
Épingles à lingo, bt. 5 gr	0 60	0 07	
Lassis concentré, com.	0 35	0 40	
" pur.	0 00	0 70	
Mine Royal Dome g.			
" James	2 40	0 00	
" Rising Sun large doz	0 70	0 00	
" small doz.	0 40	0 00	
" Sunbeam large doz.	0 70	0 00	
" small doz.	0 00	0 35	
Silverine grande, doz.	0 75	0 00	
Mèches à lampe No. 1.	0 18	0 22	
" No. 2.	0 00	0 15	
" No. 3.	0 12	0 13	
Savons, botte.	1 00	3 45	
Savon de Marseille (Castille) lb.			
" "	0 08	0 10	
Cable coton 1/2 pce., lb.	0 18	0 22	
" Manilla, lb.	0 13	0 14	
" Sisal, lb.	0 09	0 10	
" Jute, lb.	0 08	0 09	
Ficelles 3 fils, 30 pieds.			
" 40 "	0 45	0 60	
" 48 "	0 70	0 85	
" 60 "	0 85	1 00	
" 72 "	1 00	1 25	

Ficelles 6 fils, 30 "		Pr. en gros	
" 40 "	0 75	1 00	
" 48 "	1 20	1 40	
" 60 "	1 40	1 60	
" 72 "	1 60	2 10	
" 100 "	2 10	2 80	
Vernis à harnais, gal.			
" doz.	0 00	1 20	
" à tuyaux, gal.	0 00	0 90	
" Parisien, doz.	0 70	0 75	
" Royal polish, doz	0 00	1 25	
Seaux, 2 cercles, doz.	1 60	1 70	
" 3 "	1 80	1 90	
Pipes, en boîtes.			
" Laveuse Nelson favorite	1 20	0 00	
" Planet, doz.	1 60	1 80	
Graine de lin, lb.			
" moulue, lb.	0 00	0 04	
" canari, lb.	0 05	0 05	
" chanvre, lb.	0 00	0 05	
" Rapé, lb.	0 00	0 07	
" canari paq., lb.	0 00	0 07	
Balais.			
<i>Wisks H. A. Nelson &amp; Sons. doz.</i>			
Rose 1 corde, manche vernis	\$3 00		
Parsy 4 "	2 70		
Thistle 4 "	2 40		
Maple Leaf A 1 c.	3 00		
" B 4 cordes, stained	2 45		
Shamrock A 4 "	2 40		
" B 4 " stained	2 40		
Daisy A 3 "	2 20		
" B 3 " stained	1 90		
Tulip No. 1 3 "	1 75		
" No. 2 3 "	1 45		
Ship 4 "	3 75		
No 2, 1 corde, manche uni.			
No 2, 1 " émaillé.	\$0 85	0 95	
No 2, de poche, 1 corde, manche uni.			
Légor, de poche, 1 corde, manche émaillé.	0 85		
A, 1 c'de, m'che émail.			
B, 2 " " "	1 30	1 45	
C, 3 " " "	1 45	1 60	
X Velvet, 1 c'de, m'che wisk.	1 10	1 25	
XX 2 " " "	1 25	1 35	
XXX 3 " " "	1 35	1 55	
I, de poche, 1 " émaillé.	1 25		
IN 1 " " nickelé.	1 80		
INR 1 " " avec ann.	2 00	2 40	
2 N 2 " " "	2 40	2 60	
2 N R 2 " " "	2 60		
P T, 2 c'des, m'che émaillé, bott peluche			

Maple Leaf, 2 c'des, m. émaillé		Prix en gros	
bout peluche.	1 75		
Barber's own, 3 c'des, m. wisk.	2 00		
C. P. R. 2 " " "	1 95		
1 Hearth 2 " " "	1 40		
2 " 2 " " "	1 30		
3 " 1 " " "	0 95		
A manche long pour plafond.			
Pour éviers.	0 45		
Cafés.			
<i>Cafés rôtis.</i>			
Standard Java.	36c		
Old Gov.	31c		
Imperial.	31c		
Arabian Mocha.	36c		
Pure.	33c		
Standard Java et Mocha.	37c		
Old Gov. Java et Mocha.	35c		
Java Siftings.	31c		
Jamaïque.	27c		
Maracaibo.	30c		
Rio.	24 à 27c		
Confitures et Gelées			
<i>Confitures :</i>			
Crosse et Blackwell, doz.	2 40 à 2 50		
<i>De Michel Lefebvre et Cie :</i>			
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13		
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12		
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11		
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12		
do 14 " "	" 0 11		
do 28 " "	" 0 11		
Tumblers de 8 onces. la douz. \$1 25			
do de 1 lb.	2 25		
<i>Gelées :</i>			
<i>Michel Lefebvre et Cie :</i>			
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11		
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 10		
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09		
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10		
do 14 " "	0 09		
do 28 " "	0 09		
Tumblers de 8 onces. la douz. \$1 25			
do de 1 lb.	2 25		
<i>Divers :</i>			
Citrouilles.	\$0 80	0 90	
Marmelades.	2 10	2 15	
Conserves alimentaires.			
<i>Légumes :</i>			
Blé d'Inde.	doz. 0 87	1 05	
Yarmouth 2 lbs.	0 00	0 00	
Windsor "	0 85	0 95	

Hoegg Baked Beans		Prix en gros	
Haricots de Boston.	1 35		
Pois canadiens 2 lbs.	2 10	2 25	
" fins.	bolte 0 85	0 95	
Pois très fins.	bolte 0 10	0 15	
" extra fins.	bolte 0 15	0 17	
Tomates.	doz. 0 17	0 09	
Haricots verts.	doz. 0 80	1 10	
Champignons la botte	0 85	1 11	
Truffes la douz.	0 16	0 30	
Olives.	2 25	2 50	
2 25	2 50		
Poissons :			
Clams, 1 lb.	doz. 1 40	1 50	
Homards	" 1 75	1 90	
Huitres, 1 lb.	" 1 40	1 50	
" 2 " "	" 0 00	2 00	
Maquereau	" 0 85	1 00	
Sardines canad.	bolte 0 00	0 05	
" am.	" 0 00	0 09	
" frs.	" 0 08	0 11	
" frs.	" 0 13	0 18	
Smelts (Eperlans).	doz. 0 00	0 55	
Saumon	" 1 30	1 40	
Hareng mariné.	0 00	0 00	
Anchois	3 25	0 00	
Fruits :			
Ananas, 3 lbs.	doz. 2 25	3 00	
Bluets, 2 lbs.	" 0 00	0 00	
" 3 lbs.	" 0 90	1 00	
Fraises.	" 1 75	2 00	
Pêches, 2 lbs.	" 2 25	2 35	
" 3 lbs.	" 3 10	3 25	
Poires, 2 lbs.	" 1 60	1 70	
" 3 lbs.	" 2 50	2 90	
Pommes, gal.	" 0 00	2 60	
" 3 lbs.	" 1 00	1 05	
Prunes, 2 lbs.	" 1 50	2 00	
Viandes :			
Beef, 1 lb.	doz. 0 00	1 55	
" 2 lbs.	" 0 00	2 65	
" 14 lbs.	" 0 00	18 00	
Corn Beef, 1 lb.	" 1 30	1 55	
" 2 lbs.	" 2 20	2 65	
Dinde rôtie, 1 lb.	" 0 00	2 30	
Langue, 1 lb.	" 0 00	3 25	
" 2 lbs.	" 0 00	7 00	
Langue de boeuf, 1 lb.	" 5 50	5 75	
" 2 lb.	" 7 00	7 25	
English Brawn	" 0 00	2 25	
Boeuf émiétté sec.	" 0 00	2 50	
Pâtés de foie gras.	" 6 00	8 00	

NOTES SPECIALES.

La Compagnie de Médecine "ANCHOR" a ouvert une succursale à Montréal, rue Notre-Dame, No 1626, sous la direction de M. Gustave Piché.

Les fromagers et beurriers sont priés de prendre note du fait que M. N. F. Bédard, actuellement au No 17 rue William, transportera, la semaine prochaine, son entrepot au No 34 rue des Enfants Trouvés entre les rues St-Pierre et du Port.

Il n'y a pas de raison pour que l'on paie \$1.00 de plus par caisse pour des allumettes qui ne valent pas mieux que les "Dominion", simplement parce qu'elles sont contrôlées par une maison très puissante. Les allumettes "Dominion", dont la fabrication a été grandement améliorée, depuis deux ou trois ans, sont maintenant, sinon supérieures, au moins égales aux meilleures marques qu'il y ait sur le marché. Pour être certain d'obtenir le véritable article adressez-vous au gérant de la succursale de Montréal, M. Lefebvre, No 275 rue St. Paul.

Nous prions nos lecteurs, épiciers, restaurateurs, etc., d'aller visiter l'établissement récemment fondé par M. Arcade Dépatie, sous le nom de la "Montreal Aerated Water Co." 55 rue Amherst, Montréal. L'établissement est l'un des mieux outillés qui existent pour la fabrication

des eaux gazeuses, ginger ale, ginger beer, etc. L'outillage le plus perfectionné vient d'arriver d'Angleterre; c'est un matériel des plus parfaits qui permet une fabrication très soignée et très rapide.

La "Montreal Aerated Water Co." n'emploie que les produits de toute première qualité et, son superbe outillage aidant, elle pourra livrer à sa clientèle, très rapidement les meilleures boissons gazeuses que les consommateurs puissent désirer.

A. DEMERS. Tél 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de **DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

**FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,**

**Et Poseurs d'Appareils de Chauffage**

Assortiment très varié et complet d'ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaies à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaies à l'air chaud. Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

**JOSEPH FABIEN**

PLATRIER.—Ouvrages Unis et Ornementés.

NO 47 rue Knox, Pointe St Charles. Ouvrage en Ciment une spécialité.

**DECORATION**

d'Églises,  
de Chapelles,  
Édifices  
Publics,  
Résidences  
Privées,  
Etc.

**FABRICANT**  
DE  
**VITRAUX PEINTS**  
et en Mosaïque.

**IMPORTATEUR**  
DE  
**TAPISseries.**  
1986, rue Ste-Catherine, Montréal

**D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE, DECORATEUR.**

**COUR SUPÉRIEURE, Montréal.**  
No 105.

Dame Geneviève Desève, de la cité et du district de Montréal, épouse de Albert Barré, commis du même lieu, a intenté ce jour une action en séparation de biens contre son mari. Montréal, 27 avril 1894.

LA MOTHE & TRUDEL, avocats de la demanderesse.

**Clôtures ! Balustrades !**

TOUTES SORTES DE TRAVAUX EN FER.

**TORONTO FENCE & ORNAMENTAL IRON WORKS**

73 rue Adelaide Ouest, Toronto, Ont.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 10 MAI 1894

Prix en gros	
Fèves au lard Windsor, 3 lbs.....doz.	0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.....	0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.....	0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.....	0 00 1 70
<b>Martinades :</b>	
Marinades Morton .. doz.	0 00 2 40
" Crosse & Blackwell, .. doz.	0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.....doz.	0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.....doz.	0 00 1 80
Cornichons arom., A. C. Dionne..... doz.	0 00 2 50
<b>Sauces :</b>	
Sauce Worcester, 1/2 chop..	3 50 3 75
" " chop.....	6 00 6 50
" Harvey, 1/2 chop.....	3 00 3 25
Catsup de tomates.....	3 00 3 25
" de champignons.....	2 00 2 25
Sauce aux anchois.....	3 00 3 25
Sauce Chili.....	3 75 4 00
Chow-Chow.....	0 00 0 00
<b>Empois et Féculés.</b>	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	44
Canada White Laundry la lb.	44
Benson's No. 1 White la lb.	54
" Blue la lb.	54
1st quality White Laundry la lb	5
Lily White Gloss, en livres	64
Benson's en lbs, la lb.	74
" en 1/2 lb.	74
St. Lawrence en lbs la lb	74
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	74
Berger en 1/2 lbs la lb	104
" en lbs la lb.	114
Glucose en bte de 1/2 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.	64
Durham ..	64
Challenge ..	64
British America Corn St'ch la lb	74
Benson's No. 1 ..	74
<b>Epices pures.</b>	
Poivre blanc, lb.....	0 20 0 00
" noir, lb.....	0 15 0 00
Cannelle, lb.....	0 18 0 00
Clous de girofle, lb.....	0 25 0 30
" ronds, lb.....	0 13 0 00
Cassia en nattes ..	0 10 0 12

Prix en gros	
Gingembre Jam. moulu..	0 25 0 35
" racines.....	0 00 0 20
" Afrique moulu.....	0 03 0 00
" racines.....	0 00 0 00
Muscade blanche.....	0 00 0 65
" non blanche.....	0 00 0 90
Maïs.....	0 62 0 70
Piment.....	0 10 0 00
Anis.....	0 08 0 10
<b>Fruits Secs.</b>	
Raisins nouv. Valence lb.	0 04 0 05
" Elme.....	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte	1 65 1 80
" London Layers.....	0 00 2 19
" Black Baskets.....	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.....	0 00 2 35
" Connaisseurs Clus-ter.....	2 75 3 00
" Black Crown.....	0 00 3 50
" Fine Dehesa.....	3 25 3 70
" Sultana.....lb.	0 06 0 07
" Corinthe nouv.....	0 03 0 04
Prunes Atlas.....	0 05 0 05
Amandes 1/2 molles.....	0 10 0 11
" molles.....	0 11 0 12
Noisettes.....	0 08 0 09
Noix Marbot.....lb.	0 10 0 12
" Grenoble.....	0 11 0 13
" Brésil.....	0 00 0 00
Peanuts rôtis.....	0 08 0 09
Pecan.....	0 08 0 08
do pelées.....	0 08 0 09
Figues, layers.....	0 10 0 11
" en paillons.....	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.....	0 05 0 06
" en paillons.....	0 04 0 05
Pommes séchées.....	0 00 0 07
Pommes évaporées.....	0 11 0 11
<b>Fruits Verts.</b>	
Citrons de Messine, bte..	\$1 75 à \$2 25
Oranges, Jamaïque, bar.	0 00 à 0 00
" bte.....	0 00 à 0 00
" do Floride.....	3 50 à 4 25
" " " " " " " "	00 00 à 0 00
" " " " " " " "	00 00 à 0 00
Ananas, la pièce.....	0 15 à 0 30
Bananas, le régime.....	1 00 à 2 00
Cocos, le cont.....	0 00 à 4 00
Oignons Rouges .. bte.	2 50 à 2 75

Fruits de Californie.	
Poires, la boîte.....	Prix en gros 0 00 à 0 00
Prunes, ".....	0 00 à 0 00
Pêches, ".....	0 00 à 0 00
Oranges, ".....	2 75 à 3 50
<b>Raisins.</b>	
Malaga, le quart.....	5 50 à 6 50
Raisin bleu, la livre.....	0 00 0 00
" vert.....	0 00 0 00
" Catawba.....	0 00 0 00
" Delaware.....	0 00 0 00
" Niagara.....	0 00 0 00
" Californie.....	0 00 0 00
<b>Fruits du pays.</b>	
Poires, le quart.....	0 00 à 0 00
Prunes, le panier.....	0 00 à 0 00
Pêches, ".....	0 00 à 0 00
Bluets, la boîte.....	0 00 à 0 01
Atocas, le quart.....	6 00 à 8 00
<b>Pommes.</b>	
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00
" d'automne.....	0 00 à 0 00
" Fameuses.....	0 00 à 0 00
" St. Laurent.....	0 00 à 0 00
" d'hiver.....	1 00 à 6 50
<b>Grains et Farines</b>	
<b>GRAINS</b>	
Blé roux d'hiver Can No 2	0 00 0 00
Blé blanc " " " "	0 00 0 00
Blé du printemps " " " "	0 58 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 76 0 77
" " " " " "	0 71 0 75
" " " " " "	0 10 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 0 00
Avoine.....	0 39 0 41
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 50 0 52
Pois, No 1.....	0 82 0 83
Pois No 2, ordinaire.....	0 71 0 72
Orge, par minot.....	0 47 0 48
Sarra-in, par 50 lbs.....	0 48 0 50
Seigle, par 50 lbs.....	0 00 0 00

FARINES	
Patente d'hiver.....	Prix en gros 3 60 3 8
Patente du printemps.....	3 65 3 8
Patente Américaine.....	5 00 5 10
Straight roller.....	3 00 3 15
Extra.....	2 60 2 80
Superfino.....	2 50 2 60
Forté de boulanger, cité.....	3 45 3 50
Forté du Manitoba.....	3 40 3 50
<b>EN SACS D'ONTARIO</b>	
Medium.....	1 45 1 60
Superfino.....	1 15 1 30
<b>FARINES D'AVOINE</b>	
Farine d'avoine standard,	
en barils.....	4 25 0 50
do en sacs.....	2 05 2 25
Farine d'avoine granulée,	
en barils.....	4 30 0 00
do en sacs.....	2 10 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 35 0 00
do en sacs.....	2 15 0 00
<b>ISSUES DE BLE</b>	
Son d'Ontario au char, l.....	19 00 0 00
de Manitoba.....	00 00 0 00
Grue.....	20 00 21 00
Moulée.....	23 00 24 00
<b>Huiles et graisses.</b>	
<b>HUILES.</b>	
Huile d. morue T. N. gal.	\$0 40 à \$0 15
" loup-marin raffi.....	0 45 0 50
" paille.....	0 40 0 45
" de lard, extra.....	0 80 0 00
" " No. 1.....	0 70 0 00
" d'olive p. mach.....	0 90 1 00
" à salade.....	0 75 0 90
" d'olive à lampion.....	1 20 1 40
" de spermaceti.....	1 50 1 75
" de marsouin.....	0 60 0 00
" de pétrole, par char.....	0 00
" " " " " " " "	0 00
" " " " " " " "	0 12
" Américaine, par char.....	0 00
" " " " " " " "	0 15
" " " " " " " "	0 15
" " " " " " " "	0 16

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASSURANCE SOCIETY DE NEW-YORK.

SHEPPARD HOMANS, Président.

Nouvelles affaires conclues en 1893. \$23,569,308.60. Revenu en 1893, \$2,149,859.61. Payé pour réclamations de décès, \$33,372.71.

Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.
25	\$13 75	34	\$15 88	43	\$18 16	52	\$24 84
26	14 00	35	16 04	44	18 60	53	26 12
27	14 25	36	16 24	45	19 04	54	27 60
28	14 50	37	16 44	46	19 60	55	29 24
29	14 75	38	16 68	47	20 20	56	31 00
30	15 00	39	16 92	48	20 88	57	33 25
31	15 25	40	17 20	49	21 72	58	35 75
32	15 50	41	17 48	50	22 64	59	38 50
33	15 70	42	17 80	51	23 68	60	41 50

On demande des agents actifs et sûrs.

R. H. MATSON, Gérant général pour le Canada, 37 rue Yonge, Toronto

R. J. LOGAN, Agent, Imperial Building, Montréal.

M. ARTHUR HÉBERT, Gérant du département français.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES, No. 15 rue St - Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 879.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

ESTABLISHED 1855

**Taylor's Safes**

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 10 MAI 1894.

Prix en gros		Prix en gros.		Prix en gros		Liqueurs Cusentier.	
Huile olive, Barton & G. qts. 0 00	8 30	Derby, caisse.....	7 00 0 00	Mackie's R.O sp Scotch c'se	10 00 10 50	Crème de Menthe glaciale	Prix en gros
" " " pints 0 00	9 20	Misquit Dubouché, caisse.	8 75 0 00	" Islay " " "	8 00 8 25	verte.....	10 50 13 00
" " " Possel, qrts. 0 00	2 75	" " " gall.	4 00 4 25	" Brand " " "	" " " "	Curaçao.....	00 00-10 50
" " " pint 0 00	3 50	Renault & Cie, caisse.....	15 00 0 00	Glenalloch " " "	8 50 8 55	Prunelle.....	00 00 13 00
" " " 4 doz, 1/2 " 0 00	3 75	" " " gall.....	3 95 4 15	" " " " " " "	" " " "	Kummel.....	00 00 12 00
" " " Loubon, la		Quantin & Cie, gall.....	3 95 4 15	Glenlivet " " " "	gallon 3 40 3 55	Crème de Cacao.....	00 00 14 25
" " " caisse 2d.	0 70	Barnett & Fils, " " " "	9 25 10 00	" " " " " " "	" " " "	Anisette, caisse.....	00 00 13 00
" " " Plagniol c.	6 00	" " " VSO " "	14 00 15 00	" " " " " " "	" " " "	Cherry Brandy, caisse.....	00 00 11 25
		" " " VSOP " "	15 00 16 00	Watson old Scotch, caisse	8 75 9 00	Crème de Noyau, Moka,	
<b>Laveuses, etc.</b>		<b>Rhums.</b>		" " " " " " "	9 75 10 00	Genièvre, etc., caisse.....	00 00 10 50
Cuves No 0, la douz.....	\$10 00	Jamaïque gallon.....	4 75 à 6 00	" " " " " " "	4 00 6 00	Abanthe supér. caisse.....	00 00 10 50
" " " 1, " " " " "	8 50	Hurard (Martinique) caisse	0 00 10 50	J Jameson & Sons * Ir. "	8 50 10 00	Vermouth, caisse.....	8 00 6 25
" " " 2, " " " " "	7 50	" " " gall.....	0 00 3 90	" " " " " " "	0 00 0 00	Kirsch d'com. caisse.....	9 50 10 00
" " " 3, " " " " "	6 50	St. Georges " " "	0 00 12 00	Geo Rae & Co " " "	11 25 12 50	Kirsch fin.....	10 50 11 00
Laveuses Water-ich (3 p.c.)	1 15	" " " 24 lit. 0 00	12 00	Banagher " " "	9 50 10 25	<b>Liqueurs Saintoin Frères.</b>	
" " " Eddy X " " "	1 20	" " " 24 1/2 pts imp.	14 00	Dunville & Co " " "	3 75 4 00	Curaçao triple sec.....c'se	\$17 50 0 00
" " " All wood " " "	1 25	Djament " " "	7 50	Watson old Irish, caisse	7 00 8 00	Curaçao vert.....	14 00 0 00
" " " Waverly " " "	1 50	White Ball " " "	7 50	" " " " " " "	8 00 9 00	Marasquin de Zara.....	13 50 0 00
" " " Planet " " "	1 60	de l'Ecu " " "	11 50	Spiritueux Canadiens, gal. imp.		<b>Liqueurs Marspoll &amp; Cte.</b>	
" " " Royal Rose " " "	1 60	" " " 12 lit.....	13 75	Esprit de vin, 65 O. P.....	3 85 4 00	Menthe glaciale.....c'se	\$12 50 0 00
" " " N'th'n Queen " " "	2 25	Gins		" " " " " " "	3 50 3 60	Piperminit.....	12 50 0 00
" " " Duplex " " "	2 25	Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75 11 00	Rye " " "	1 90 2 00	Marc vieux.....	12 50 0 00
Plat'x à b're, 1 lb., le mille net	1 05	" " " 25 à 49 c.....	5 70 10 95	Toddy " " "	1 85 2 00	<b>Chartreuses.</b>	
" " " " " " " "	1 80	" " " 50 c. et plus	5 65 10 90	Malt " " "	1 90 2 00	12 lit.-24 1/2 lit.	
" " " " " " " "	2 10	Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95 9 85	Vieux Rye, 4 ans.....	2 05 0 00	Du Couvent de la G'de	
" " " " " " " "	2 40	" " " 25 à 49 c.	4 90 9 85	" " " " " " "	2 25 0 00	Chartreuse Jaune, c'se.	\$22 00 23 00
" " " " " " " "	3 00	" " " 50c et plus	4 85 9 75	" " " " " " "	2 35 0 00	Verte.....	26 00 27 00
<b>Liquors et spiritueux.</b>		Méeus.....	5 60 0 00	" " " " " " "	2 55 0 00	de l'Abbaye de la Chaise	
<b>Brandies.</b> (droits payés.)		Jac. De Kuyper caisse bl.	3 50	Dieu jaune.....	00 00 15 50	La Gauloise, jaune, c'se.	16 00 17 00
Honnessy * caisse.....	12 00 à 12 50	" " " gallon.....	2 90 3 00	Verto, caisse.....	20 00 21 00	<b>Liqueurs Rouvière Fils.</b>	
" " " V O " " "	16 00 0 00	Méeus, gallon.....	2 75 2 80			12 b l. 24 1/2 btl.	
" " " " " " "	6 75 0 00	Vaughan, Jones D.G. caisse.pts.	7 50	Crème de Cassis, caisse.	\$10 50 0 00	Fleur de Cassis, " "	12 00 0 00
Martel * caisse.....	12 25 0 00	" " " qts. 8 50		Cassis Rouvière Sec " "	13 50 0 00	Cassis Savary.....	11 00 0 00
" " " " " " "	0 00 6 50	Nicholson, Old Tom " "	7 25	Cassis Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00	Kirsch Côte d'Or ***c.	12 50 15 50
Jules Rizat caisse.....	10 50 0 00	Sir Rob. Burnett " "	7 50	Kirsch Savary.....	11 00 0 00	Grêmede Framboise " "	15 00 0 00
" " " " " " "	3 90 0 00	<b>Whiskys Importés.</b>		Prunelle Superfine.....	15 50 0 00	Guignolet.....	10 50 0 00
Marceau caisse.....	9 50 0 00	H. Fairman & Co. " "	7 25 8 25	Dijonnaise jaune.....	16 00 17 00	Sirop de Framboise.....	8 00 0 00
Baudet et Briset, caisse.	10 75 0 00	Royal Eagle " "	9 25	Sirop de Groseille.....	8 00 0 00	Sirop d'orgeat.....	8 00 0 00
Jockey Club *** caisse.	7 50 0 00	Sheriff's " "	9 25 9 75				
" " " V.O. " " "	8 75 0 00						
" " " V.S.O. " " "	10 00 0 00						
" " " V.S.O.P. " " "	12 00 0 00						
" " " W.V.S.O.P. " " "	17 00 0 00						
P. Richard carte blanche	12 qrts 8 50						
" " " " " " "	24 pts 9 50						
" " " " " " "	48 pts 10 50						
" " " " " " "	12 qrts 12 00						
" " " " " " "	24 pts 13 00						
" " " " " " "	48 pts 14 00						
" " " Imp. flasks 16 à la c.	10 00						

**BANQUE D'HOCHELAGA**

AVIS public est donné par le présent qu'un dividende de trois pour cent pour les six mois courants et un bonus de un pour cent sur le capital payé de cette institution ont été déclarés, et seront payables au bureau principal ou à ses succursales, le ou après VENDREDI, LE 1er JUIN PROCHAIN.

Le livre de transferts sera fermé depuis le 17 jusqu'au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal de la banque, VENDREDI, LE 15 JUIN PROCHAIN, A MIDI.

Par ordre du bureau,  
M. J. A. PRENDERGAST,  
Gérant.

Montréal, 24 Avril 1894.

**AND. BRISSET & FILS**

IMPORTATEURS EN GROS DE

**VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS**

**EAU DE CONTREXEVILLE**

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

**LAPORTE, MARTIN & CIE**

EPICIERS EN GROS,

**2476 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.**

Nous recevons actuellement par les steamers notre stock du printemps en Liqueurs, Conserves Alimentaires, etc.

Nous sommes maintenant installés dans notre ancien local et nous sommes prêts à servir notre clientèle avec la même promptitude que par le passé.

Ecrivez pour nos prix. Nouvelle adresse :

**2476 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.**

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 10 MAI 1891

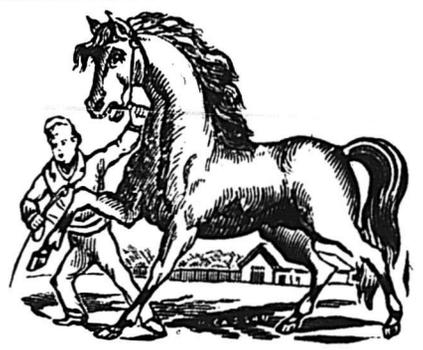
Mélasses.	Poissons.	Miel et cire.	Sel.
Barbades tonne gal. 0 31 0 32 terce 0 35 0 00 quart 0 00 0 35	Harengs Shore 1 brl. 0 00 0 00 " Labrador brl. 0 00 0 00 " " brl. 0 00 0 00	Miel coulé la lb. 0 06 0 07 Miel en gateaux " 0 08 0 14 Cire vierge " 0 25 0 27	Sel fin, quart, 3 lbs. \$2 90 à \$3 00 " 5 lbs. 2 75 2 80 " 7 lbs. 2 40 2 60 Sel gros-livré, sac 0 00 0 50
Antigua 0 00 0 00 Trinidad 0 28 0 29 St Kitts 0 00 0 00	Harengs Cap Breton brl. 0 00 0 00 Morue sèche cwt. 0 00 0 00 " No 1 en quart lb. 0 00 0 00 " No 1 large quart qt. 0 00 0 00 " No 1 Draft lb. 0 00 0 00	Riz. J. 1 à 4 sacs. 3 85 3 90 3 95 4 00 5 9 3 80 3 85 3 90 3 95 10 24 3 75 3 80 3 85 3 90 25 et plus. 3 70 3 75 3 80 3 85 B. 1 à 4 sacs. 3 60 3 65 3 70 3 75 5 9 3 55 3 60 3 65 3 70 10 24 3 50 3 55 3 60 3 60 25 et plus. 3 45 3 50 3 55 3 60	Sirops. Sirop américain gal. 0 19 0 24 Amber " qts 0 30 0 00 Extra V. B. " 0 35 0 38 Sirop canadien tins 2 lbs. 0 00 0 08 " 8 lbs 0 00 0 33
Moutardes. Moutarde Keens, 1 lb. 0 43 0 44 " " 1 lb. 0 40 0 42 " " 1 lb. 0 39 0 40 " " 4 lbs. 0 72 0 75 " Coleman, 1 lb. 0 43 0 44 " " 1 lb. 0 40 0 42 " " 1 lb. 0 39 0 40 Moutarde Coleman, jars. 0 72 0 75 " Durham, jars. 0 00 0 65 " Poney. 0 70 0 75 " Impérial, doz. 0 95 1 00	Morue désossée lb. 0 00 0 00 Poisson blanc lac Sup. brl. 0 00 0 00 Trite des lacs qt. 0 00 0 00 Saumon Labrador brl. 0 00 0 00 Saumon do brl. 0 00 0 00 Maquereau No 1 brl. 0 00 0 00 " No 2 brl. 0 00 0 00 " No 3 brl. 0 00 0 00 Saumon Colombie A. brl. 0 00 0 00 do do baril 0 00 0 00 Anguille lb. 0 00 0 00	English style. En sacs de 250 lbs. Prix en gros 1 à 4 sacs 3 40 5 9 3 35 10 24 3 30 25 et plus 3 25	Sucres. Jaunes raffinés. 0 03 0 04 Boucauts et quarts. Extra ground. qts 0 06 0 00 " bte 0 06 0 00 Cut loaf qts 0 06 0 00 " qts 0 06 0 00 " bte 0 06 0 00 " qts 0 06 0 00 Powdered qts 0 05 0 00 " bte 0 06 0 00 Extra granulé qts 0 04 0 00 " qts 0 04 0 00
Pâtes et denrées alimentaires Macaroni importé, lb. 0 11 0 00 Vermicelle " 0 11 0 00 Macaroni du Canada. 0 04 0 05 Vermicelle " 0 04 0 05 " en boîte de 5 lbs 0 22 0 25 " 10 lbs 0 45 0 50 Lait concentré, doz. 1 90 0 00 Nestlé's food, doz, 5 p.c. 4 50 4 65 Rolled oats, le sac. 2 20 0 00 Dessicated wheat, le sac 2 25 2 40 Pois fondus, qrt. 196 lbs. 4 00 4 25 Chocolat des gourmets fin la livre. 0 00 0 31 Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs. 2 40 " " 3 " 1 25 " " superb 6 " 2 20 " " 3 " 1 15 Farine d'orge, doz. 2 00 " de seigle, doz. 2 00 " de Gluten lot, doz. 3 00 Biscuits Gluten, lb. 0 12 1/2 Poudre à boulanger, Cook's Friend Paquets en papier No. 1-4 doz. à la caisse. 2 40 2-6 " " 0 80 3-4 " " 0 45 10-4 " " 2 10 12-1 " " 0 70	Produits de la ferme. (Prix payés par les épiciers.) Beurre. Townships frais. " 0 19 0 20 1/2 " 2de qual. " 0 00 0 00 De l'Ouest. " 0 15 0 19 Rouleaux " 0 17 0 18 Beurre de beurrieres frais " 0 21 0 22 Fromage. De l'Ouest, coloré la lb. 0 11 0 12 " blanc " 0 11 0 12 De Québec, coloré. " 0 11 0 12 " blanc " 0 00 0 12 Petites meules. " 0 11 1/2 0 12 Fromage nouveau. 0 10 1/2 0 11 1/2 Œufs. Mirés à la caisse. 0 00 0 00 Non mirés à la caisse. 0 00 0 00 Œufs fra's 0 10 1/2 0 11 1/2 " d'automne. 0 00 0 00 Sirop et sucre d'érable. Sirop d'érable en qrts la lb. 0 04 0 05 " en canistre. 0 60 0 65 Sucre nouveau la lb. 0 05 0 08	Salaisons, Saindoux, etc. Lard Canada Short Cut Mess le quart \$18 50 " " le quart 9 50 " " Short Cut Clear le qt. 17 50 18 00 " " le qt. 9 00 9 25 Saindoux: Pur de panne en seaux \$2 20 Canistres de 10 lbs 11c " " 5 " 11c " " 3 " 11c Composé, 'Anchor' en seaux 1 40 Canistre de 10 lbs. 77c " " 5 " 71c " " 3 " 8c Jambons, la lb. 11 1/2 12c Saindoux Standard, en seaux. 1 65 Globe, " 1 40 Divers: Lard fumé, la lb. 0 12 0 12 1/2 Lard salé de l'Ouest le qrt 21 00 22 00 Spécial: ts de Jos. Quevillon & Cie. Saucisses au porc frais. lb. 0 07 0 08 " de Bologne. lb. 0 06 0 07 " au poulet. doz. 0 00 1 00	Tabacs. Navy 3s, 4s et 12s la lb. 48 Solace 7s et 12s " 48 Butt's No 1 12s " 48 British consols. 4s " 59 Laurel 3s " 49 Briar 7s " 47 Honey suckle. 7s " 56 Napoleon 8s " 50 Victoria 12s " 47 Index 7s " 44 Brunette 12s " 44 Thés. Japon commun à bon. 0 14 0 20 " bon à choix. 0 18 0 14 Nagasaki commun à bon 0 15 0 53 Congou 0 15 0 50 Oolong, bon à fin. 0 45 0 50 " Formosa. 0 00 0 00 Y. Hyson commun à bon 0 14 0 20 " moyen à choix 0 25 0 35 " choix extra. 0 60 0 65 Poud. à canon, com. à bon 0 15 0 38 " moyen à fin 0 24 0 46 " fin à extra 0 57 0 65 Impérial, moyen à bon 0 25 0 30 " fin à extra. 0 35 0 50 Souchong 0 25 0 60

Fondée en 1867.  
**L. W. TELMOSSE & CIE**  
(Successors de Gaucher et Telmosse)  
Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc  
87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.  
N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

**LESSARD & HARRIS**  
Ci-devant de BRODEUR & LESSARD,  
Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage  
421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.  
Téléphone Bell, 2194.

**LES MEILLEURS CIGARES**  
• • • SUR LE MARCHÉ  
SONT SANS CONTREDIT  
Aberdeen, - - -  
Paul Jones, - - -  
Melrose, - - -  
Blackstone,  
Little Buck  
**BLACKSTONE CIGAR FACTORY**  
VILLENUEVE & CO.

**DUCKETT, HODGE & CIE**  
Exportateurs de  
**Beurre et Fromage**  
Et Marchands de Provisions en Général,  
104 Rue des Sœurs Grises.  
Coin de la rue William. - - MONTREAL



**G. G. GAUCHER**  
Farines, Provisions, Produits de la ferme  
EST SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
POUDRE ENGRAISSANTE ET NOURRISSANTE  
pour les Chevaux et bêtes à corne.  
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-  
TIVE et VERMIFUGE.  
91 et 93 Rue des COMMISSAIRES  
MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 10 MAI 1891

Sulf.	
Prix en gros	
Sulf raffiné, la livre	0 06 à 0 07
Sulf brut, " "	0 03 à 0 04

Vinaigres.	
Vinaigre Bordeaux	0 62 0 65
" M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00
Malt, gallon	0 55 0 00
La Bruyère	1 60 0 00

Eau de Javelle.	
Eau de Javelle	Doz. Gros.
de F. Cormond	0 70 7 50

Vins.	
Non Mousseux:	
Bordeaux ord., caisse	3 00 3 50
" gall.	1 10 1 25
Bordeaux Médoc, caisse	5 65 6 05
" St Julien, "	6 65 7 65
" Châteaux, "	20 00 25 00
Bourgogne, caisse	8 00 12 00
" gallon	06 00 00 00
Stelle, gallon	1 40 1 60
Sherry, caisse	6 60 11 00
" gallon	00 00 00 00
Porto, caisse	6 00 15 00
" gallon	00 00 00 00
Moselle, caisse	00 00 01 00
Sauternes, caisse	6 65 7 65
Graves, caisse	6 50 7 50

Champagnes.	
qrts.	pas.
J. Mumm, caisse	\$26 00 28 00
G. H. Mumm, caisse	31 00 33 00
Arthur Reiderer, caisse	25 00 27 00
Vve Cliquot, caisse	31 00 33 00
Pommery, caisse	31 00 33 00
Frémont, caisse	26 00 27 00
Morizet, caisse	25 00 27 00
Louis Reiderer, caisse	29 00 31 00
Gold Lack Sec, caisse	30 00 32 00
Piper Heidsieck, caisse	28 00 30 00
Perrier Jouet, caisse	31 00 33 00

Prix en gros	
E. Mercier & Cie., carte or, caisses	31 00 33 00
Gd vin des Ambassadees, c	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse	24 00 25 00
Vin d'été, caisse	18 00 19 00

Mousseux.	
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.	00 00 00 00
Hock Mousseux, caisse	00 00 00 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00 15 50
" Nerea Raphael, c	14 00 15 00

Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz.	0 00 9 50
Stimulant au vin de Rancio, la douz.	0 00 9 00

Chocolats.	
Menier.	
Par caisse	Par boîte
de 120 lbs.	de 12 lbs.

Papier Jaune	lb. \$0 34	\$0 36
" Chamois	" 0 43	0 48
" Rose	" 0 50	0 56
" Bleu	" 0 58	0 66
" Vert	" 0 50	0 56
" Lilas	" 0 58	0 66
" Bronze	" 0 65	0 74
" Blanc glacé	" 0 73	0 83
" Premium	" 0 38	0 42
Chocolat hygienique de Cowan en tins de 1 lb., la douz.	\$7 25	
Chocolat hygienique de Cowan en tins de 1/2 lb., la douz.	3 75	
Chocolat hygienique de Cowan en tins de 1 lb., la douz.	2 25	
Chocolat hygienique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.	0 55	

Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucre, en tins de 1/2 lb., la dz.	2 25

Drogues et Produits Chimiques	
Acide tartrique	la lb. 0 35 0 45
" carbonique	0 40 0 45
" oxalique	0 00 0 94
" citrique	0 67 0 65
Alun	lb. 0 01 0 24
Aloés du Cap	0 14 0 15
Borax raffiné	0 08 0 12
Bleu (carré)	0 12 0 16
Bromure de Potass.	0 55 0 60
Bicarbonat de Soude, bri.	2 70 2 75
Bichrom. de Potasse	lb. 0 12 0 15
Pearline, boîte	5 00 0 00
Camphre anglais	lb. 0 80 0 85
Camphre américain	0 63 0 65
Chlor. de Potasse	0 00 0 00
Chlorure de chaux	0 02 0 03
Crème de tartre	0 20 0 25
Cendres de soude	0 01 0 02
Couperose, 100 lbs.	0 80 1 00
Garance	lb. 0 00 0 00
Glycérine	lb. 0 17 0 20
Gomme arabique	lb. 0 50 1 25
Gomme épinette	lb. 0 25 0 00
Indigo Madras	lb. 0 70 0 80
Indigo Bengale	lb. 1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs.	0 80 0 90
Soda à pâte par baril	0 00 2 50
Soufre poudre	2 50 3 00
Soufre bâtons	2 50 3 00
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	2 00 2 60
Soda caustique 60° 100 lbs	2 25 2 50
Soda caustique 70° 100 lbs	2 50 2 75
Sels d'Épsom	1 75 3 00
Sel de soude 100 lbs	0 90 0 95
Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14
sulfate de morphine lb.	1 90 2 00
Sulfate de cuivre lb.	0 00 0 00
Verde de Paris	0 00 0 00
Vitriol	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.	
Prix en gros	
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " " 1oz. p. doz	0 35
" " " 2 " " "	0 50
" " " 4 " " "	0 60
" " " 6 " " "	1 00
" de foie de morue, demiards	par doz 1 00
" " " Wyeth's	demiards par doz 6 50
" " " "	" par gal. 1 20 à 1 50
Trésor des nourrices,	par doz 1 15
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75
Hop Bitters,	" 7 00
Radway Ready Relief,	" 1 75
Pain Killer,	par doz 1 75 à 2 00
Eau de Cologne	1 50 0 00
" " Hoyt's	1 85 0 00
Eau de Floride, Murray & Lanman	4 75 0 00
Essences " 55c,	\$1, 1 50 1 75
" café	\$2, 3 50 6 75

Spécialités de L. Robitaille, Joliette.	
Doz. Gros	
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibil. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiastmat. gr.	6 25 65 00
" " petite	3 25 33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	" 7 00 90 00
" " petite	" 3 75 40 00
Onguent antihémor.	" 1 75 18 00
" antidart.	" 1 75 18 00
Onguent magique gr.	" 1 75 18 00
" magique pet.	" 1 00 10 00
Pommade " c. les cors	" 1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	" 7 00 75 00
" " petite	" 3 50 36 00
Tue-douleur dentaire	" 1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	" 1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	" 6 00 65 00
Vermifuge	" 1 00 42 00

# COURROIES EN CUIR

**ROBIN & SADLER**  
2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME  
Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.  
**LETOURNEUX, FILS & CIE**  
MARCHANDS-FERRONNIERS  
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

**"LA CANADIENNE"**  
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.  
Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,  
ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 31.  
Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;  
Gérant et Secrétaire, P. GARON.  
Situations vacantes pour agents et collecteurs.  
S'adresser personnellement ou par lettre à  
N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.  
**P. GARON, Gérant.**

**PEINTURES PREPAREES LA BANQUE JACQUES-CARTIER**  
MARQUE DE "ISLAND CITY" Commerce  
Les peintures sont préparées avec de l'huile de  
Lin pure, sans mélange chimique.  
Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche  
en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.  
**P. D. DODS & CIE,**  
180 Rue McGill  
AVIS est par le présent donne qu'un dividende  
de trois et demi (3½) pour cent sur le capital payé de  
cette institution, a été déclaré pour le semestre  
courant et sera payable au bureau de la Banque,  
à Montréal, le et après VENDREDI, LE 1ER  
JUN prochain.  
Les livres de transferts seront fermés du dix-sept  
au trente-un mai prochain inclusivement.  
L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires  
de la Banque aura lieu au bureau de la Banque,  
à Montréal, MERCREDI, le vingt Juin prochain, à  
une heure p.m.  
Par ordre du Bureau de Direction,  
**A. DE MARTIGNY,**  
Directeur-Gérant.

# SEMENCES!

**WILLIAM EWING & CO.,**  
MARCHANDS DE SEMENCES, 142 rue McGill,  
MONTREAL.  
Offrent un assortiment complet de semences pour  
le Jardin et la Ferme et de graines de fleurs.  
Demandez les prix pour semences de Tréfle  
de Mil et pour le Blé d'Inde d'Ensilage.  
Envoi gratis du Catalogue (liste de prix) illustré.

**ANDRE DESJARDINS**  
— Importateur de —  
**FRUITS ETRANGERS ET DOMESTIQUES**  
142-143 MARCHE BONSECOURS  
MONTREAL.  
Ci-devant occupé par O. & F. HART.  
Toute commande promptement exécutée.  
Téléphone Bell 1742.

**PICAULT & CONTANT**  
**PHARMACIENS ET CHIMISTES**  
1475 rue Notre-Dame, Montréal  
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS EN GROS  
D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux,  
Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive  
en caisses, Caustique en canistres, Huile  
d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.  
Prix modérés et commandes exécutées  
avec diligence.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 10 MAI 1894.

Prix en gros	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00
<b>Spécialités de Picault &amp; Contant.</b>	
Elixir Pulmon. Balsami.	Doz. Gros. \$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 10 15 00
Poudre de condition	1 lb. 0 80 7 20
"	1 lb. 1 25 13 00
"	1 lb. 1 80 18 00
Huile d. foied. morue	8 oz 18 00
"	6 oz 15 00
Emulsion	4 00
Huile Vétérinaire	1 50
Essence d'épinette	0 80
<b>Spécialité du Dr. J. G. Lavolette</b>	
Sirop de Térébenthine.	Doz. Gros. 2 00 21 00
Petits flacons.	2 00 21 00
Grands flacons.	4 00 42 00
5 p. c., 30 jours.	
<b>Spécialité de A. C. Dionne.</b>	
Sirop de mérisier compos.	\$1 50 0 00
<b>Spécialités de la Anchor Medicine Co</b>	
Anchor Weakness Cure.	Doz. Gros. 8 00 78 00
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang).	3 50 36 00
Vermicure Français au chocola.	1 25 12 00
Castorol (huile de castor préparée (2 oz).	1 20 12 96
"	(4 oz) 2 40 25 92
<b>Cuir et peaux.</b>	
<b>Cuir à semelles.</b>	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 20 0 22
" " 25 " et au-des.	0 19 0 20
" " léger.	0 17 0 18
" No 2	0 16 0 16 1/2
" 18 lbs en moy.	0 18 0 20
Zanzibar.	0 16 0 00
Slaughter sole No 1 steers.	0 18 0 20
" p. or.	0 17 0 20
" No 2	0 16 0 17
" sans acide.	0 00 0 17
" union crop No 1.	0 26 0 00
" No 2.	0 20 0 00

Prix en gros	
Harnais finis à la main p. lb.	0 25 0 26
" No. 2	0 23 0 24
" finis à la roue p. lb.	0 22 0 24
" No. 2	0 21 0 23
taureau p. lb.	0 19 0 21
Vache cirée mince.	p. lb. 0 25 0 26
forte No. 1 p. lb.	0 21 0 23
Vache grain. pesante p. lb.	0 23 0 25
" Hm, M. Lun lep.	0 10 0 11 1/2
" écossaise	p. lb. 0 24 0 26
Taure française p. pied.	0 10 0 85
" anglaise	0 00 0 70
" canadienne.	0 51 0 60
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 60 0 70
" 36 à 45 p. lb.	0 57 0 62 1/2
45 et plus p. lb.	0 55 0 57 1/2
Vache fendue moy. Ont. p. lb.	0 16 0 17
forte de Q. p. lb.	0 14 0 16
mince	p. lb. 0 17 0 00
Vache vernie.	le pied. 0 00 0 16
d'Ontario	0 16 0 19
Cuir verni uni, grainé	0 09 0 16
Mouton mince	la doz 5 00 9 00
" épais	p. lb. 0 49 0 45
Dongola glacé, ord. le p. d.	0 11 0 19
Kid Chevette	0 20 0 38
Chèvre des Indes glacée	0 15 0 00
Kangourou	0 38 0 45
Dongola dull	0 11 0 19
Buff d'Ontario H.	0 13 HM. 0 12
M.	0 12 L. 0 11
Buff d'Ontario No 2.	0 00 0 09 1/2
Buff de Québec H.	0 11 HM. 0 11
M.	0 10 L. 0 09 1/2
Buff de Québec No 2.	0 00 0 09
Glove Grain Ontario.	0 00 0 11
" Québec.	0 00 0 09
Pebble " Ontario.	0 10 0 11
" Québec.	0 09 0 10
Cuir à bourrure No 1.	0 22 No 2 0 20
<b>Cuir à Relture.</b>	
Maroquin large	doz. \$21 00 \$36 00
" petit	18 00 22 00
" persian	12 00 20 00
Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal \$40 00
	Royal 38 00
Veau de loi	M. \$30 00 D. \$20 00
Vache Russie en peau la pièce.	18 00
" imitation le pied	0 30
" seal	0 20
Veau de Russie	doz. 72 00

Prix en gros.	
<b>Peaux. Prix payés aux bouchers.</b>	
Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$3 50
do	No. 2 2 50
do	No. 3 1 50
Veaux, la livre	0 05
Agneau, la pièce	0 00 à 0 15
Moutons, laine.	0 75 à 0 80
Moutons, tondus	0 00 à 0 00
Les tanneurs paient 50 cts de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest	No. 1 0 00
do	No. 2 0 00
<b>Laines.</b>	
Toison du Canada, la lb.	0 18 à 0 19
Arrachée, non assort.	0 19 à 0 21
<b>Chaussures.</b>	
Brogans	\$0 75 à 1 00
Cobourgs	0 90 1 10
Split Balmorals	0 85 1 10
Kip	1 15 1 40
Buff	1 20 1 90
Veau	1 95 3 85
Buff Congress	1 20 1 70
Veau	2 10 3 40
Split boots	1 40 2 15
Kip	2 00 2 90
Veau	2 75 3 90
Bottes en feutre	1 50 2 00
	1 70 2 50
Wigwams	0 65 0 90
Mocassins	1 50 2 15
<b>A CHEVILLE.</b>	
Split Boots	\$0 60 à 0 70
Split Balmorals	0 75 1 05
Kip	1 00 1 10
Buff	0 80 1 25
Pebble	1 00 1 25
Buff Bals clous en cuivre	1 00 1 15
<b>A COUTURE.</b>	
Pebbles Boutonnées	1 05 1 30
Buff lustré	1 10 1 20
Pebble	1 10 1 50
Lustré	1 25 1 50
Chèvre	1 50 1 90
Veau poli	1 30 1 60
Chevreau français.	1 80 3 50
" canadien	1 40 2 75

Prix en gros.			
A. extra supérieure.	0 25 à 0 25		
B. supérieure.	0 00 à 0 60		
Noire.	0 17 à 0 18		
Cap de B. E. en suint.	0 13 à 0 46		
Australie, lavée.	0 00 à 0 00		
Buenos Ayres.	0 32 à 0 35		
Natal, en suint.	0 00 à 0 00		
<b>Fourrures.</b>			
<b>Prix payés à Montréal.</b>			
Vison, la pièce	\$1 00 à \$1 50		
Rat musqué (printemps)	0 10 0 12		
Marte, No. 1.	0 80 1 00		
Renard roux	1 00 1 25		
Loup-cervier	1 00 2 00		
Bête puante	0 25 1 00		
Ours	10 00 15 00		
Loutre	8 00 12 00		
Castor, la livre	3 00 3 50		
Chat sauvage	0 25 0 75		
<b>Prix en gros.</b>			
Hommes.	Garçons.	Enfants.	
\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 75	
0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75	
0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75	
1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95	
1 20 1 90	1 00 1 40	0 90 1 00	
1 95 3 85			
1 20 1 70			
2 10 3 40			
1 40 2 15	1 25 1 60		
2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 70	
2 75 3 90			
1 50 2 00			
1 70 2 50			
0 65 0 90			
1 50 2 15			
<b>Femmes.</b>		Filles.	Enfants
\$0 60 à 0 70	\$0 50 à 0 60	\$0 40 à 0 50	
0 75 1 05	0 60 0 85	0 50 0 60	
1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 75	
0 80 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70	
1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65	
1 00 1 15	0 90 1 00	0 50 0 65	

**MAISON LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU**  
Fondée en 1860.  
No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.  
SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS  
HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,  
Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.  
Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.  
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

**JOS. QUEVILLON & CIE**

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de  
SAUCISSES Française, Allemande, Italienne,  
Et SAUCISSONS AUX POULETS.  
Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville.  
Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.  
JOS. QUEVILLON & CIE,  
17, 19, 21 Ruelle Josephat, Montreal, Canada.

**H. A. MILLER**  
Peintre de Maisons d'Enseignes et de Rideaux.  
Tapissier et Décorateur, Dorcur, Vitrier Imitateur, Blanchisseur, etc.  
1996 RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL.  
Résidence, 95 rue Jacques-Cartier.  
**BRODIE & HARVIE**  
Marchands de Farine  
Manufacturiers de la  
Farine Préparée de Brodie & Harvie  
Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.  
Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.

**LE PRIX COURANT**  
A. & H. LIONAIS, Editeurs-Propriétaires  
Chambre 402 Bâtisse "New York Life."  
Administration. Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 1417.  
Redaction. 25 rue St-Gabriel. Téléphone 2602.  
Montréal, Canada.  
ABONNEMENTS (Strictement payable d'avance.)  
Montréal et Banlieue un an \$2 00  
" " 6 mois 1 00  
" " 3 mois 0 50  
Canada et Etats-Unis, un an 1 50  
" " 6 mois 0 75  
France et Union Postale un an 3 00  
**LE NUMERO 10 CENTINS.**  
Adresser toutes communications comme suit :  
**LE PRIX COURANT, Montréal, Canada.**

**PATENTS**  
TRADE MARKS  
COPYRIGHTS.  
CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.  
Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.  
Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address  
**MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.**

Fers et Métaux.		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
<b>FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.</b>				<b>Fontes.</b>			
<i>Fers à cheval :</i>				Siemens..... par tonne 17 00 17 50			
Ordinales, au baril	3 65	0 00	Coltness..... 20 00 20 50				
do par 25 barils..	3 50	0 00	Calder..... 19 00 19 50				
En acier.....	0 00	0 00	Langlois..... 19 50 20 00				
<i>Fers à repasser :</i>				Summerles..... 19 50 20 00			
par 100 lbs	3 15	3 75	Gartsherric..... 00 00 19 00				
<i>Fiches :</i> Coupées, toutes				Blenarnock..... 0 00 00 00			
dimensions..... par 100 lbs	3 15	3 75	Carnbroe..... 18 50 19 00				
Pressées, do..... Esc. 20 p.c.	3 90	0 00	Eglinton..... 18 75 19 25				
7-10.....	3 90	0 00	Hotts..... 00 00 00 00				
11-14.....	4 25	0 00	Canada..... 16 50 17 00				
15-18.....	4 50	0 00	<i>Fer en barres.</i>				
19-22.....	4 75	0 00	Canadien..... par 100 lbs 1 75 1 80				
<i>Fil de fer :</i>				Anglais..... 2 25 2 30			
Poll, de No 0 à No 8, par				Affiné..... 2 55 2 65			
100 lbs Esc. 20 p.c.....	2 60	0 00	De Suède..... 3 75 4 00				
Galvanisé.....	3 35	0 00	De Norvège..... 3 75 4 00				
Huile et brûlé.....	2 70	0 00	Lowmoor..... 6 50 0 00				
Esc. 20 p.c.....				" en verge..... 0 09 0 10			
Brûlé, pour tuyau, la lb..	0 06	0 07	<i>Feuillard.</i>				
Barbelé pour clôtures.....	0 00	0 03	A cercler..... par 100 lbs 2 40 2 60				
<i>Fil de taiton, à collets</i>				Double..... 2 30 2 50			
par lb	0 35	0 40	<i>Toles.</i>				
<i>Fontes Malltables :</i>				Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs 0 00 0 00			
Enclumes.....	0 09	0 10	" 22 à 24..... 2 15 2 20				
Charnières.....	0 10	0 11	" 26 par 100 lbs 2 25 2 30				
<i>T et "Strap".....</i>				" 28 par 100 lbs 2 35 2 40			
Strap et Gonds filetés.....	0 03	0 04	Galvanisée Morewood..... 0 06 0 06				
CLOTS, ETC.				" Queen's head. 0 05 0 05			
<i>Clous coupés à chaud :</i>				Etamée, No. 21, 72x30 " 0 07			
De 5/8 à 6 pcs, par 100 lbs	\$1 90		" No. 26..... 0 08				
5 pcs.....	1 95		" No. 28, 84x36 p. 100 lbs. 0 08				
4 à 4 1/2.....	2 00		Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb..... 0 11				
3 1/2 à 4.....	2 05		Canada, par boîte 2 40 à 0 45				
3 pcs.....	2 10		<i>Ferblanc.</i>				
2 1/2 à 2 1/2.....	2 15		Coke I C par boîte..... 3 35				
2 à 2 1/2.....	2 20		Charbon de bois I C par boîte.. 3 75				
1 1/2 à 1 1/2.....	2 40		" I X..... 4 75				
1 1/2 pouce.....	2 50		Pour chaq. X additionnel extra 1 00				
<i>Clous coupés à froid :</i>				Charbon de bois D C.....			
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	2 40		" I C Bradley 5 50 à 5 75				
1 1/2 pouce.....	2 80		Ferblanc terne..... 7 00 7 50				
<i>Clous à finir par 100 lbs :</i>				<b>Matériaux de Construction</b>			
1 pouce.....	4 15		<b>CIMENTS</b>				
1 1/2.....	3 65		Ciment de Portland..... 2 25 3 00				
1 1/2 à 1 1/2.....	3 25		Plâtre calciné..... 1 80 2 00				
2 et 2 1/2.....	3 05		Chaux, maçonne p. 100 lbs 0 40 0 50				
2 1/2 à 2 1/2.....	2 90		PLATRE POUR LA TERRE				
3 à 6.....	2 75		Le quart..... 0 95 1 00				
<i>Clous à quarts par 100 lbs</i>				Au char..... 0 00 0 95			
1 pouce.....	3 65						
1 1/2.....	3 40						
1 1/2.....	3 40						

UNE CHOSE QUE LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE NE SAVENT PAS ENCORE.



Ils peuvent faire plus d'argent en achetant un petit lot de buggies de Latimer au prix du gros et en les vendant en détail, qu'ils n'en peuvent faire sur un char de fleur, de grain, de plâtre, de sel, de clous, ou sur les cotons, et ils n'auront pas le quart du montant à déboursier. Ça vous paiera d'essayer. Adressez-vous à

**R. J. LATIMER**  
592 rue St Paul, Montréal.

Moteurs de Tous Genres !

**ELEVATEURS**

**MILLER BROS & TOMS**

110 - RUE KING - 110  
MONTREAL

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.  
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

**PROPRIETES**

Adressez-vous à

**JOHN JAMES BROWNE & SON**

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,

Règlement de pertes d'incendie

**LA BANQUE VILLE-MARIE.**

AVIS est donné par le présent qu'un dividende de trois pour cent sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau principal de la Banque, le et après VENDREDI, LE 1ER JUIN prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 21 au 31 mai, ces deux jours inclusivement. L'assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau principal de la Banque, MARDI, le 19 juin prochain, à midi. Par ordre du Conseil de Direction,  
WM. WEIR,  
Président.

Montréal, 24 Avril 1894.

The JAMES ROBERTSON Co., limitée

Marchands de METAUX et Fabricants de TUYAUX en PLOMB

Coudes en plomb comprimé, PLOMB DE CHASSE, Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'enveloppe des FILS ELECTRIQUES avec du Blanc de Plomb; aussi SCIÉS RONDES, SCIÉS A MOULINS, GODENDARDS et autres scies.

Bureaux : 144 RUE WILLIAM

Usines : coin des rues William et Dalhousie  
MONTREAL.

**PRODUITS FRANÇAIS.**

Quincaillerie pour Batisses et Meubles

**OUTILLAGE.**

Ustensiles de Ménage en ferblanc, émaillé, cuivre et bois, Articles de chasse.

Lampes, Jouets, Bimbeloterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous Articles de Paris.

**ROYER & ROUGIER Freres**

Maison fondée en 1827.

9 PLACE DES VOSGES 73 RUE ST-JACQUES

PARIS.

MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 10 MAI 1891.

**Tuyaux en grès—liste :**

4 pcs. par longueur de 3 pd	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 25
15 " " " "	2 10
18 " " " "	2 70

**Coudes ronds :**

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

**Tuyaux de réduction :**

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
12 x 9 " " " "	2 75

**Connection carrée ou fausse tquerre :**

4 x 4 pouces chacun	0 90	1 40
6 x 4 " " " "	1 50	1 90
6 x 6 " " " "	1 50	1 90
9 x 6 " " " "	2 10	2 75
9 x 9 " " " "	2 10	2 75
12 x 9 " " " "	3 00	4 00
12 x 12 " " " "	3 00	4 00

**Syphon :**

4 pouces	1 40	2 00
6 " " " "	1 90	2 75
9 " " " "	2 75	3 30
12 " " " "	4 00	6 00

**Tuyau à cheminée :**

9 pouces, par pied	0 25
12 " " " "	0 40

Escompte 50 p.c.

**Charbons.**

PRIX DÉTAIL.

par tonne de 2000 lbs \$5 75

Grate	do	5 75
Furnace	do	5 75
Egg	do	6 00
Stove	do	6 00
Chestnut	do	4 75
Peanut	do	1 50
Screenings	do 2240 lbs.	4 40 4 75
Scotch Grate	do 2000 "	4 50 5 00
Scotch Steam	do 2000 "	5 25
Vale Grate	do 2000 "	5 75
Welsh Anthracite	do 2000 "	3 60
Pictou	do " "	3 60
Cape Breton	do " "	4 00
Glance Bay	do " "	4 00
Sydney	do " "	6 25 6 50
Reserve	do " "	6 50 6 75
Charbon de forge	do 2000 "	6 75 7 00
Lehigh pour fond.	do " "	3 00
Coke	" usage domestique.	3 50
" " " "	" concassé.	3 50

\* Selon distance et qualité.

**Bois de chauffage.**

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Érable la corde	\$4 75 à \$5 25
Merisier do	4 50 à 5 00
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Épinette do	3 70 à 4 25
Slabs par chars.	28 00 à 31 00
" en barge, Corde.	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

Erable piqué	le pied	04 à 05
Noyer noir ondé	do	04 à 06
Acajou (mahogany)	do	8 à

**Bois de Service**

**Pin.**

1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	Prix en gros
11, 1 1/2 et 2 pces.	do	do	\$12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
11, 1 1/2 et 2 pces	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 30 00
11, 1 1/2 et 2 pces.	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	10 00 10 50
11, 1 1/2 et 2 pces.	do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00 15 00
1, 1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00 15 00
3 pces.	do	do	10 00 12 00
do. No 2	do	do	6 50 8 50

**Épinette.**

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
11, 1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50

**Pruche.**

1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 50 1 80
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do X	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75

**Charpente en pin.**

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	16 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	18 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00

**Bois carré—pin.**

de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	17 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00
de 16 à 21 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	19 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00

**Charpente en pruche.**

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	15 00
Charpente en épinette	do	16 00
do en épinette rouge	do	25 00 30 00

**Bois durs.**

**Prix de détail.**

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 3 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

**Plaquage (veneers):**

Uni	par 100 pieds	90 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25
Américain	do	25 à 50

# PITUITÉ

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, eu recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable.

Assurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien,

"Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES du Dr NEY.

"J'étais fort souffrant depuis 8 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUITÉ, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant. Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUITÉ continua de me faire souffrir.

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUITÉ disparut comme par enchantement et je redevins un homme nouveau.

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE

St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte.

Franco par la maille sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste  
JOLIETTE, P. Q.

## LITERIE

DE LA  
MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE  
DEPUIS 25 ANS.  
Prix absolument les PLUS BAS.  
**J. E. TOWNSEND**  
1 P. tite Rue St Antoine, coin Rue  
St-Jacques seulement.  
Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

# 'ANCHOR'

## WEAKNESS CURE

Est le **REMÈDE TONIQUE** par excellence, le **TONIQUE** le plus complet;

Il renferme tous les éléments indispensables au renouvellement du SANG et des TISSUS.

Nécessaire dans tous les cas de Faiblesse et principalement dans les

Maladies des Poumons :

**CONSUMPTION, TUBERCULOSE.**

La **DYSPEPSIE**, sous toutes ses formes—Embaras du Foie—Les Maladies des Nerfs—Épuisement Nerveux—Les Maladies du Sang : Anémie—Chlorose—Les Maladies et la Convalescence des Femmes.

**L'Amalgrissement—La Débilité Générale.**

Et dans tous les cas de **Convalescence.**

**PILULES du Dr NELSON—Tonique du Sang**  
**VERMICURE FRANÇAIS, (au Chocolat)**

**CASTOROL, (huile de Castor préparée)** en bouteilles de 2 oz. et de 4 oz.

**ANCHOR MEDICINE CO'Y**  
QUEBEC ET MONTREAL

## THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

Manufacturiers et Importateurs

— DE —  
**QUINCAILLERIES,**  
**HUILES,**  
**PEINTURES,**  
**CHARBONS,**  
Etc., Etc.

2517 à 2553 rue Notre-Dame,  
Coin de la rue des Seigneurs.  
Bell Tél. 8025. MONTREAL.

## CIE de TELEPHONE BELL du Canada

— BUREAU PRINCIPAL —  
**30—RUE ST. JEAN—30**  
MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités en communication.

# J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.  
 OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.  
 FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.  
 ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.  
 ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fideli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.  
 VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

**PROPRIÉTÉS**  
 ET  
**LOTS A BATIR**  
 A Vendre  
 Au Mois

Résidences  
 d'Été  
 A Vendre  
 ou à  
 Louer

Prêts  
 Négociés  
 aux  
 Plus Bas Prix

Assurances  
 Evaluations

**L.F. LAROSE AGENT D'IMMEUBLES**

2550 Rue Notre-Dame

**MARCOTTE FRERES**  
 ENCANTEURS

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.  
 Emprunts négociés sur hypothèques.

No 89 rue St-Jacques,  
 MONTREAL.

**JOHN MORRIS**  
 AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,  
 Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

**J. A. GRENIER**  
 Arpenteur-Ingénieur Civil  
 SOLLICITEUR DE PATENTES  
 107 Rue St-Jacques, - - Montréal.

**R. A. MAINWARING**  
 Courtier d'Immeubles  
 ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine  
 MONTREAL

Téléphone Bell 2433

— LE —  
**SEL ACME**

NOUVEAU PROCÉDÉ

**PURIFIÉ et PULVÉRISÉ**

Ne se Durcit Pas

Pour Prix, écrire à

**TORONTO SALT CO.,**

128 Adelaide St. E., Toronto, Ont.

**" LE CONSTRUCTEUR "**  
 (25<sup>ème</sup> année).

Moniteur Spécial des Industries du Fer.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Industriel, Commercial et Financier, Mines et Métallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation, Machines pour manufactures et industries diverses.

PARAISANT LE DIMANCHE.

DIRECTEUR :

**MAURICE ALBERT,**

83 rue du Rocher, Paris.

Prix de l'abonnement annuel :

FRANCE, 25f. - ETRANGER, 27f.

**VENTE PAR ENCAN**

Succession de feu **PIERRE D. LABERGE,**  
 Epicier, 1255 rue Mignonne, Montréal.

Le soussigné vendra par encan public, en bloc ou en détail à la ci-devant place d'affaires de feu P. D. Laberge,

Lundi, le 14<sup>ème</sup> jour du mois de Mai 1894,  
 à 10 heures avant-midi,

tout l'actif délaissé par inventaire, savoir :

Un stock d'épiceries et accessoires ..... \$347.98  
 Meubles et lingerie ..... 202.26  
 Loyer des premisses au 30 avril 1895 ..... 150.00

\$700.24

La vente se fera pour argent comptant. Inventaire en vue au bureau de Bilodeau & Renaud, 15 rue St Jacques, Montréal. Stock et premisses en vue en s'adressant au No 1251 rue Mignonne Pour autres informations, s'adresser à

F. X. BILODEAU, 15 rue St-Jacques,

Exécuteur testamentaire.

MARCOTTE & FRERES,

Encanteurs.

**A. LIPPÉ, L. L. B.,**

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.

Bâtisse de la Banque du Peuple,

97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAIS

Tél. 2768.

**VINCENT & DUFRESNE**

ARCHITECTES

Ingénieurs Civils, Arpenteurs,

ET BREVETS D'INVENTION

17 Rue St-Jacques, - - Montréal.

Bureau du soir : 260 rue Roy, et à Longueuil.

**ARGENT A PRETER**  
 Créances achetées à 5 et 6 p.c.

**L. BELANGER**

— NOTAIRE —

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

**FRED. R. ALLEY**

Achète, Vend et Échange

— LES —

**PROPRIÉTÉS**

Administration de Successions,  
 Collection de Loyers,  
 Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

**SAULT AU RECOLLET**

Lots sur le bord de la rivière,

**PARC STANLEY**

A L'EXTREMITE DES CHARS ÉLECTRIQUES.

Lots de 550' pieds pour \$350 et au-delà

Selon l'emplacement.

Téléphone 1842.

**ALBERT E. LEWIS,**

185 rue St-Jacques, Montreal.

**Ventes enregistrées**

Pendant la semaine terminée le 5 mai 1894

**MONTREAL EST**

**QUARTIER STE-MARIE**

Rue Shaw, Nos 254 à 260. Partie S. E. du lot 583, terrain 37.8 x 60, Mme Eusèbe Huboux dit Deslongchamps à Henri O. Bocquet; \$4,500 [36351].

Rue Champlain, Nos 175 à 179, maison en brique. Lot 842, terrain 40 x 103, Joseph Riendeau à Oscar Piché; \$6,800 [36353].

Rue Champlain, No 108 à 112, maison en bois et brique. La 1/2 indivise du lot 400, terrain 43 x 101.6. Adolphe Inglea, à Auguste St-Germain; \$200.00 (36381).

Rue Kent, No 10, maison en bois. Partie S. O. dulot 1513, terrain de 2300 p. en superficie. Michael Fury et son épouse à Chas Dufresne \$90 ,00 (36385).

**QUARTIER ST-JACQUES.**

Rue St Hubert, No 362, maison en pierre et brique. Lot 1195-18 et partie du lot 1195-17, terrain 56.5 x 145, Mme Louis H. Coutu à Joseph Alexandre Camille Madore; \$9,000 [36329].

Rue Beaudry, No 441, maison en bois et brique. Lot 1068, terrain 21.6 x 78, Damase Brossard à Luce Gascon-Lalanger, veuve de Augustin Martin; \$1,150 [36334].

Rue St-André, Nos 878 et 880, maison en bois et brique. Lot 1207-71, terrain, 24 x 94. Prénoveau, Turcot, & Martineau, à Prosper Lafontaine, \$1,900, (36-342).

Rue Montcalm No 105, maison en bois et brique. Lot 363, terrain, 42 x 85.8 Mme Thos Deery, à Charles Langlois, \$2,500 (36357).

Rue Montcalm, No 105, maison en bois et brique. Lot 363, terrain 42 x 85.6, Charles Langlois à Thos Deery; \$2,500 [36357]

Rue St André, Nos 119 à 121, maison en brique. Lot 243, terrain 48.2 x 87.6, Thomas N. Herst à Patrick A. Milloy; \$4,000 [36365].

Rue Sherbrooke. Lot 1199-1, 2 et 1197-15, terrain 50 x 160, vacant. Le séminaire de Québec à Arthur Dubuc; \$7.200 [36376].

Rue Sherbrooke. Lots 1197-13 et 14, terrains 25 x 160 chacun, vacants. Le séminaire de Québec à Emmanuel St Louis; \$7200 [36377].

**QUARTIER ST-LOUIS**

Rue Ste Catherine Nos 1872 à 1876, bâtisse en brique. Partie S. O. du lot 313, terrain irrégulier, de 4685 p. en superficie. The Board of French Evangelization of the Presbyterian Church, à Joseph Langhoff et Jackson Banford, \$11, 720,50 (36326).

Rue Pantaléon. Lot 894-10, terrain vacant, de 23 x 69 d'un coté et 70.5 de l'autre. Hercule et Pierre Lamy, à Anthime R. Archambault, \$1,286,25 (36-332).

Rue Craig, Nos 473 à 481, Maison en pierre et brique. Lot 47-1, terrain de 5514 p. en superficie, Mme Louise Fréchette à Bernard Blumfield; \$11,500 [36380].

**QUARTIER ST-LAURENT**

Rue Ste Famille, No 126, maison en brique. Partie N. O. du lot 42-4, terrain 20 x 87, La succession Geo. Cruickshank à James Scott; \$3,900 [36370].

Rue Mance. Lots 42 b-19, 20, 21 et 22, terrains de 14,700 pieds en superficie vacants, Wilfrid T. Skaife, Francis W. Skaife et autres à la Cité de Montréal; \$12,508 [36371].

Rue Ste-Famille, No 41, maison en brique. Partie du lot 92, terrain 20 x 130 Walter Kavanagh à Robert Warren; \$5,500 36379.

Rue Durocher, No 11, maison en brique. Lot 57, terrain 32 x 106. Henry Baylis à Robert Harris; \$5,500 [36384].

**QUARTIER EST**

Rue St Louis, No 38, Maison en brique. Lot 175, (moins la partie expropriée), Terrain irrégulier, Michael Guérin à John Maguire Guérin; \$2,000 [36343].

Rue St Louis No 40, maison en brique. Lot 174, terrain de 1600 p. en superficie, Harriett Phelan à John Maguire Guérin; \$3,000 [36344].

**MONTREAL OUEST**

**QUARTIER ST ANTOINE**

Rue Victoria, Nos 13 et 15. Bâtisse "Académie de Musique". Lot 1303, terrain 112.6 x 95. The Academy of Music Co à James Walker, jr. et David Walker; \$61,500 [125503].

Rue St Antoine. Lots 1637-10 et 11, terrains 24 x 112 chacun, vacants Hubert Morin et André S. Delisle à Aldéric Guilbault, \$4,300.80 [125512].

**QUARTIER STE-ANNE**

Rue Notre-Dame, Nos 2226 à 2230, maison en brique. La moitié indivise de partie du lot 1256, terrain 24 x 98.3 d'un côté et 99.8 de l'autre, Mme P. E. Paquette et autres à Messire Jos. Théophile Parent; \$2,500 [125505].

**HOCHELAGA**

**QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE**

Rue St André, Nos 919 et 921, maison en bois et brique. Lot 10-117, terrain 24 x 94, Louis Bergeron dit Beaucage à Joseph Malouin; \$2,600 [51489].

Rue Mitcheson, maison nouvellement construite. Partie des lots 414 a et 414 b, terrain 48 x 91.6 (4392 p. en sup.), Marcellin Paquette à Philippe A. Elliott; \$4,600 [51508].

Rue Dufferin, No. 180, maison en bois. Lot 7-168, terrain 25 x 80. Louis Gauthier, à Clément Daunais, \$1,300 [51547].

**QUARTIER ST-GABRIEL**

Rue des Manufactures No 210, maison en bois et brique. Lot 2796, terrain 4 x 106.6 Le Shérif de Montréal à Joseph Fortier, \$1,350 [51539].

**QUARTIER HOCHELAGA.**

Rue Notre-Dame, No 591, bâtisses, magasin, etc. Lot 168-2, terrain irrégulier de 6070 p. de superficie. Le Shérif de Montréal à la Succession Masson. \$7,000 [51520].

**QUARTIER ST-DENIS**

Rue Dufferin. Lot 329-69, terrain 25 x 80, vacant. Joseph U. Emard à Chas. Charbonneau; \$2,000 [51528].

Rue Dufferin. Lot 329-76, terrain 25 x 80, vacant. Joseph U. Emard à Charles Désautels; \$200.00 [51532].

Rue Dufferin. Lot 329-35, terrain 25 x 80 vacant. Jos U. Emard à Magloire Melançon, \$175.00 [51551].

Rue de Brebœuf, coin St-Joseph, maison à deux étages. Lots 329-186 et 187, terrains 25 x 80 chacun. Pierre Milot à Arthur Héту et son épouse, \$1,300 [51553].

**MAISONNEUVE**

Avenue Letourneux, maison etc. Lots 8-233 et 234, terrains 25 x 100, chacun. Liboire Paquin à Elisée Lemay, \$1,150 [51415].

**MILE END**

Avenues Casgrain, de Gaspé etc. Lots 10-478 à 481, 491 à 993, 441 à 450, 454 à 463, et la moitié nord de 477, terrains vacants La faillite James S. Thomson; \$7,000 [51408].

Rue St Laurent, Avenue Casgrain de Gaspé etc. Lot 10-696 à 707, 709 à 723, 725 à 734, 736 à 744, 746 à 754, 756 à 760, 763 à 781, 783 à 808, 810 à 818, 820 à 861 et p. de 693, 694, 695 et 708, terrains vacants, La faillite James S. Thomson à James Baxter; \$45,000 [51409].

Rue Robin, No 161, maison en bois. Lot 181, terrain 35 x 72. Aquilas Carrière à Stephen Hurteau; \$700 [51546].

**MONTREAL ANNEXE.**

Rue Hutchison. Lot 12-8-39, terrain 50 x 110.6, vacant, The Consolidated & Investment Co à Victor Morin, Wilfrid Arcand et Arsène Robitaille, \$800.00 [51544].

**STE-CUNÉGONDE**

Rue Delisle, Nos 338 à 342, maison en bois et brique. Lot 642, terrain 30 x 75, Jos. O. Ferras à Alphonse Pépin; \$1,400 (exercice de réméré) [51550].

**ST-HENRI**

Rue St Augustin, maison etc. Partie N. E. du lot 1954, terrain de 28 en front, 26 en arrière x 200, Chas. H. Wilby à Ernest Volkert; \$2,800 [51519].

**COTE ST-ANTOINE**

Rue Quiblier. Lot 380-40 et partie du lot 41, terrain de 2731 p. en superficie, vacant. Wm Robb, à James Marshall, \$2,184,80 [51512].

Avenue Hillside. P. N. O. du lot 1420, terrain de 36.11 et front, 36 en arrière x 173.6 d'un côté et 172.1 de l'autre, vacant. Wm G. Slack, à John S. Murray, \$1,500 [51518].

**Revue Immobilière.**

Montréal, 10 mai 1894.

Il y a, cette semaine quelques ventes, comme celle de l'Académie de Musique, et celles des terrains de la faillite James S. Thompson à Mile-End, qui augmentent considérablement le total des prix de vente qui, autrement, serait resté dans une petite moyenne. Il y a cependant un bon nombre de petites ventes, distribuées un peu dans toutes les directions, qui témoignent peut-être du désir de se débarrasser d'une propriété trop grévéed'un côté et de faire une spéculation lucrative de l'autre.

Les ventes de lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED.
Rue Sherbrooke (Est).....	90c
" Pantaléon .....	80c
" Mance .....	85c
" St-Antoine .....	80c
" Dufferin (St-Denis).....	10c

<i>Montréal Annexes :</i>	
Rue Hutchison.....	14½
<i>Côte St-Antoine :</i>	
Rue Quiblier.....	80c
Avenue-Hillside.....	23½

Les lots de la rue Sherbrooke, sur les terrains du séminaire de Québec, sont très profonds (160 pieds) ce qui est la cause probablement qu'ils se vendent un peu moins cher que ceux de l'ancienne propriété Beaudry, de l'autre côté de la rue St-Denis.

Le nouveau quartier St-Denis n'a pas encore pris l'essor qu'on attendait après l'annexion.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$12,400.00
" St-Jacques.....	35,450.00
" St-Louis.....	24,506.75
" S-Laurent.....	27,408.00
" Est.....	5,000.00
" St-Antoine.....	65,800.80
" Ste-Anne.....	2,500.00
" St-Jean-Baptiste.....	8,500.00
" St-Gabriel.....	1,350.00
" Hochelaga.....	7,000.00
" St-Denis.....	1,875.00
Mai-Neuve.....	1,150.00
Mile-End.....	52,700.00
Montréal Annexe.....	800.00
Ste-Cunégonde.....	1,400.09
St-Henri.....	2,800.00
Côte St-Antoine.....	3,684.89
Total.....	\$254,325.35
Semaine précédente.....	154,999.07
Ventes antérieures.....	2,954,454.25
Depuis le 1er janvier.....	\$3,363,778.67

Semaine correspondante. 1893.....	\$107,110.58
" " 1892.....	240,741.35
" " 1891.....	142,773.64
" " 1890.....	229,002.82
" " 1889.....	121,354.00
" " 1888.....	173,585.70

A la même date 1893.....	\$3,790,677.33
" " 1892.....	5,024,296.71
" " 1891.....	5,376,369.76
" " 1890.....	3,562,479.17
" " 1889.....	3,387,250.61
" " 1888.....	2,937,392.58

Parmi les hypothèques relevées cette semaine au bureau d'enregistrement, figure un emprunt de \$70,000 fait par une compagnie, sur débentures, et pour garantie duquel elle a donné hypothèque à des fédéicommissaires sur ses immeubles. Ces débentures portent 6 p.c. Un prêt de \$55,000 porte 5½ p.c., trois autres prêts de \$2,500, \$7,000 et \$13,000 portent aussi 5½ p.c.; pas de prêt à 5 p.c. Un prêt de \$12,000 et un autre de \$8,000 portent 6 p.c. Les autres sont à des taux plus élevés.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$10,400
Assurances.....	25,000
Autres corporations.....	77,978
Successions.....	1,000
Particuliers.....	121,997
Total.....	\$236,375
Semaine précédente.....	64,878
Semaines antérieures.....	1,990,494
Depuis le 1er janvier 1894.....	\$2,291,747

Semaine correspondante. 1893.....	\$133,119
" " 1892.....	83,001
" " 1891.....	37,939
" " 1890.....	115,431
" " 1889.....	114,560
" " 1888.....	84,411

A la même date 1893.....	\$2,970,487
" " 1892.....	1,838,125
" " 1891.....	3,160,236
" " 1890.....	1,799,052
" " 1889.....	1,488,395
" " 1888.....	1,691,454

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 5 Mai 1894.

Chez MM. PERRAULT & LESAGE, Architectes.  
Rue Notre-Dame Ouest, coin Versailles. Une bâtisse à 3 étages formant quatre magasins et quatre logements. Maçonnerie, Prénovau, Turcot & Martineau.  
Acier, Dominion Bridge Co.  
Autres contrats sans considération. Propriétaire, F. Laforest.  
Rue St Laurent.—Une bâtisse à 3 étages, un magasin.  
Maçonnerie, Onimet & Labelle.  
Acier, Dominion Bridge Co.  
Autres contrats sans considération. Propriétaires, Amyot, Lecours & Larivière.

Chez M. C. St JEAN, architecte.  
Rue Sanguinet. Hospice Auclair, bâtisse à 4 étages.  
Ouvrages en fer, Antoine Rousseau.  
Propriétaire, Rev. M. M. Auclair.

Chez M. P. N. PICARD, Architecte.  
Rue Dorchester.—Une bâtisse à 3 étages formant 6 logements.  
Entrepreneur général, A. Latour.  
Propriétaire, O. Lorrain.

Chez MM. ALPH. RAZA et J. ALCIDE CHAUSSÉ, Architectes.

Rue Maisonneuve, coin Ste-Rose. Maison d'école avec résidence pour les frères professeurs, à 4 étages.  
Maçonnerie, Chapleau & Lemay.  
Brique, E. Paquette.  
Charpente et menuiserie, Jos. Brousseau.  
Enduits, J. Lefebvre.  
Peinture et vitrerie, E. Bélanger.  
Plomberie, couverture et chauffage, David Ouimet.  
Fer et acier, Dominion Bridge Co.  
Propriétaires, La Fabrique de Ste-Brigide, de Montréal.

### NOTES

M. P. N. Picard, architecte de Montréal, est à préparer les plans d'une bâtisse à 3 étages formant cinq logements, rue St-Louis, pour M. M. Cuddy.

Winnipeg doit dépenser cette année \$178,000 en édifices publics.

Le village de Renfrew, Ontario, fait construire un pont en fer sur la rivière Bonnechère qui le traverse.

Les murs des usines à pulpe en construction sur les terrains et pour le compte de M. Eddy, à Hull sont presque terminés. On commencera sous peu la pose de la toiture.

M. Théod. Daoust, architecte, prépare les plans pour un grand hôtel qu'un syndicat doit faire construire à St-Hyacinthe.

Il prépare aussi les plans pour douze côtés de maisons, rue St Denis.

Pour deux maisons à St Hyacinthe, Pour un grand café-restaurant, rue Oraig, à Montréal.

MM. Perrault & Lesage demanderont des soumissions la semaine prochaine et les semaines subséquentes pour :

Deux magasins et logements, à trois étages, façade en pierre de taille, rue Notre-Dame, coin de la rue St-Félix, pour Ed. Marcil, Ecr.

Deux magasins et logements et une bâtisse de banque, à trois étages, façade en pierre de taille, rue Notre-Dame, coin de la rue de la Montagne, pour Mme Théorêt.

La banque sera occupée par une succursale de la Banque d'Hochelaga.

Deux magasins et logements, à trois étages, façade en pierre de taille, rue Notre-Dame, près de la rue des Seigneurs, pour J. Kane, Ecr.

Deux magasins et logements, à trois étages, façade en pierre de taille, rue Notre-Dame, coin de la rue Maple, pour C. A. Briggs, Ecr.

Les plans pour ces bâtisses seront terminés dans deux à trois jours.

## EPICERIES

La raffinerie de sucre de Vancouver, C. A. a été obligée de suspendre ses opérations, ne pouvant soutenir la concurrence du sucre importé de Chine.

Plusieurs maisons de Baltimore, dit un confrère, sont en train d'accaparer les conserves de pêches, dans la prévision d'une mauvaise récolte de ce fruit cette année.

On nous informe, dit le *N. E. Grocer*, qu'un des principaux propriétaires d'orangeries en Californie se déclare prêt à vendre toute sa récolte d'oranges, par contrat, pour plusieurs années, à 50c la boîte.

Le Canada a acheté en Angleterre, l'année dernière, 5,992,000 livres de thé noir et 1,315,000 livres de thé vert et du Japon, en tout 7,307,000 livres. Il a acheté directement en Chine 2,382,000 livres et au Japon, 7,550,000 de livres. (*Monetary Time.*)

On écrit de Patras : Les deux tiers au moins des vignobles dans les districts de Campos, Pyegos et Olympia et un tiers de ceux de Filiatra, Gargaliano et Pylos vont rester incultes cette année. Ces districts donnent d'habitude un rendement de 90,000 à 95,000 tonnes de raisins secs.

Un de nos confrères décrit un réfrigérateur pour épicerie fabriqué par X. Y. Z et Cie, [pas de réclame gratuite] dans les termes suivants : " Dire que c'était une beauté, c'est atténuer l'expression ; c'est tout simplement la perfection ; on aurait pu le prendre pour un piano droit, si les lampes électriques n'avaient pas été placées juste au-dessus."

## PETITES NOTES.

On doit construire un nouveau pont sur le Rhin, entre Strasbourg et Kehl. Ce pont coûtera dans les \$435,000.

Si vous avez à laisser éteindre votre cigare, n'aspirez pas la dernière touche, mais renvoyez-la à travers le cigare faisant ressortir la fumée par le bout allumé.

Le choléra paraît reprendre vigueur en Europe. On le signale à Lisbonne, Portugal, où il fait de nombreuses victimes; en Galicie, en Russie et dans le département du Ministère en France.

Dans le livre de Job, écrit environ 1520 ans avant Jésus-Christ, on trouve des descriptions exactes de différents procédés employés pour fondre des métaux.

Un Français vient d'inventer un vélo-cipède amphibie, pouvant servir sur terre et sur eau. Il annonce qu'il va s'en servir pour faire un voyage entre Paris et Marseille, allant par terre et revenant par eau.

Le Vermont Central et le Delaware and Hudson ont changé l'heure du départ de leurs trains du soir de Montréal pour New-York. Avis aux caissiers qui se sentent le besoin d'aller faire une villégiature aux Etats-Unis.

La première bibliothèque particulière mentionnée par les historiens est celle d'Aristote [334 ans avant J.-C.] Strabon dit qu'elle était considérable, mais il ne donne pas le nombre des volumes qu'elle contenait.

On dit que du 1er juin 1893 au 15 mars 1894, la Compagnie Général Electric a vendu 1000 moteurs de tramways, des dynamos pour l'éclairage de plus de 13,000 chevaux et près de 1,000,000 de lampes incandescentes.

Un "point" dans la mesure d'un habit équivalait à un pouce; dans les sous-vêtements à 2 pouces; dans les faux-cols à  $\frac{1}{2}$  pouce; dans la chaussure à  $\frac{1}{16}$  de pouce; dans le pantalon à 1 pouce, dans les gants à  $\frac{1}{4}$  de pouce et dans les chapeaux à  $\frac{1}{2}$  de pouce.

Lorsqu'un cheval ne veut pas se laisser ferrer et se rend dangereux par la brusquerie de ses mouvements, on prend du persil, on l'écrase en le frottant dans ses mains, puis on le tient sous le nez du cheval. En quelques secondes le remède produit son effet; le cheval se calme et devient doux comme un mouton. Le célèbre dompteur Rarey recourait à ce moyen et s'en trouvait toujours bien.

La petite sphère où nous sommes établis voyage avec une bonne vitesse à travers l'espace, à notre avis, puisqu'elle fait ses 68,000 milles à l'heure. Mais que dire d'une étoile colossale qui fait partie d'une des constellations, dont le diamètre est de 3,500,000 milles et qui traverse l'espace à raison de 200,000 milles à l'heure? Et cette étoile est située à une distance de nous si étonnante que le chemin fait par elle, depuis 300 ans, ne nous paraît pas dépasser la longueur du diamètre apparent de la lune.

Un gamin était employé, au début, pour ouvrir et former les valves des chambres des pistons de la machine à vapeur. Un de ces gamins, un jour, voulant aller jouer, s'avisait de mettre les valves en connexion l'une avec l'autre au moyen d'une ficelle, ce qui faisait que, l'une s'ouvrant par la pression de la vapeur, l'autre se fermait. C'est ainsi que fut trouvé un des principaux perfectionnements de cet engin.

Un bateau à vapeur vient d'être construit à Christianstadt, Norvège, qui est monté sur six roues. Il est destiné à la navigation de deux lacs séparés par une langue de terre. Il passera d'un lac à l'autre au moyen de ses roues qui s'adaptent à une voie ferrée construite sur la langue de terre, la force motrice de ses machines étant alors appliquée aux roues, au lieu de l'être à l'hélice.

Une palette de tabac fournit un excellent baromètre. Lorsque le temps est beau et sec, le tabac reste sec et, s'il n'y a pas dedans trop de mélasse ou de réglisse, il se casse net, comme de l'écorce; mais lorsque la pluie approche, la palette devient flexible et lorsque l'air est chargé d'humidité, le tabac devient gommeux. Tout chiqueur porte ainsi son baromètre sur soi.

Le pigeon domestique, qu'on a toujours accusé, jusqu'ici, d'une quantité de dégâts, qu'on prétend surtout nuisible aux récoltes, est enfin réhabilité. Car il est maintenant prouvé qu'il détruit surtout une grande quantité de mauvaises graines. D'après un mémoire récemment communiqué à l'Institut de France, on aurait trouvé dans l'estomac d'un seul oiseau 3,596 graines de mauvaises herbes.

A. Cleveland, plusieurs compagnies de pêche se servent maintenant des pigeons messagers. On en remet deux à chaque bateau. Quand les filets sont retirés, on en lâche un qui renseigne la pêche sur la quantité et les sortes de poissons que l'on vient de capturer. Cela permet de faire les préparatifs nécessaires pour les recevoir et de télégraphier aux acheteurs.

Le second pigeon est généralement réservé pour l'alarme en cas de danger.

M. Berthelot, le savant français, a prononcé le 5 Avril, à la Chambre Syndicale des produits chimiques, un discours où il affirme que la chimie arrivera à la constitution rationnelle et de toutes pièces des aliments, avec le carbone emprunté à l'acide carbonique, avec l'hydrogène et l'oxygène pris à l'eau, avec l'azote tiré de l'atmosphère; ce sera le triomphe de la synthèse. Mais comme préface à tout cela, il dit que l'on pourra trouver une force motrice inépuisable et presque sans travail en utilisant la chaleur centrale de la terre au moyen de puits creusés à 4000 mètres (12,000 pieds) de profondeur.

Le projet de faire de Paris un port de mer revient sur l'eau (sans jeu de mots). On évalue la dépense nécessaire pour rendre navigable la Seine de Rouen à Paris, à \$50,000,000. Pour donner une idée de ce que serait la navigation pour le port de Paris, il suffit de dire que dans l'état actuel des choses, l'importance du commerce fluvial dépasse sept

millions de tonnes annuelles, soit une quantité supérieure à celle des entrées et des sorties des ports du Havre et de Marseille réunis.

D'après un projet dû à l'Amiral Réveillère, Paris ne pourrait guère être desservi que par sa propre flotte: on ferait des navires de mer spéciaux pour la Seine, d'un tirant d'eau relativement faible, 10 pieds environ, avec une capacité de charge d'environ mille tonneaux de jauge.

L'adoption d'un semblable type, dit un confrère, et la supériorité qu'il posséderait, au cas particulier, sur les navires ayant 15 à 18 pieds de tirant d'eau, rendra presque impossible la concurrence étrangère.

On a entrepris depuis près d'un an, en Allemagne, une série d'expériences sur la possibilité d'utiliser l'aluminium pour fabriquer les bidons et les ustensiles de cuisine en usage dans l'armée en campagne.

Ces essais qui ne sont pas encore terminés, ont pour but de déterminer si le métal est attaqué par les mets, les légumes et les liquides en usage dans l'armée; sous ce rapport on paraît assez satisfait.

Mais on a découvert autre chose et voici comment: les aliments préparés dans les marmites étaient absorbés immédiatement après leur cuisson par les deux hommes chargés de cet office; jamais leur estomac n'a paru en souffrir. Au contraire, on a même constaté que les hommes nourris à l'ordinaire préparé dans l'aluminium s'en trouvaient fort bien et qu'ils augmentaient comme poids et contour de taille.

Nous avons déjà la poudre engraisseuse pour animaux; aurions-nous maintenant la batterie de cuisine engraisseuse pour les hommes?

M. Cordélia Shout de Pittsburg a imaginé un procédé pour la fabrication d'objets mobiliers, tels que chaises, fauteuils, ou d'ornementation tels que statues, vases, etc., en papier. S'il s'agit par exemple d'une statue, il forme une carcasse à l'aide de fils de fer tressés qui dessinent la position des membres; ces fils sont recouverts de cordelettes sèches et trempées dans de la colle de pâte, puis on laisse sécher jusqu'à ce que le tout soit assez résistant pour ne pas se déformer quand on le place verticalement. On commence alors l'application de la pâte de papier qui se fait par couches de 2 ou 3 épaisseurs collées à la colle de pâte et en laissant sécher chaque fois complètement. Lorsque l'esquisse est terminée, on rabote les parties où l'épaisseur est trop grande. On procède de la même façon pour un fauteuil dont on construit une carcasse en fils de fer, liés ensemble par des cordelettes aux endroits où ils se croisent. Dans les parties exigeant une grande solidité, on recouvre cette carcasse d'une pièce de forte toile et on finit le siège par des applications de pâte de papier.

Un puits foré pour le pétrole près de Canisteo, N. Y. avait été soumis à la décharge d'une cartouche de dynamite, mais, pendant plusieurs jours, il n'avait donné aucun rendement. Au bout d'une huitaine de jours, cependant, il recommença à fournir de l'huile, donnant environ cinq barils par jour, de bonne huile à lubrifier. Mais une propriété

particulière de cette huile, c'est que lorsqu'on y trempe un morceau de tissu blanc, et qu'on expose ensuite à la lumière ce morceau de tissu, il prend une couleur bleu vif qui reste permanente. On a invité des chimistes à analyser cette huile. Des fabricants de calico d'Oswego sont entrés en négociations avec les propriétaires du puits pour employer l'huile à la teinture.

### ASSURANCES.

Une immigration spéciale de jeunes gens est organisée, en Angleterre, au moyen des assurances sur la vie. On assure chaque jeune émigrant pour 50 livres et la compagnie l'Atlas prête sur la police 30 livres, dont 20 sont dépensées pour le voyage, pour les premiers besoins et pour la contribution aux frais généraux de l'affaire. Dix autres livres sont retenues pour le fond de réserve. En Canada, les jeunes gens sont établis comme apprentis chez des fermiers et autres maîtres, et une partie de leur salaire est retenue pour rembourser l'emprunt. Quand ils ont fini leur temps d'apprentissage, et ont atteint à l'âge où ils peuvent recevoir 160 acres, à titre gratuit, du gouvernement, chacun a, non seulement restitué sa dette, mais encore une somme de £50, portée à son crédit. La Société demande une garantie de 10 livres pour envoyer et établir une personne de cette manière.

### NOTES FINANCIERES

En examinant les réclamations des créanciers de la défunte Commercial Bank de Winnipeg, on a découvert qu'un certain individu avait déposé \$1,800 à la banque sous un faux nom, pour soustraire cette somme à ses créanciers; il la réclame maintenant en son propre nom.

La ville de Lévis a une dette flottante de \$60,000 composée de déficits annuels continués depuis nombre d'années. Elle se propose d'emprunter \$100,000 à 4 1/2 p. c. plus 1/2 p. c. d'amortissement soit 5 1/2 p. c. pendant 50 ans, le fonds d'amortissement éteignant graduellement la dette à l'expiration de cette période. Un syndicat de capitalistes de Québec offre de prendre l'emprunt à ces conditions.

### STATISTIQUE.

Du port de Rio de Janeiro, Brésil, ont été exportés en 1893, 2,438,905 sacs de café.

Pendant les quatorze premières semaines de 1894, la moyenne des arrivages d'animaux de boucherie à Chicago, a été de 53,500 bêtes à cornes, 150,000 porcs et 60,500 moutons par semaine.

L'industrie sucrière en Allemagne aura à travailler cette année, d'après les apparences de la récolte et les superficies ensemencées, 10,450,000 tonnes de betteraves à sucre.

Sur les \$850,000,000 d'importations faites par les Etats-Unis, l'année dernière, \$261,000,000 représentent des articles d'épicerie, parmi lesquels le thé figure pour 5 p. c. le café pour 32 p. c. le sucre et la mélasse pour 44 p. c. et les fruits frais ou conservés pour 9 p. c.

La taxe sur les vélocipèdes en France a fait constater l'existence de 132,276 de ces machines employées par des amateurs dans le pays. La proportion des bicyclettes et des tricyclettes n'est pas établie. Les vélocipèdes employés par les ouvriers, marchands, etc., pour leurs affaires, sont exempts de taxe.

Les nouvelles constructions en chemins de fer aux Etats-Unis, l'année dernière, ont été de 2,630 milles, augmentant le réseau en exploitation de 2 p. c.; au Canada, elles ont été de 1,764 milles, augmentant le réseau de 13 p. c. Or la fin de 1893, les Etats-Unis avaient en exploitation 145,869 milles de voie ferrée et le Canada, 17,332.

Les Etats-Unis ont importé, en mars, 103,000 sacs de pommes de terre de la Grande Bretagne et 6,000 sacs de l'Europe continentale. Depuis le 1er octobre 1893, les importations d'Europe ont été: Grande Bretagne 342,000 sacs; continent 32 080 sacs. Pendant la même période de l'année précédente, elles avaient été: Grande Bretagne, 555,000 sacs et continent, 111,000 sacs.

Les Etats-Unis ont exporté, l'année dernière, 53,000,000 de livres de lard salé, dont l'Angleterre a reçu 12,000,000 de livres; les Antilles, 20,000,000, et le Canada avec Terre-Neuve, 8,000,000 de livres. Ils ont exporté pendant la même période 366,000,000 de livres de saindoux, dont 138,000,000 en Angleterre; 70,000,000 en Allemagne; 42,000,000 à Cuba; 18,600,000 dans l'Amérique du Sud; 16,000,000 en France et 62,000,000 dans d'autres pays.

### NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

On annonce que M. Gaspard Rochette de Québec, va consacrer sa tannerie exclusivement au cuir à semelles.

Le *New England Grocer* dit que la récolte de moutarde de la Californie est gravement compromise par la sécheresse et le confrère prévoit par suite, une hausse probable sur cet article.

Le shérif du district de Richelieu demande des soumissions pour la fourniture de cinquante tonnes de charbon dur, livrables en août et septembre dans les caves du palais de justice à Sorel. Les soumissions seront reçues jusqu'au 15 mai à midi.

Le gouvernement provincial d'Ontario propose d'appliquer \$125,000 des fonds de la province au paiement d'une prime de \$1.00 par tonne sur toute fonte produite dans la province; de minerai produit dans la province, pendant cinq ans, jusqu'à concurrence de \$25,000 par année.

Mardi, le premier mai courant, M. Macfarlane, inspecteur général des beurrieres et fromageries, est allé à Joliette tenir une assemblée des propriétaires de fromageries du comté dans le but de les organiser en syndicat. L'assemblée n'était pas très nombreuse. Quelques propriétaires cependant ont signé la déclaration requise pour former un syndicat.

### NOTES COMMERCIALES

Une compagnie vient d'être organisée sous le nom de "The Sutton Butter and Cheese Association" avec un capital de \$4,000 pour l'établissement d'une fromagerie et d'une beurrierie à Sutton, M. S. M. Boright est le président et M. H. Dyer, le secrétaire de la compagnie.

MM. J. B. Laliberté, J. U. Gregory, B. Léonard, P. B. Dumoulin, J. F. Guay et T. W. Pampalon demandent une chartre les constituant en compagnie avec un fonds social de \$200,000 pour construire un tramway électrique à Québec, sous le nom de La Compagnie des Travaux Electriques de Québec.

Voici un état comparatif de la production annuelle de la manufacture d'indienne de Magog: En 1890, la production totale a été de 90,000 pièces; en 1891, 190,000; en 1892, 275,000 pièces; en 1893, 351,000 pièces, et pour les trois premiers mois de la présente année 250,000 pièces, la production totale est estimée à 400,000 pièces. La capacité actuelle de l'usine est de 500,000 pièces ou 20,000,000 de verges par année, avec 3,600 différents patrons.

Une "exposition du travail" à laquelle seront admis les étrangers doit avoir lieu à Luxembourg du mois d'avril au mois de septembre 1895. Cette exposition aura pour but de faire connaître et vulgariser les petits moteurs perfectionnés, les machines-outils, les outils, ainsi que les appareils accessoires employés dans les divers métiers, dans la petite mécanique, dans la petite industrie, de même que les produits fabriqués par ces engins; ensuite de montrer les produits finis, les produits intermédiaires et les produits bruts ou les matières premières nécessaires aux diverses fabrications.

Au moment où le pétrole tend à prendre une si grande importance, nous pensons qu'il est intéressant de signaler le développement pris par l'exploitation des gisements de pétrole découverts, il y a quelques années, dans l'île de Sumatra, et dont la production pendant les douze mois de l'année a été de quinze à vingt mille caisses par mois.

Ces gisements sont situés dans la province de Lanhat, dans la partie nord de l'île de Sumatra et le long des côtes du détroit de Malacca.

Des concessions ont été octroyées par le gouvernement des Indes néerlandaises à des capitalistes néerlandais et anglais; mais, jusqu'à présent, les Néerlandais seuls ont commencé à en tirer parti; la production va en augmentant. L'étendue des terrains concédés n'est pas moindre de 828 kilomètres carrés et les experts ont déclaré que toute cette partie de l'île était très riche en pétrole. Les puits se trouvant à peu de distance de la côte, les frais de transport et d'embarquement seront faibles et, comme, la qualité de ce pétrole est tout à fait supérieure, il pourra en résulter d'ici peu une concurrence sérieuse pour les pétroles russes et américains. Si l'on considère encore que cette partie de la côte de Sumatra possède un port profond et bien abrité, on se rendra compte de l'importance exceptionnelle qu'est appelée à prendre l'exploitation des gisements à pétrole de l'île de Sumatra.